This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 1,080,319

Digitized by Google

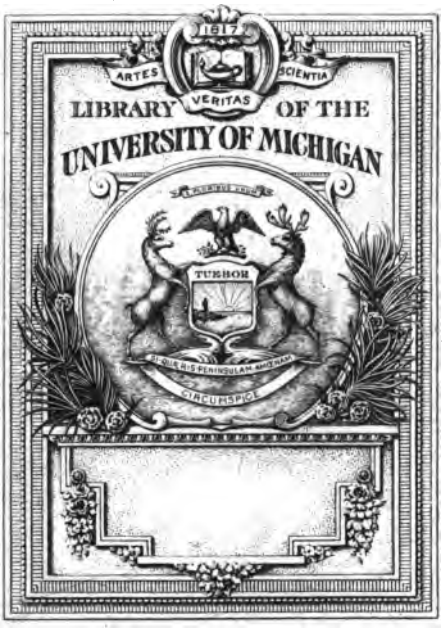

Digitized by Google

Z
2184
.A46
R6

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

ALSACIENNE

Digitized by Google

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

ALSACIENNE

1870

CHRONIQUE DE LA GUERRE AVEC LES DOCUMENTS OFFICIELS ET AUTRES

PAR

P. RISTELHUBER

STRASBOURG

CHEZ J. NOIRIEL, LIBRAIRE

1871

Digitized by Google

Digitized by Google

Libar
Nijhoff
4-3-30
21200

AVIS.

Le volume que nous offrons au public paraît en des circonstances graves, on peut dire inouïes. Ce sont ces circonstances qui nous ont semblé imposer le devoir de rendre témoignage à la France et de montrer que l'Alsacien était français, par une raison analogue à celle du philosophe qui prouvait le mouvement en marchant. La langue, en effet, est la substance ainsi que la forme de la nationalité et cette nationalité, ce n'est pas le peuple des campagnes, ce ne sont pas les paysans plébiscitaires qui ont le droit de la représenter ; elle trouve une expression plus juste et plus sérieuse dans les gens instruits, dans les esprits cultivés. Non qu'il soit nécessaire de revendiquer pour la langue française les priviléges d'une langue universelle ; les langues, à la rigueur, peuvent, comme les nations, se contenter de vivre sur un certain pied d'égalité les unes par rapport aux autres. Cependant il ne faut pas oublier l'histoire : c'est l'académie de Berlin qui proposa en 1783 pour sujet de prix la réponse à ces questions : Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ? Est-il à présumer qu'elle la conserve ? Rivarol obtint le prix. Insistant sur la qualité essentielle de la langue française, qui est la clarté, il ajoutait : « Si on ne lui trouve

Digitized by Google

pas les diminutifs et les mignardises de la langue italienne, son allure est plus mâle. Dégagée de tous les *protocoles que la bassesse inventa pour la vanité et la faiblesse pour le pouvoir*, elle en est plus faite pour la conversation, lien des hommes et charme de tous les âges; et puisqu'il faut le dire, elle est de toutes les langues la *seule qui ait une probité attachée à son génie*. Sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine. » Quant à l'allemand, voici ce que disait, avec l'assentiment de la Providence sans doute, l'empereur d'Allemagne, Charles-Quint : « Je parle espagnol à Dieu, français à la dame de mes pensées, italien à la compagne de ma vie, anglais à mes oiseaux, allemand à mon cheval. » Après cet impérial témoignage, que peuvent valoir les assertions d'un Bœrne, disant : « Il n'y a pas de style pour les Allemands; ils écrivent vertueusement mal ; la coquetterie des paroles leur déplaît, ils regardent comme un crime de parer l'idée, » d'un Jacob Grimm trouvant « sa langue déchirée comme sa race et réduite à se dépouiller de mille incohérences et de mille erreurs? » Aussi bien nos vœux sont en partie devancés; à Mulhouse, l'*Industriel alsacien*, journal tout français, a reparu; à Colmar, M. Mossmann, secondé par M. Jung, publie les *Notes et documents tirés des archives* dont il est le fidèle gardien; à Strasbourg de suivre l'exemple et de montrer, par le moyen de la langue, qu'il est et restera Français.

Digitized by Google

PREMIERE PARTIE

BIBLIOGRAPHIE

Digitized by Google

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

BIBLIOGRAPHIE

I. PÉRIODIQUES

PARAISSANT POUR L'ANNÉE 1871

JOURNAUX POLITIQUES

L'*Industriel alsacien*, journal quotidien de Mulhouse, 38e année. (Rédacteurs, MM. Ad. Lereboullet, J. Maillet; administrateur, M. Zorn; gérant, M. Jourdain). Mulhouse, imp. de Vve Bader.

« Le principal journal de la Haute-Alsace, l'*Industriel*, a cessé de paraître le 7 février. Après les journées de Wœrth et de Sedan, l'*Industriel* prit une attitude des plus hostiles envers l'Allemagne, et il la garda aussi longtemps qu'il fut possible. Il vient de subir l'arrêt du destin. Depuis le 7, paraît la *Neue Deutsche Zeitung*, rédigée par le Dr Seybt et imprimée par l'imprimeur d'Etat Schabel. »

(*Journal de Carlsruhe*, du 15 février.)

L'*Industriel* a reparu le 19 avril. (Rédacteur responsable, M. Scherwitz.)

Le *Journal de Mulhouse*, paraissant le jeudi et le dimanche, in-fol., imp. Risler.

Der elsæssische Volksbote, paraissant le samedi, in-4°, à Rixheim. (Rédacteur, M. Burtz.) Rixheim, imp. Sutter.

A été suspendu deux fois par l'autorité prussienne.

Le *Journal de Belfort et du Haut-Rhin*, paraissant le samedi, in-fol., imp. Clerc.

L'*Alsacien*, journal du peuple et du commerce, paraît trois fois par semaine en allemand et en français. Colmar, imp. Decker.

Digitized by Google

Au commencement de l'occupation, il vint à Colmar un officier de landwehr, correspondant de la *Gazette d'Elberfeld*, qui s'installa à la Bibliothèque où il fit des recherches sur notre histoire. Il paraît qu'il a été détaché de son corps pour rédiger l'*Alsacien;* il est de Cologne et s'appelle Mondt.

Le *Glaneur alsacien*, paraît le dimanche, in-fol., 4e année. (Rédacteur M. Liblin.) Colmar, imp. Jung. Prix, pour Colmar, 8 fr.; pour le Haut-Rhin et les départements limitrophes, 8 fr. 50.

Séance du Conseil de guerre du 8 février : Joseph Liblin, 60 ans, a, le 25 décembre, dans son journal le *Glaneur alsacien*, reproduit, d'après la *Gironde*, un article de M. Delmas, pasteur de la Rochelle, renfermant de graves injures contre le roi de Prusse. Il a donné, en outre, à l'article en question une plus grande publicité, en le faisant imprimer sur une feuille volante. En sa qualité de rédacteur responsable, il est déclaré convaincu du délit à lui reproché et condamné à deux ans de détention dans une forteresse allemande.

Le *Journal du Haut-Rhin*, hebd., in-fol. (Réd. Sauter.) Colmar, imp. Hoffmann.

Journal de Sainte-Marie-aux-mines, paraissant le dimanche, in-4°, imp. Jardel.

Par décision supérieure, *le Journal de Sainte-Marie-aux-mines* cessera de paraître jusqu'à nouvel ordre. C'est ce que porte à la connaissance du public le commissaire de police. THIELE.
Sainte-Marie-aux-mines, le 6 janvier 1871.

Le *Messager rural de Ribeauvillé*, paraissant le dimanche, in-fol. (Directeur, M. Rosenstiel.) Imp. Brunschweig.

M. Rosenstiel annonce, le 14 janvier, que son journal vient d'être suspendu par l'autorité prussienne et qu'en attendant la reprise de sa publication, il adressera les annonces à ses abonnés.

Séance du conseil de guerre du 8 février : Ed. Rosenstiel, âgé de 53 ans, a publié dans le numéro de son journal du 8 janvier un article signé par Jos. Richert, âgé de 41 ans, et vigneron à Bergheim, en suite duquel tous les deux sont accusés d'avoir répandu de fausses nouvelles sur les événements de guerre et d'excitation contre les Allemands. Le conseil, considérant qu'il n'est pas suffisamment établi que Rosenstiel ait reconnu le caractère dangereux de l'article, prononce son acquittement, mais, jugeant nécessaire de sévir contre le signataire, il le condamne à un an de prison et à 500 thalers d'amende, en fixant à un an la durée de la contrainte par corps.

Journal d'Altkirch, paraissant le samedi, in-fol. Imp. Bœhrer.

Journal de Guebwiller, paraissant le dimanche, in-4°. Colmar. imp. Jung.

Le *Progrès de Guebwiller*, paraissant le samedi, imp. Dreyfus.

Digitized by Google

Feuille d'annonces de Thann, Cernay et St. Amarin, paraissant le mercredi, in-4°. (Directeur, M. Connerose.) Colmar, imp. Jung.

Le *Souveräne Wahlmann* devint, le 4 septembre 1870, la *Volksrepublik* qui, suspendue un instant, essaya de reparaître sous le titre de *Volkszeitung :* l'autorité prussienne y a mis bon ordre.

Niederrheinischer Kurier, paraissant tous les jours excepté le lundi, in-fol. 84e année. (Rédacteur, A. Grün.) Strasbourg, imp. de Schauenburg, successeur de Silbermann. Prix pour 3 mois, aux bureaux de poste : 3 thalers 10 sgr.

Strassburger Zeitung und amtliche Nachrichten für das Generalgouvernement Elsass, 2e année. Réd., Lexis, imp. Wolff. 6 fr. par trimestre, à Strasbourg.

A d'abord paru à Haguenau ; le premier numéro est daté du 1er septembre et se compose de 6 pag. in-4°, texte français en regard du texte allemand.

Elsässisches Volksblatt für Stadt und Land, paraissant le samedi, in-4°. (Rédacteur, M. Bastian.) Strasbourg, imp. Christophe.

« Le journal l'*Elsässisches Volksblatt* suit, par des articles hostiles et mensongers sur les nouvelles de guerre, une tendance que ne comporte pas l'état de guerre de la forteresse de Strasbourg. L'impression, l'édition et l'expédition de cette feuille sont défendues à partir d'aujourd'hui.

» Strasbourg, le 25 janvier 1871.

» *Le gouverneur*, d'OLLECH. »

Weissenburger Wochenblatt, 69e année, paraissant le mercredi et le samedi, imp. Wentzel. Prix annuel : 6 fr. pour Wissembourg, 7 fr. 50 c. pour le dehors.

L'*Indicateur de Haguenau*, paraissant le samedi, imp. Edler. Prix : 9 fr.

Affiches de Bischwiller, paraissant le samedi, imp. Posth. Prix : 9 fr.

Affiches de Saverne, paraissant le samedi, imp. Castillon. Prix : 7 fr.

Affiches de Schlestadt, paraissant le mardi, imp. Helbig. Prix : 6 fr.

Le 22 septembre parut : le *Républicain de l'Est*, organe de la démocratie radicale. Rédacteur en chef : Léon Roger ; secrétaire : Henri Sigwalt. Bureau : place St. Pierre-le-jeune, 4, Strasbourg, imp. Vve Berger-Levrault. Il y eut deux numéros.

Digitized by Google

JOURNAUX ET RECUEILS NON POLITIQUES

Le *Journal gratis*, bi-mensuel, in-4°. Colmar, imp. Jung, lib. Barth. Propriétaire : E. Heilmann.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar (depuis 1860), annuel, in-8°, imp. Decker.

Arrêts et décisions de la Cour d'appel de Colmar (par M. de Neyremand), mensuel, in-8°, Colmar, imp. Hoffmann.

Journal hebdomadaire de Colmar, paraissant le jeudi, in-fol., imp. Hoffmann.

Journal d'agriculture du Haut-Rhin (Directeur, M. Kœnig), mensuel, in-8°, imp. Jung.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, mensuel, in-8°, imp. Bader.

Feuille des jeunes naturalistes, mensuelle, in-8°, Mulhouse, imp. Bader, 2e année. Prix : pour la France, 3 fr. On s'abonne chez M. Eugène Engel, à Dornach, ou chez M. Ernest Dollfus, au Geissbühl. (Dornach.)

Affiches de Strasbourg, bi-hebd., in-fol., imp. Schauenburg. Prix : 3 fr. par trimestre pris au bureau.

L'indicateur du Bas-Rhin, bi-hebd., in-fol., imp. Christophe. Prix : 3 fr. par trimestre pris au bureau.

Niederrheinisches Wochenblatt, bi-hebd., 8 pag. in-4°, imp. Heitz, 2 fr. 50 c. par trimestre. Gérant : Ch. Vogt.

Feuille des eaux de Niederbronn, paraissant pendant la saison. Haguenau, imp. Edler.

Le Progrès religieux, journal des églises protestantes de l'Est, paraissant le samedi (Directeurs, MM. Schillinger et Gérold), in-fol., imp. Heitz, 3e année, 6 fr.

Strasbourg, le 3 janvier 1871.

Monsieur le rédacteur,

Dans votre journal se trouvent deux articles : *la loi de solidarité* et *les leçons du temps présent*, qui contiennent tous les deux des observations politiques incompatibles avec l'état de guerre de la forteresse de Strasbourg. En me réservant de supprimer votre feuille si le même fait se reproduit, je vous donne par les présentes un avertissement.

***Le gouverneur*, d'Ollech.**

Elsässisches evangelisches Sonntagsblatt, 8e année, paraissant le dimanche. (Directeur, M. Bœgner.) Strasbourg, chez Heitz, Mulhouse, chez Endinger. Prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

Der evangelische kirchliche Missionsfreund (Directeur, M. Kienlen), paraît tous les deux mois, imp. Schauenburg. 2 fr.

Kirchenblatt für Christen augsburgischer Confession (Directeur, M. Greiner), mensuel, in-8°, imp. Schauenburg.

Der Volksfreund. Ein Sonntagsblatt für christliche Familien. Paraît le dimanche, in-8°, imp. Leroux. (Directeur, M. l'abbé J.-B. Guerber.) 2 fr. 50.

Annalen der Verbreitung des Glaubens (trad. du français), paraissant tous les deux mois, in-8°, imp. Leroux.

Gazette médicale de Strasbourg, paraissant le 10 et le 25. (Rédacteur, M. Blum.) In-4°, imp. Schauenburg. 12 fr. par an.

Journal de la société d'horticulture du Bas-Rhin, paraissant tous les deux mois, in-8°, 5 fr. par an, imp. Schauenburg.

Nouveaux mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, paraissant par fascicules in-8° à des époques indéterminées, imp. Heitz.

ALMANACHS

Voyez la Bibliographie de 1869.

II. RELIGION, MORALE

Andachtsübungen der Todesangstbruderschaft zu Ehren unsers am Kreuze sterbenden Heilandes. Altkirch, imp. Bœhrer, in-12, 42 pag.

Arc dans la nuée (l'). Traduction libre, 2e éd. Strasbourg, imp. Vve Berger-Levrault, Paris, lib. Schultz, in-32. 128 pag.

Baum. *Les églises réformées de France sous la croix. Lettre d'un galérien pour la foi et autres documents relatifs à la persécution* (1692-1773). Strasbourg, imp. Heitz, in-8°, 40 pag. (Extrait du *Progrès religieux.*)

Digitized by Google

BAUM, *Jacob Sturm von Sturmeck, Strassburgs grosser Stettmeister und Scholarch. Standrede geh. in Strassburg bei der Enthüllung seines Denkmals am 14. juni 1870. Nebst einem Vorwort her. von E. Manchot.* Berlin, Henschel, in-8°. 4 sgr.

Bericht für die Brüder und Schwestern der Rosenkranz-Versammlung in Erstein, in-16, 32 pag. et vign. Strasbourg, imp. Leroux.

BRESCH, F. *Esquisse biographique sur Conrad Pellican, thèse de baccalauréat en théologie.* Strasbourg, imp. Silbermann, in-8°, 64 pag.

BUHLMANN. *Der Bibel Inhalt und Segen. Seinen lieben Gemeindegliedern angeboten.* Strasbourg, imp. Silbermann, in-8°, 14 pag.

Elsässische Lebensbilder aus dem XVI und XVII Jahrhundert. 2° Folge. Basel, Schneider, in-8°, 183 pag. 1 fr. 80.

Erste Katechismusmilch für die lieben Christenkindlein welche erzogen werden sollen in der wahren Kirche zur aechten Gottseligkeit. Ursprünglich entlehnt aus der Schwœbisch-Hall'schen Agende und lange Zeit im Gebrauch der evang. Kirche zu Colmar, Colmar, imp. Decker, in-8°, 158 pag.

FREPPEL. *Les pères apostoliques et leur école (Cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne pendant l'année 1857-58)*, 3e éd. Abbeville, imp. Briez. Paris, lib. Bray, in-4°, 474 pag.

FREPPEL. *Les Apologistes chrétiens au XIe siècle. Cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne pendant l'année 1859-60.* 2e éd. Abbeville, imp. Briez. Paris, lib. Bray, in-8°, 420 pag.

Frommel Emil, Catharina Zell, Luise Scheppler, Pfarrfrau und Pfarrmagd. Zwei Lebensbilder aus der elsäss. Kirchengeschichte. Strasbourg, Treuttel et Wurtz.

GROTZ. *Le sentiment religieux*, Strasbourg, imp. Silbermann, lib. Treuttel et Wurtz, in-12, 72 pag. (Dédié à M. Th. ESCHENAUER.)

Gründliche und wahrhafte History, Ursprung und Anfang der weitberühmten Wallfahrt unser lieben Frauen zu Dreyen Ahren im Elsass. Colmar, imp. Decker, in-16, 144 pag. et gravures.

HÆRTER. *Die gœttliche Gnadenordnung, Neunte Betrachtung. Die falsche und die wahre Aufklärung.* Strasbourg, imp. Vve Berger-Levrault, in-8°, 16 pag.

LEBLOIS. *Ce que nous dit la religion. Souvenir du siége de Strasbourg, août 1870. (Dernier discours prononcé au Temple neuf.)* Strasbourg, imp. Heitz, 12 pag. in-12. 40 c. Extrait du *Progrès religieux.*

Digitized by Google

LEBLOIS. *La tâche du protestantisme dans la crise religieuse actuelle. Conférence faite à l'église St. Nicolas.* 2e éd. revue. Strasbourg, imp. Heitz. Paris, lib. Cherbuliez, in-12, 48 pag.

LEBLOIS. *La mission de la femme et en particulier son rôle dans l'éducation religieuse de l'enfance.* 3e éd. Strasbourg, imp. Heitz. Paris, lib. Cherbuliez, in-8°, XI et 102 pag.

LEVY. *Les veillées du vendredi, morale en exemples par I. Lévy, grand-rabbin de la circonscription du Haut-Rhin.* 2e éd. Verdun, imp. Lallemant. Paris, Blum, in-12, 170 pag.

LICHTENBERGER. *Le Luthéranisme en Alsace.* Paris, imp. Meyrueis, in-8°, 16 pag. (Extrait de la *Revue chrétienne du 5 avril 1870.*)

Læffler Jakob, ev.-lutherischer Pfarrer in Heiligenstein. Kurzer Bericht von seinem Leben und Leiden. 2e éd. Strasbourg, lib. Vomhoff, 30 c.

Luthéranisme en Alsace (le). Réponse aux articles de M. Lichtenberger dans la Revue chrétienne, 1869 et 1870. 1re partie. Bâle, imp. Schneider, Strasbourg, lib. Vomhoff, 20 pag. in-8°.

« En parcourant le travail de M. Lichtenberger, nous avons éprouvé l'impression que doit sentir le voyageur qui marche au milieu du brouillard. On ne sait pas d'où l'on vient et on ignore où l'on va. »

Mandement de Mgr l'évêque de Strasbourg, portant protestation contre l'envahissement sacrilége de Rome et promulgation des décrets du concile du Vatican. Strasbourg, imp. Leroux, 22 pag. in-4°.

« ... Nous avons pu, sous la grêle et les coups de milliers de bombes et d'obus, et durant les longues semaines d'une cruelle maladie, compter les heures d'angoisse qui ont marqué la destruction d'une grande cité ; et au souvenir de notre cathédrale mutilée, de notre bibliothèque si précieuse irréparablement anéantie, de tant d'habitations réduites en cendres, de tant de victimes tombées avant le temps, nous nous sentons pressé de maudire plus que jamais ce fléau de la guerre allumé trop souvent avec une légèreté si coupable ou une si criminelle ambition, comme l'outrage le plus sanglant que l'égarement des hommes puisse infliger à la majesté de Dieu et à la conscience des peuples. »

NESSLER. *Die Wahrheit in der Geschichte von Heiligenstein, nach authentischen Documenten. 2e Aufl.* Strassburg, in allen Buchhandlungen, 50 c.

Permutation entre MM. les pasteurs Læffler et Fischer (affaire de Heiligenstein). Extraits officiels des procès-verbaux des séances de la 17e session du Consistoire supérieur (octobre 1869). Strasbourg, chez tous les libraires. 1 fr.

Digitized by Google

Prière à Notre-Dame de perpétuel secours pour la France. Strasbourg, imp. Leroux, 4 pag. 5 c.

RÉVILLE, Alb. *Histoire du diable.* Strasbourg, imp. Silbermann, lib. Treuttel, 72 pag. in-12.

ROTH. *Petite histoire sainte à l'usage des écoles primaires.* 3e éd. revue. Strasbourg, imp. Silbermann, lib. Derivaux, in-8°, XV et 188 pag.

SABATIER. *L'Apôtre Paul.* Strasbourg, imp. Heitz, lib. Treuttel, in-8°, 296 pag. (Thèse de doctorat.)

SIMONIS (l'abbé). *Le protestant en face du concile du Vatican. Lettre à un pasteur de la confession d'Augsbourg.* Rixheim, imp. et lib. Sutter.

WEBER. *Louis Harms et les missions de Hermannsburg.* Strasbourg, imp. Vve Berger-Levrault. Paris, lib. Schultz, in-12, VIII et 284 pag., 2 fr.

Zweites Stiftungsfest der Vagabunden, gefeiert am 21. November 1868, nebst der Vagabunden Weihnachtsfeier. Idyllisches Epos in drei Gesængen. Strasbourg, imp. Vve Berger-Levrault. Paris, im Selbstverlage des Vereins. In-8°, 82 pag.

III. JURISPRUDENCE, ADMINISTRATION.

BIAN. *Rapport sur l'inauguration du canal de Suez présenté à la Chambre de commerce de Mulhouse.* Mulhouse, imp. Bader, in-8°, 20 pag.

BONVALOT. *Coutumes de la Haute-Alsace dites de Ferrette publiées pour la première fois avec introduction, traduction en français et notes.* Colmar, imp. Hoffmann, lib. Barth. Paris, Durand, in-8°, 296 pag. 6 fr.

« Un mot sur notre publication. Nous empruntons au manuscrit de M. Des Grandschamps (notaire, à Ferrette) le texte des *Coutumes* et nous le reproduisons fidèlement, avec son orthographe, sans autre modification qu'un numérotage des chapitres et des alinéas en vue de faciliter les citations. Les variantes, additions et changements

Digitized by Google

législatifs sont placés entre crochets : des explications y sont jointes. Le vieil idiome tudesque n'est pas toujours d'une intelligence aisée. Pour le lecteur français une traduction a été accolée au texte allemand. Mon ami M. Hanauer, l'a révisée avec soin. J'ai cru opportun de compléter le coutumier par l'addition de quelques documents inédits, curieux et importants tirés soit du *Livre rouge* de Ferrette, soit des archives départementales. On trouvera à la table, sous la rubrique *Appendice*, le détail de ces pièces intéressantes. »

L'auteur a publié précédemment : *Coutumes du val d'Orbey*, Paris 1864, in-8°; *Coutumes du val de Rosemont*, Paris 1865, in-8°; *Coutumes de l'Assise*, Paris 1866, in-8°; *Le droit du Juveigneur*, Strasbourg 1865, in-8°: *Chasse et pêche dans le Rosemont*, Strasbourg 1866, in-8°.

ENGELHARD. *Réponse à une calomnie*, 8 pag. in-4°. Angers, imp. Dumont.

Me Bigot avait dit que M. Engelhard se dérobait à l'audience comme il s'était dérobé aux dangers de l'invasion la veille de l'investissement de Strasbourg. « M. Engelhard resta à Strasbourg jusqu'après la bataille de Frœschwiller. A ce moment, l'on croyait à un simple blocus, et chacun était persuadé que les destins de la guerre se décideraient dans une grande bataille. Rien ne retenait M. Engelhard à Strasbourg. Il n'était revêtu d'aucune fonction publique. Les vacances du barreau étaient commencées en fait. Sa femme était malade en Normandie. Il était tout simple qu'il allât la rejoindre. Enfin, il avait compris que le salut de la France n'était plus que dans la proclamation de la république, et il pensait qu'il pourrait peut-être à Paris contribuer à son prochain avénement. C'est pour ces raisons qu'il se détermina à quitter Strasbourg le 9 août, ainsi que le constate le passeport qu'il se fit délivrer. Prévoir le 9 août que Strasbourg serait bombardé, ruiné, incendié, était aussi impossible que de prévoir, le 4 septembre, que Paris soutiendrait un siége de quatre mois et subirait toutes les privations de la famine et toutes les horreurs du bombardement. »

Essai sur le suffrage universel et sur les moyens de le compléter. Strasbourg, imp. Vve Berger-Levrault, in-8°.

« L'auteur, qui a gardé l'anonyme, en est évidemment à faire ses premiers débuts dans la politique, car nous avons rarement rencontré brochure de circonstance dans laquelle régnât à un plus haut degré une aussi considérable confusion : confusion dans la pensée et confusion dans le langage, les idées étant pour le moins singulières et les mots pour les exprimer pendant autour de la pensée comme un habit qui n'a pas la mesure. L'auteur, pour compléter le suffrage universel, a inventé de faire élire des députés par tous les électeurs d'abord, puis d'autres par les conseils municipaux, d'autres par les conseils cantonaux qui n'existent même pas, enfin, d'autres encore par les conseils généraux : il appelle les premiers les députés de l'individualisme sans qu'on comprenne ce que l'individualisme vient faire dans cette affaire; il appelle les autres les députés communaux, cantonaux et départementaux.

Digitized by Google

Toute cette foule bariolée irait ensemble former le Corps législatif, et l'auteur, qui a lu Mill et Humboldt et qui les cite un peu à tort et à travers, estime que cette représentation sera excellente, parce qu'en elle se réunirait ce que Humboldt regarde comme les conditions essentielles du développement humain : la liberté et la variété de situation. Il est probable au contraire que de ce méli-mélo des députés de l'individualisme, de la commune, du canton et du département, sortirait, au bout de peu de séances, le gâchis le plus merveilleux qu'on puisse rêver. »

A. SCHNÉEGANS.

FAUCONNEAU-DUFRESNE. *Les Assises du royaume de Jérusalem.* Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour de Colmar, le 3 novembre 1869. Colmar, imp. Hoffmann, in-8°, 50 pag.

FLACH (Jacques). *De la subrogation réelle.* Paris, imp. Hennuyer, lib. Durand, in-8°, III et 184 pag.

« Etude sur un sujet difficile, compliqué et d'un haut intérêt pratique. Aucun travail n'avait encore donné une idée nette sur l'ensemble de cette matière et posé des règles fixes sur lesquelles l'arbitraire n'eût aucune prise. M. F. a entrepris d'établir les bases d'une théorie de la subrogation réelle ; son travail, qui a obtenu une médaille d'or de la Faculté de droit de Strasbourg, a d'abord paru dans la *Revue historique de droit français et étranger*, dirigée par M. LABOULAYE. »

GOLDENBERG (Alf.). *Des devoirs de l'Etat envers les populations frontières.* (Voir un article d'E. About dans le *Soir* du 28 juin.)

HAAS. *Le patronage de la peine.* Colmar, imp. Jung, 50 pag. in-8°.

LEFÉBURE. *Discours prononcé au Corps législatif. Interpellation sur les affaires d'Algérie, séance du 8 mars 1870.* Paris, imp. et lib. Wittersheim, in-8°, 38 pag. (Extrait du *Journal officiel* du 9 mars 1870.)

LÉVY (Jules). *Révision du code de procédure, examen du projet de loi avec les observations et modifications dont il est susceptible. 1re Partie : de la conciliation et de la compétence des justices de paix.* Strasbourg, Derivaux, 2 fr. (Se vend au profit des pauvres de la Petite Pierre.)

TEUTSCH. *Réflexions sur le cantonnement des droits d'usage en bois soi-disant communaux*, présentées au Conseil général du Bas-Rhin, pendant sa session de 1869. Strasbourg, imp. Silbermann, in-8°, 16 pag.

Ville de Strasbourg. Cahier d'observations, présenté par le maire à l'appui du compte administratif de 1869. Strasbourg, imp. Simon, in-8°, 346 pag.

Digitized by Google

ZORN DE BULACH. Discours prononcé au Corps législatif. *Projet de loi sur la nomination des maires.* Séance du 22 juin 1870. Paris, imp. et lib. Wittersheim, in-8°, 23 pag. (Extrait du *Journal officiel* du 23 juin.)

IV. SCIENCES ET ARTS

ARISTOXÈNE. *Eléments harmoniques d'Aristoxène,* traduits en français pour la première fois d'après un texte revu sur les sept manuscrits de la bibliothèque impériale et sur celui de Strasbourg, par Ch. E. Ruelle. Paris, imp. Laîné, lib. Haffner, in-8°, XX et 128 pag. et 5 planches. (Collection des auteurs grecs relatifs à la musique.)

BERDELLÉ, *Karl, Benjamin Franklin : Im Vetter Richard sin Kunst oder der Wej zum Vermöje, frej in's Nidderelsässisch üwersetzt sine Landslite zum Hochzitgschenk.* Haguenau, imp. Edler. Strasbourg, Noiriel, in-24, 54 pag.

BLUM. *De la septicémie chirurgicale aiguë.* Strasbourg, imp. Silbermann, in-8°, 103 pag.

BŒCKEL. *Désarticulation de la cuisse, nouveau mode de réunion des plaies d'amputation par la suture profonde à étau.* Strasbourg, imp. Silbermann, in-8°, 16 pag. (Extrait de la *Gazette médicale.*)

DOLLFUS-AUSSET. *Matériaux pour l'étude des glaciers. Résumés météorologiques et glaciaires. Aide-mémoire.* Vol. supplémentaire, 1870. Strasbourg, imp. Silbermann. Paris, lib. Savy, in-8°, 1001-1104 pag.

ENGEL (Alf.) *L'industrie cotonnière aux Etats-Unis.* Mulhouse, imp. Bader, in-8°.

ERESBY (d'). *L'Alsace. Revue agronomique des années 1868-69. Précédé d'un avant-propos par Flaxland.* Colmar, imp. Ladreyt, lib. Held, in-8°, 152 pag.

GLADBACH. *Les Constructions en bois de la Suisse* (trad. de l'allemand par *Schacre, architecte* et *H. de Suckau.*) Paris, imp. Jouaust, lib. Morel, in-fol., 66 pag. et 40 planches.

HIRN. *Introduction à l'étude météorologique et climatérique de l'Al-*

Digitized by Google

. *sace.* Colmar, imp. Decker, in-8°, 71 pag. (Extrait du *Bulletin de la Société d'histoire naturelle.*)

KIRSCHLEGER. *Flore vogéso-rhénane, ou description des plantes qui croissent naturellement dans les Vosges et dans la vallée du Rhin. T. I. Plantes dicotyles pétalées.* Strasbourg, imp. Huder, lib. Treuttel.

KOPP. *Hygiène publique. De la rage.* Communication faite à la Société de médecine de Strasbourg (séance du 2 juin 1870). Strasbourg, imp. Silbermann, lib. Noiriel, in-8°, 19 pag.

Leçons de chimie professées en 1868 et 1869, par MM. Dehérain, Schutzenberger, Friedel, Leroux, Gautier, Tollens. Paris, imp. Lahure, lib. Hachette, in-8°, 244 pag. 6 fr.

LEPRIEUR. *Note sur le genre hæmonia.* Colmar, imp. Decker, in-8°, 34 pag. et 1 planche. (Extrait du *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar.*)

LEREBOULLET. *Notice biographique sur le Dr Faure-Villars.* Paris imp. Gauthier-Villars, in-8°, 20 pag.

LOUIS. *Le Révélateur ou l'art de se créer de six mille à cent mille francs de rente,* par Louis, propriétaire-viticulteur à Ribeauvillé. Strasbourg, imp. Simon, 4 pag., in-fol., ornées de dessins, 30 c.

« En vendant le *Révélateur* conditionnellement, je prouve mon désintéressement, et je rends un grand service aux pères de famille. En effet, si l'acheteur dans les trois jours n'est pas entièrement satisfait du *Révélateur*, il pourra me le renvoyer et je restituerai le prix d'achat. »

MARCK (Em. KRETZ.) *Théâtre de Strasbourg. Année théâtrale 1869-1870. A MM. les abonnés et habitués du théâtre.* Strasbourg, imp. Silbermann, in-8°, 7 pag.

MORACHE (Dr). *Considérations sur l'alimentation du soldat.* Paris, imp. Hennuyer, bureau de la *Revue militaire française,* in-8°, 92 pag.

Réduction de monnaies allemandes. Strasbourg, autographie Muller, 24 pag., in-12, 30 c.

RILLÉ (de). *Morceaux de chants à 1, 2 ou 3 voix.* Strasbourg, imp. Silbermann, Paris, bureau de l'*Echo des orphéons,* 20, rue Cadet, in-8°, 32 pag., 50 c.

SAINT-LOUP. *Sur le mouvement des projectiles sphériques dans l'air.* Strasbourg, imp. Silbermann, in-8°, 16 pag. (Extrait du *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Strasbourg, 1869.*)

Digitized by Google

SAINT-LOUP. *Géométrie dans l'espace.* 2e éd. Paris, imp. Raçon, lib. Hachette, in-18, XI et 124 pag., 1 fr. 50.

SÉDILLOT ET LEGOUEST. *Traité de médecine opératoire.* 4e éd. avec fig. Strasbourg, imp. Silbermann, lib. Treuttel, 2 vol. in-8°, 20 fr.

SÉDILLOT. *De la certitude en médecine. (Discours prononcé à la Société de médecine de Strasbourg, le 1er juillet 1869.)* Strasbourg, imp. Silbermann, in-8°, 9 pag.

SIEGFRIED. *Barême de thalers, gulden et florins en francs et centimes.* Strasbourg, lith. Siegfried, 24 pag.

SIEGFRIED. *Barême faisant connaître la réduction des monnaies allemandes en francs et centimes, accompagné des dessins des pièces.* Strasbourg, lith. Siegfried, 8 pag., in-8°, 50 c.

Société des amis des arts de Strasbourg. Compte-rendu de l'assemblée générale du 9 janvier 1870, Strasbourg, imp. et lib. Vve Berger-Levrault, 24 pag., in-8°.

Thermes (les) *de Bormio dans la Valteline supérieure (royaume d'Italie.)* Strasb., imp. Silbermann, lib. Noiriel, in-8°, 16 pag.

TOURDES. *Relation médicale de l'accident occasionné par la foudre le 13 juillet 1869, au pont du Rhin près de Strasbourg.* Strasbourg, imp. Silbermann, lib. Treuttel. Paris, lib. Baillière, in-8°, 32 pag.

WALDEJO. *Nouveau système de tente-abri du lieutenant W.* Colmar, imp. Hoffmann, in-8c, 14 pag. et 1 planche, 50 c.

WIMPFFEN. *Rapport sur les endémies de goître et de crétinisme dans l'arrondissement de Colmar.* Colmar, imp. Hoffmann, in-8°, 53 pag. (Extrait du *Recueil des travaux des conseils d'hygiène et de salubrité du Haut-Rhin.*)

V. LITTÉRATURE

A. Education, enseignement.

BECK. *Choix de lectures françaises,* 1re partie. *Lectures du premier âge.* 7e éd. Strasbourg, imp. et lib. Vve Berger-Levrault, in-12, VIII et 172 pag. 80 c.

Digitized by Google

Grammaire élémentaire à l'usage des écoles des sœurs de la Providence de Portieux. Strasbourg, imp. Leroux, in-18, 55 pag.

HEINTZ. *Le petit lecteur alsacien, ou exercices gradués pour apprendre facilement à lire le français,* 7e éd. Strasbourg, imp. et lib. Vve Berger-Levrault, in-12, 58 pag.

HIRTZ (Mlle). *Travaux à aiguille usuels. Méthode de coupe et de confection pour vêtements de femmes et d'enfants.* Nouvelle éd. illustrée de 154 figures. Paris, imp. Lahure, lib. Hetzel, in-18, 303 pag.

KAMPMANN. *Grammaire pratique de la langue française, avec de nombreux exercices.* 12e éd. Strasbourg, imp. et lib. Vve Berger-Levrault, in-12, 340 pag., 1 fr. 75.

KAMPMANN. *Deutsches Lesebuch für die Unter-und Mittelklassen hœherer Lehranstalten.* 7e Aufl. Strasbourg, imp. et lib. Vve Berger-Levrault, in-12, 252 pag., 1 fr. 25.

MEYER. *Syllabaire allemand et français ou méthode facile pour enseigner aux enfants à épeler et à lire l'allemand au moyen de gravures, accompagnées de courtes phrases,* etc. Strasbourg, imp. Silbermann. Paris, lib. Truchy, in-8°, 213 pag., 3 fr. 50.

ORTH. *Uebungsstücke im Lesen deutscher Sprache als zweiter Theil zu : Gründe zum Lesen.* 3e Aufl. Strasbourg, imp. Silbermann, lib. Derivaux, in-12, 64 pag.

PEY. *Cours élémentaire de langue allemande. Recueil de thèmes écrits et parlés par* Louis KOCH, *docteur en philosophie de l'Université d'Iéna.* Strasbourg, imp. Heitz. Paris, lib. Delagrave, in-12, 59 pag.

SCHUTZENBERGER (Ch.). *De la réforme de l'enseignement supérieur et des libertés universitaires.* Strasbourg, imp. Silbermann, lib. Treuttel et Wurtz, in-8°, 115 pag., 1 fr. 50.

« Cette brochure apporte un riche contingent à l'enquête ouverte et expose des vues de réforme du haut enseignement qui trouveront un grand retentissement. Dans le monde universitaire comme ailleurs, c'est le régime administratif et bureaucratique qui enlace et étreint les institutions publiques ; ce sont les abus de la réglementation qui appauvrissent les études, qui paralysent l'essor de la science, qui transforment le corps enseignant en une compagnie de fonctionnaires astreints à une besogne de véritables journaliers intellectuels, c'est le souffle de la liberté qui manque là comme partout et auquel il faut ouvrir largement les portes.

Telle est en deux lignes la pensée dominante du travail de M. S. Elle se reproduit dans chaque chapitre, à chaque page de son œuvre avec une infatigable persistance, comme le tocsin de la vérité qui sonne à coups pressés afin de réveiller les esprits les plus en-

Digitized by Google

gourdis, les intelligences les plus disposées à se livrer à ce béat contentement du présent qui est le symptôme le plus certain de la décadence. Les observations personnelles, les faits, les chiffres, les comparaisons édifiantes abondent dans l'écrit du savant professeur. Il ne raconte pas des rêves, il dit ce qu'il sait, ce qu'il a vu, étudié, expérimenté ailleurs... » CH. BŒRSCH.

WALTZ. *L'instruction populaire. Conférence faite à l'Association philomatique de Bayonne par* WALTZ, *professeur de rhétorique au lycée de Mont-de-Marsan.* Mont-de-Marsan, imp. Delaroy, in-8°, 11 pag.

B. Poésie, romans, critique.

Affaire Troppmann, débats sténographiés : l'acte d'accusation, la plaidoierie de Me Lachaud, le réquisitoire de M. Grandperret, récit de l'exécution capitale. Paris, Martinon, 256 pag., 50 c.

Troppmann ou les crimes de Pantin et de Soulz, par H. C. et J. C. Clichy, imp. Loignon. Paris, lib. Levrilly, in-18, 36 pag.

Le crime de Pantin. Affaire Troppmann, cour d'assises de la Seine. Epinal, imp. et lib. Pinot, in-8° à 2 colonnes, 32 pag.

LAURENT. *Grande complainte sur les crimes épouvantables de Pantin et d'Herrenfluh,* etc. *par Simon L., cultivateur à M. (Allier).* Gannat, imp. Daubourg, in-4° à 2 colonnes, 8 pag.

Brigands célèbres (les) : Cartouche, Mandrin, Fra Diavolo, Schinderhannes, etc. Paris, imp. Rochette, lib. Lebigre-Duquesne, in-32, 383 pag.

CARRAU (L.). *Exposition critique de la théorie des passions dans Descartes, Malebranche et Spinoza.* Strasbourg, imp. Silbermann, in-8°.

De sermonibus fidelibus Francisci Baconi Verulamii. Strasbourg, imp. Silbermann, in-8°.

CULMANN. *Die Namen der Raubthiere in verschiedenen Sprachen. Ein Beitrag zu der Theorie der primitiven oder seelisch-organischen Wortbildung.* Bischwiller, imp. Posth. Leipzig, Fleischer, in-8°, 66 pag.

« M. Culmann qui paraît avoir des théories tout à fait particulières sur la science du langage, prétend retrouver dans la racine *aha*, qu'il appelle *das indogermanische urverbum*, la plupart des noms servant à désigner les animaux carnassiers. Il se plaît à rapprocher cette racine *aha* de l'hébreu *avah* et nous ramène ainsi au beau

Digitized by Google

temps des étymologies hébraïques.. M. Culmann veut « protester contre la parcimonie de la nouvelle orthographe qui estime plus une mesquine économie de temps, de papier et d'encre que les indices étymologiques que renferme un grand nombre d'*h*. Dans le verbe *nehmen*, par ex., l'*h* montre que ce mot est une extension appropriative de *nahen*, s'approcher, et que si par conséquent l'on dit de quelqu'un : *er nahm den Apfel*, il est question d'un mouvement de la pomme vers cette personne, mouvement qu'elle a accompli elle-même et à l'aide de sa propre main. » Les passages que nous venons de citer nous paraissent suffisants pour faire connaître au lecteur les opinions linguistiques de l'auteur. »

EM. PICOT (*Revue de linguistique*, juillet 1870).

Zur Etymologie der Worte gehen und stehen. Ein Wort über indogermanische Wortbildung. Bischwiller, imp. Posth. Leipzig, Fleischer, in-8°, 72 pag.

Die dritte Kunkelstub bei der Frau Velten, ein kleines Lustspiel in elsässischer Mundart. Strasbourg, imp. Vve Berger-Levrault, lib. Noiriel, 20 pag., in-8° (par Muller, notaire à Bœrsch).

DREIMÆNNER. *La maison de banque Rapinard et Cᵉ ou un coquin de caissier, roman de mœurs, dessins de Lix.* Clichy, imp. Loignon. Paris, lib. Décembre-Alonnier, in-4° à 2 colonnes, liv. 1 à 21, 168 pag.

Ennui à Bade (l'), *par un chroniqueur.* Strasbourg, imp. Silbermann, in-16, 48 pag.

RATISBONNE. *Au pays des âmes. Scène dramatique.* Paris, imp. Claye, lib. Michel Lévy, in-18, 18 pag. (*Théâtre français.* Première représentation le 6 juin.)

RÉGEL (Maurice de). *Hugues de Rathsamhausen, roman.* Abbeville, imp. Briez. Paris, lib. Blériot, in-12, 286 pag. (Dédié à M. Ch. Dubois, à Strasbourg.)

Un souvenir de Mᵐᵉ Isabelle Monnier née André, née à Paris le 13 mai 1836, rappelée à Dieu le 21 août 1869 à Foëcy. Strasbourg, imp. Vve Berger-Levrault, in-8°, 110 pag.

Digitized by Google

VI. HISTOIRE.

A. Histoire générale.

HARTMANN-LIEBACH. *Voyage dans le nord et dans l'est de l'Europe raconté à ses neveux et nièces. Se vend au bénéfice de l'Institut des pauvres de Mulhouse.* Mulhouse, imp. Bader, in-8°, 320 pag.

« Ouvrage qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques alsaciennes, sans parler des autres. Ecrit sans prétention avec une verve toute juvénile, comme en retrouvent les vieillards qui n'ont jamais cessé d'être jeunes par le cœur et par l'esprit, rempli d'humour, de douce philosophie, d'observations piquantes, plein surtout de cette honnêteté de l'âme qui donne tant de charme aux œuvres qu'elle pénètre, le livre de M. Hartmann est destiné à être lu et feuilleté par grands et petits, par vieux et jeunes, et nous ajoutons, sans crainte de nous tromper, que tous les lecteurs de ce livre se sentiront devenus, en le fermant, les amis de son auteur. M. Hartmann raconte, avec un naturel plein de grâce, son voyage à travers la *Norvége* et la *Russie*, ses observations, ses aventures. Il entraîne à sa suite, et cette causerie douce insensiblement vous captive et vous attache.. (A. S.)

LEHR (Ernest). *Les Ecus de cinq francs au point de vue de la numismatique et de l'histoire,* avec 16 planches en relief. Strasb, et Paris, imp. Vve Berger-Levrault, in-8°, VII et 111 pag.

« Pour les esprits ingénieux et intelligents, l'histoire est une mine inépuisable dont les filons se poursuivent dans toutes les directions. Le charmant livre de M. E. Lehr est une preuve de ce que nous venons de dire. Que d'événements heureux ou sinistres attachés à l'effigie de ces écus de cinq francs. Que d'espérances déçues ou réalisées ne représentent-elles pas! M. Lehr, dans de courtes mais intéressantes notices, nous fait assister à tous les revirements politiques et sociaux que les écus de cinq francs représentent. La galvanoplastie, qui a admirablement reproduit les différents types et modules, donne à cette série d'études l'agrément et en quelque sorte la réalité d'une collection de monnaies véritables... A côté des qualités historiques et artistiques, ce livre en offre de pratiques que les esprits sérieux apprécieront à leur juste valeur. Nous ne pouvons que féliciter M. Lehr du talent avec lequel il a fait verdir et refleurir un rameau desséché de l'arbre du passé, nous l'en remercions sincèrement. »

L. B. B. (*Journal de Genève*).

SCHÆFFER (Ad.). *Les Huguenots du XVIe siècle.* Strasbourg, imp. Vve Berger-Levrault. Paris, Meyrueis, in-8°, VII et 331 pag., 5 fr.

Digitized by Google

« Il est vraiment fâcheux que M. Schæffer n'ait pas compris quel mauvais service il rendait aux réformés du XVIe siècle en se croyant obligé de démontrer systématiquement que les huguenots avaient des sentiments religieux, de l'imagination, de l'esprit, une certaine force de volonté, qu'ils aimaient leurs femmes et leurs enfants, qu'ils respectaient leurs parents, qu'ils ne maltraîtaient pas trop leurs serviteurs, qu'ils avaient des amis, etc. Mais les plus fanatiques adversaires de la Réforme n'ont jamais osé nier ces choses-là ! Ce sont des sentiments d'ordre naturel, implantés dans tous les cœurs et que M. Schæffer retrouvera chez les turcs et les païens aussi bien que chez les huguenots... Il y avait des catholiques extrêmement respectables par leurs mœurs et leur foi (Michel de l'Hôpital, par ex.), il y avait des huguenots grands coquins... En somme, l'ouvrage de M. Schæffer aurait gagné beaucoup à être rédigé d'après un autre plan, moins scolastique et systématique et avec un peu moins de préoccupations religieuses. Il aurait certainement produit plus d'effet en attribuant un peu moins à tous les huguenots des vertus qu'il refuse à tous les catholiques. L'auteur a l'air de se faire violence pour arriver à l'impartialité, mais c'est là une de ces qualités primordiales, élémentaires, de tout historien sérieux, qu'il n'y a aucun mérite à avoir et qui doit exister tout naturellement. » R. Reuss (*Revue critique*).

B. La guerre par rapport à l'Alsace.

I. Historiens.

Abani (C.). *Im Lager der Franzosen. Bericht eines Augenzeugen über den Krieg in Frankreich.* Leipzig, Prochaska, 8 livraisons à 5 gr.

L'auteur, pseudonyme, est M. Bancalari, officier d'état-major autrichien, qui suivit les quartiers-généraux français depuis le commencement des hostilités et qui dispose de matériaux peu communs.

Albert. *Deutschlands Krieg gegen Frankreich 1870. Eine Chronik zur Erinnerung an deutsche Kraft und deutsche Treue.* Dresden, Lohse, in-4°, 48 pag., livraisons.

Arnould (Arthur). *Une campagne à la Marseillaise.* Paris, Le Chevalier, in-18, 1 fr. 50.

Bavoux (Evariste). *La Prusse et le Rhin.* Paris, Dentu, in-8° cartes, 3 fr.

Digitized by Google

Blätter aus dem Tagebuche eines Strassburgers während der Belagerung in den Monaten August und September 1870. Altona, Verlagsbureau Prinz, 74 pag., in-8°.

M. Fischbach a fait mettre dans le *Courrier du Bas-Rhin* que cet opuscule était une reproduction textuelle des articles d'après lesquels il avait composé son propre livre. Le jugement est sévère, et l'auteur allemand, en appelant sa brochure *Extraits du journal d'un Strasbourgeois*, est resté dans la vérité.

BÖNNEKEN. *Auf nach Frankreich! oder der Krieg der Deutschen gegen die Franzosen im Jahr 1870.* Gladbach, Hoster, in-8°, livraisons.

BÖTTCHER. *Was fordern wir von Frankreich? Eine Krieges- und Friedensschrift.* Hannover, Schmorl, in-8°, 2 ½ ngr.

BORBSTÆDT. *Der deutsch-französische Krieg 1870.* Berlin, Mittler, in-8°, livraisons.

BORMANN. *Viktoria! Deutschlands Heldenkampf und der Sieg über Frankreich.* Berlin, Kœppen, in-8°, livraisons.

BORN. *Deutschlands Vertheidigungskampf gegen Frankreich im Jahr 1870.* Berlin, Gerschel, in-8°, livraisons.

BUEHRMANN. *De Fransch-Pruissische Oorlog.* Amsterdam, Bührmann, 8 livraisons.

CASTON (de). *Les Français sur le Rhin. La France devant l'opinion publique.* Paris, imp. Dufour, lib. internationale, in-8° 24 pag.

CÉSÉNA (Am. de). *Histoire de la campagne de Prusse en 1870, illustrée de portraits historiques et gravures,* publiée par livraisons à 10 c. Paris, Garnier, in-18.

CHANTREL. *La Guerre de Prusse.* Paris, imp. Cusset, lib. Palmé, in-8°, 64 pag.

Conditions de la paix et les droits de l'Allemagne (les), par Historicus (Strœhlin, un Suisse, ancien étudiant de la faculté de théologie de Strasbourg, auteur d'une étude sur *le montanisme*). Genève, in-8°.

Historicus prend l'histoire dans M. de Treitschke. S'il a fait sa brochure pour obtenir une décoration prussienne, il n'aurait pu mieux faire. E. SCHURÉ.

DAHN (Félix). *Die deutsche Provinz Elsass und Lothringen,* dans la *Gazette d'Augsbourg,* N°s 295, 300, 302, 304.

Défense de Strasbourg (la), *jugée par un républicain. Lettre à*

Digitized by Google

un patriote de la Suisse. Neuchâtel, imp. Attinger, chez les principaux libraires, in-8°, 22 pag.

DÖRR. *Der deutsche Krieg gegen Frankreich im Jahr 1870. Mit Portraits und einer Kriegskarte.* Berlin, Duncker, gr. in-8°, livraisons.

DRESKY. *Der Krieg zwischen Deutschland und Frankreich.* Potsdam, Rentel, in-8°, livraisons.

ENGEL. *Erlebnisse und Wahrnehmungen bei Ueberbringung einer Sendung von Liebesgaben des Berliner Hülfsvereins an die Belagerungstruppen von Strassburg.* Berlin, k. statist. Bureau, in-8°, 71 pag., 10 ngr.

Elsass und Lothringen. Statistisch-geographische und hist.-politische Lebensbilder. Langensalza, Gressler, in-8°, 72 pag., 5 ngr.

FECHNER. *Der deutsch-französische Krieg von 1870. Mit Illust.* Berlin, Grote, in-8°, livraisons.

FISCHBACH (G.). *Le siége et le bombardement de Strasbourg.* Strasbourg, imp. Silbermann, chez tous les libraires, in-12, 175 pag., 4e éd. Strasbourg, imp. et lib. Schauenburg, 2 fr. Trois éditions allemandes, dont la troisième avec portrait du général Uhrich.

FISCHBACH ET MÜNCH. *Guerre de 1870. Album du siége et du bombardement de Strasbourg,* texte par G. FISCHBACH. Strasbourg, imp. et lith. Münch.

FLACH (J.). *Rapport au maire sur les travaux du Comité de secours pour les victimes du siége, du 2 octobre au 5 novembre 1870.* Strasbourg, aut. Groskost, 10 pag., in-4°.

« Pour qu'une institution puisse vivre, il faut avant tout qu'elle soit autonome, le sentiment du devoir chez des hommes de cœur est à la fois le meilleur des contrôles et la règle la plus efficace, la plus féconde... »

FRANCK (Ad.). *Lettres sur la guerre de 1870.* Milan, Dumolard, in-8°, 48 pag.

« Ce qui est hors de doute, c'est votre dessein, poursuivi avec une cruauté implacable, de dévaster, de ruiner, de souiller, d'ensanglanter toute la France. Les villes ouvertes et les villes fortes, les villages comme les cités, aucun lieu habité n'est à l'abri du torrent de l'invasion. Votre artillerie, dirigée avec une adresse surprenante, et par conséquent frappant toujours avec intention, écrase aussi bien les habitations privées et les populations pacifiques que les citadelles et leurs défenseurs. Elle ne se fait pas de scrupule de

Digitized by Google

détruire mêmes les monuments les plus vénérés de l'art et de la religion, puisqu'elle a dirigé ses coups contre la cathédrale de Strasbourg. Ce qui n'est pas écrasé par les boulets et les bombes est dévoré par le feu..»

FRANZ. *Der deutsche Krieg von 1870 gegen den Erbfeind. Seine Entstehung und sein Fortgang bis zu den neuesten Ereignissen.* Berlin, Beck, in-8°, livraisons.

FUSTEL DE COULANGES. *L'Alsace est-elle allemande ou française? Réponse à M. Mommsen (suivi d'une lettre aux pasteurs de l'armée prussienne).* Paris, imp. Lahure, lib. Dentu, in-32, 16 pag.

M. Fustel se trompe quand il fait du général Uhrich un alsacien; nous nous étonnerons aussi de le voir parler de Colmar *ville romaine* : Notker le bègue, moine de St. Gall, est le premier qui, dans son récit des guerres de Charlemagne, ait parlé de Colmar, *apud Canisium* tom. II, part. 3, pag. 73.

GASPARIN (A. de). *La république neutre d'Alsace.* Genève, imp. Ramboz, lib. Georg, in-12, 126 pag. (Extrait du *Journal de Genève.*)

GLASENAPP (VON). *Kriegs-Zeitung. Tagesbericht der Militärischen Blätter vom Kriegsschauplatze.* Berlin, in-4°, livraisons.

GOSSI. *La réconciliation de la France et de l'Allemagne, réponse d'un allemand à la lettre de D. Strauss à Renan.* Anvers, Mees, in-8°, 64 pag.

GRIESINGER. *1870. Der grosse Entscheidungskampf zwischen Deutschland und Frankreich. Mit vielen Abbildungen.* Stuttgart, Vogler, in-4°, livraisons.

GUIZOT. *La France et la Prusse responsables devant l'Europe.* Paris, M. Lévy, in-18, 1 fr.

GUTHE. *Die deutsch-französischen Grenzgebiete nebst Angabe der ehemaligen (1610) Grenzen Deutschlands gegen Frankreich und der Sprachgrenze beider Völker.* Hannover, Schmorl, gr. in-fol., lith. col., 5 ngr.

HAHN, WERNER. 1870. *Der Krieg Deutschlands gegen Frankreich. Mit zahlreichen Abbildungen.* Bielefeld, Velhagen, gr. in-8°, livraisons.

HALLBERGER. *Vom Kriegsschauplatz. Illustrirte Kriegszeitung für Volk und Heer.* Stuttgart, Hallberger, gr. in-fol., livraisons.

HELD (Alexis). *Der Antheil der bayer. Armee an dem Nationalkriege gegen Frankreich.* München, Merhoff, in-8°, livraisons.

Digitized by Google

HERCHENBACH. *Die Hyänen des Schlachtfeldes.* Mülheim, Bagel, in-8°, 5 ngr.

HIRSCH (Franz). *Vom deutschen Elsass. Briefe an einen Freund.* Leipzig, Payne, in-16, 54 pag., 5 ngr.

HOYNS. *Die Zurücknahme von Elsass und Lothringen.* Hannover, Schmorl, in-8°, 15 pag., 2 ½ ngr.

JAHN. *Der Krieg von 1870, dem deutschen Volke erzählt.* Halle, Mühlmann, in-8°, livraisons.

KESSEL (v.). *Der Krieg Deutschlands gegen Frankreich im Jahr 1870.* Mit Karten, Plänen. Berlin, Schulze, in-8°, livraisons.

LA BEDOLLIÈRE (E.) *Histoire de la guerre de Prusse,* 1re série. Paris, lib. Barba.

LA BRUGÈRE (de). *Histoire de la guerre de Prusse.* Paris, Fayard, in-4° à 2 colonnes, éd. illustrée, 10 c. la livraison.

LENZ (Gust.). *Die alten Reichslande Elsass und Lothringen und ihre Stellung zum neuen Reiche.* Greifswald, Bamberg, in-8°, 69 pag., 10 ngr.

Letters of the War between Germany and France. London, Trübner. (Contient les deux lettres de Mommsen à la *Perseveranza* et au *Secolo* de Milan, la lettre de Strauss à Renan, cinq lettres de Max Müller au *Times,* enfin la lettre de Th. Carlyle au même journal.)

Liste des réfugiés strasbourgeois. Trois numéros du 15 au 24 septembre. Bâle, in-8°.

LÖHER (Franz). *Abrechnung mit Frankreich.* (*Aus den Ergänzungsblättern zur Kenntniss der Gegenwart.*) Hildburghausen, bibl. Institut, gr. in-8°, 25 pag., 3 ngr.

LORENZ UND SCHERER. *Geschichte des Elsasses.* Berlin, Duncker, in-8°, 2 parties.

Lotharingen en de Elzas? Amsterdam, Höveker, in-8°, 8 pag., par M. Grœn van Prinsterer. Forme le N° 43 des *Nederlandsche Gedachten.*

LUBOJATZKY. *Die Kriegs-Chronik vom Jar 1870.* Dresden, Wolf, in-8°, livraisons.

MALFATTI. *Notizie intorno al Campo della Guerra sul mediae basso Reno.* Milano, Tip. della Perseveranza, in-16, 11 pag., 1 carte.

MARCHAL (l'abbé). *Le drame de Metz, français et allemand.* Colmar, Decker, 2 pag., in-4° (publié d'abord à Lyon).

Digitized by Google

MARCHAND (Alfred). *Le siége de Strasbourg, 1870, suivi de l'histoire de la bibliothèque et de la cathédrale de Strasbourg.* Paris, Cherbuliez, in-18, 3 fr. (Le livre renferme des erreurs nombreuses.)

MAURER (Franz). *Deutschlands strategische Grenze gegen Frankreich. (Aus den Ergänzungsblättern.)* Hildburghausen, bibl. Institut, gr. in-8°, 8 pag., 4 ngr.

MAURENBRECHER. *Elsass, eine deutsche Provinz.* Berlin, Weber, in-8°, 23 pag., 4 ngr.

MAZAS DE SARRION. *Histoire de Prusse depuis l'origine jusqu'aux derniers événements.* Paris, Dentu, in-8°, 5 fr.

MENGER (Rud.). *Geschichte des deutschen Krieges 1870 wider den Erbfeind.* Berlin, Ebeling, In-8°, livraisons.

MENZEL (W.). *Elsass und Lothringen sind und bleiben unser.* Stuttgart, Kröner, in-8°, 95 pag., 10 ngr.

MENZEL (W.). *Geschichte des französischen Krieges von 1870.* Stuttgart, Krabbe, in-8°, livraisons.

MEYER (Gust.). *Elsass und Lothringen. Eine volkswirths. Studie.* Bielefeld. Thiele, in-8°, 25 pag., 7 ½ ngr.

MÉZIÈRES. *L'invasion allemande en Alsace, Le bombardement de Strasbourg.* (*Revue des deux Mondes* du 15 octobre), in-8°. (Ce travail n'est pas exempt d'erreurs.)

MICHELET. *La France devant l'Europe.* Florence, Lemonnier, 134 pag., in-12., 2 fr.

« Rien ne marque mieux les vues haineuses de l'invasion, le plan de créer des haines ineffaçables que l'emploi de l'armée badoise à la destruction de Strasbourg. Cette œuvre de barbarie exécutée précisément par les plus proches voisins, constitue Bade et l'Alsace en opposition durable, fait de cette jalouse Bade comme un geôlier prussien intéressé par son crime à tenir de près la captive. L'étrange, c'est qu'on n'a pas prévu une chose pourtant naturelle. On se trouve avoir par là doublé, creusé le fossé qui sépare l'Alsace de Bade. Le Rhin devient par ces haines d'une profondeur immense. Entre Strasbourg et Kehl, maintenant ce n'est plus un fleuve qui roule, c'est un gouffre, l'abîme des mers. »

MICHIELS (Alfred). *Les droits de la France sur l'Alsace et la Lorraine.* Bruxelles, Vanderauwera, in-8°, 80 pag., 1 fr.

MÜHLFELD. *Der deutsch-französische Krieg von 1870.* Bielefeld, Thiele, in-8°, livraisons.

MÜLDENER. *Deutsch-französische Kriegs-Chronik. Zur Erinne-*

Digitized by Google

rung für Mitstreitende und Mitlebende. Halle, Herrmann, gr. in-8°, livraisons.

MULLER (Ch.). *Nos frontières du Rhin,* 2e éd. Paris, Dentu, in-8°, 3 fr.

NOIR (Louis). *L'art de battre les Prussiens.* Paris, lib. Degorce-Cadot, in-18, 1 fr. 50.

OTTO (Louise). *Privatgeschichten der Weltgeschichte. Neufranzösisches und Altdeutsches.* Leipzig, Matthes, in-8°, XIV et 244 pag., 1 thaler.

Pendant l'armistice. Dernière protestation d'un Strasbourgeois. Genève, Richard, in-8°.

Petit almanach national de la guerre contre la Prusse. Paris, Plon, in-32, 192 pag., 50 c.

Politique des rois de Prusse (la), *conseils du grand roi,* nouvelle éd. d'un mscr. attribué à Frédéric II. Paris, Lannes, in-8°, 1 fr.

Prussiens en France (les) *(1792, 1814-1815). Histoire complète de la monarchie prussienne depuis sa fondation jusqu'à la bataille de Sadowa!* par les auteurs du *Dictionnaire de la Révolution française.* Paris, lib. Décembre-Alonnier, 1 vol. in-4° à 2 colonnes, 848 pag. avec illustr., 11 fr. 50.

REMY (Max). *Der deutsche Heldenkampf im Jahr 1870, in Wort und Lied.* Berlin, Klönne, gr. in-8°, livraisons.

SCHMIDT (Ferd.). *Der Franzosenkrieg 1870.* Berlin, Lobeck, in-8°, livraisons.

REYMOND (W.). *La Prusse, la république et les conséquences de la guerre.* Réponse à Historicus. Genève, Richard, 75 c.

R. (M. de). *Le siége et le bombardement de Strasbourg.* Journal d'un habitant de la campagne, (Bischheim) in-8°. (Extrait de la 4e livraison (1870) du *Messager des sciences historiques de Belgique,* publié à Gand, tirage à 25 exemplaires.

RITTWEGER. *Der französisch-deutsche Krieg 1870.* Frankfurt Krebs, in-4°, livraisons.

RÜSTOW (W.). *Der Krieg um die Rheingrenze 1870.* Zurich Schulthess, in-8°, 5 livraisons.

SCHMIDT (Ad.). *Elsass und Lothringen. Nachweis, wie diese Provinzen dem deutschen Reiche verloren giengen.* 2e éd. Leipzig, Vest, in-8°, IV et 68 pag., 10 sgr. La 1re éd. a paru en 1859.

Digitized by Google

SCHURÉ (Ed.). *L'Alsace et les prétentions prussiennes.* Réponse d'un Alsacien aux Allemands. Genève, lib. Richard, in-8°, 60 pag., 1 fr.

STEGER (Fr.). *Das Elsass und das Lothringen, Land und Leute, Ortsbeschreibung, Geschichte und Sage.* Leipzig, Quandt, in-8°, VIII et 95 pag., 15 sgr. D'après le livre de Huot, *Des Vosges au Rhin!!*

Strasbourg. Quarante jours de bombardement, par un réfugié strasbourgeois. (A. Schneegans.) Lausanne, imp. Bridel; Neuchâtel, lib. Sandoz, in-8°, 71 pag., 1 fr. (Cet ouvrage, qui est daté de Zurich, porte pour devise *Français ne puis, — Prussien ne daigne, — Strasbourgeois suis.* A paru d'abord dans le *Nord).*

Straatsburg (het Bombardement van). Schoonhoven, van Nooten in-8°, 8 pag. Prix : 10 c.

Straatsburg, hare belegering in 1870. In verhalen geschetst dvor den schrijvere von den Fransch-Pruisischen Oorlog in 1870. Groningen, Beijer, in-8°, 43 pag. Prix : 20 c.

TREITSCHKE (v.). *Was fordern wir von Frankreich?* (Abdruck aus dem XXVI. Bande der *Preuss. Jahrbücher.)* Berlin, Reimer, VIII et 47 pag., 6 sgr.

Comparez : A. SCHWEIDNITZ : *Ein elsässischer Protest,* Offenes Schreiben an Professor H. v. Treitschke. Genf. Richard 1871. 20 pag., in-8°, ainsi que : *Lieder des Hasses,* politische Gedichte von einem Elsässer. Genf, Richard 1871, 20 pag., in-8°.

TRÜTZSCHLER (v.). *Illustrirter Kriegsschauplatz von Deutschland und Frankreich 1870.* Dresden, Tittel, gr. in-8°, livraisons.

Unser wiedergewonnenes Land. Beiträge zur Kenntniss des deutschen Gebietes in Elsass und Lothringen. Berlin, Dümmler, in-8°, 75 pag., 10 ngr.

Pag. 23 on lit : « Quelle fut la douleur de celui qui écrit ces lignes quand l'été dernier, un honorable négociant de Colmar lui raconta combien il était difficile aux Allemands de soutenir l'intérêt de l'Allemagne. La *Gazette de Cologne,* celle d'*Augsbourg* ne pouvaient arriver au Casino que *payées* par des particuliers; c'étaient des particuliers qui *fournissaient les appointements* du professeur de littérature allemande du lycée... » Ces assertions de M. Lehfeldt sont complétement fausses, nous sommes autorisé à y donner un démenti formel.

USINGER. *Die Grenze zwischen Deutschland und Frankreich.* Eine hist. Skizze. Berlin, Mittler, in-8°, 66 pag., 8 sgr.

Digitized by Google

VANDEVELDE (lieutenant-colonel). *La guerre de 1870*, avec plans. Bruxelles, lib. de l'office de publicité, livraisons, in-8°.

VOGT (Karl). *Politische Briefe an Fried. Kolb.* (Separatabdruck aus dem *Schweizer Handelskourier.*) Biel, Steinheil, in-8°, 54 pag.. 5 ngr.

VOLGER (Franz). *Elsass, Lothringen und unsere Friedensbedingungen.* Anklam, Dietze, in-16, 16 pag., 2 ½ ngr.

WACHENHUSEN. *Der deutsche Volkskrieg.* Illustrirte Schilderungen. Berlin, Verlag der Hausfreundexpedition, gr. in-4°, livraisons.

WAGNER (Ad.). *Elsass und Lothringen und ihre Wiedergewinnung für Deutschland.* Leipzig, Duncker, gr. in-8°, 90 pag., 12 ngr.

WICKEDE (J. von). *Kriegsbilder des Jahres 1870.* Hannover, Rümpler, in-8°, VIII et 439 pag., 1 thaler 7 ½ ngr.

WOHLWILL (Ad.). *Geschichte des Elsasses* in kurzer Uebersicht. Hamburg, Meissner, in-8°, IV et 78 pag., 6 ngr.

II. CARTOGRAPHES

Album de photographies (40) sur le bombardement de Strasbourg, par Baudelaire, Saglio et Peter, avec frontispice de Dock, offert au comité central suisse pour Strasbourg, par les membres du comité de secours strasbourgeois.

BŒCKH UND KIEPERT. *Historische Karte von Elsass und Lothringen zur Uebersicht der territorialen Veränderungen im 17. und 18. Jahrhundert.* Berlin, Reimer, in-fol., 15 sgr.

BROUTTA. *Ruines de Strasbourg*, album composé de 13 dessins, lith. Braun, Genève, 15 fr.

G. O. *Guerre de 1870. Strasbourg après le bombardement.* Vues d'après nature. Strasbourg, lith. Oberthür.

Karte des Kriegsschauplatzes 1870. Mit besonderer Bezeichnung der geraubten deutschen Provinzen *Elsass und Lothringen.* Berlin, Janke, in-fol. lith. et col., 4 sgr.

KIEPERT. *Elsass und Lothringen nach ihrer gegenwärtigen Eintheilung* seit der deutschen Besitzergreifung. Berlin, Reimer, fol., col., 10 sgr.

Digitized by Google

KIEPERT. *Specialkarte der deutsch-französischen Grenzländer, mit Angabe der Sprachgrenze.* Berlin, Reimer, 2e éd., in-fol., Chromol. et col. 7 ½ ngr.

LIEBENOW (von). *Karte der Provinzen Elsass und Lothringen.* Hannover, Oppermann, in-fol., 1 thaler.

Lotharingen en Elsasz. Amsterdam, Seyffart, carte lith. et col.

PETERMANN. *Das General-Gouvernement Elsass und die deutsch-französische Sprachgrenze.* Massstab 1 : 740 000. Gotha, Perthes, in-fol. (Tiré des *Geog. Mittheilungen,* 1870, XII.)

Plan de la ville de Strasbourg, d'après le plan général dressé par J.-N. Villot. Strasbourg. Vve Berger-Levrault. in-fol., lith. et col.

Plan de Strasbourg après le bombardement, par Bourrit, architecte. Strasbourg. lith. Simon. 1 feuille, 2 fr.

Plan von Strassburg. Massstab 1 : 50 000. Leipzig, Serbe, in-16, 1 ngr.

Plan von Weissenburg und Umgebung. Massstab 1 : 100 000. Leipzig, Serbe, in-16, 1 ngr.

Schlachtfelder des deutsch-französischen Kriegs. Berlin, Barthol, in-fol., 6 Karten, 7 ½ ngr.

Skizze vom Gefechtsfelde von Weissenburg. Massstab 1 : 50 000. Berlin, Schropp, gr. in-4°, lith. et color., 2 ½ ngr.

Skizze vom Gefechtsfelde von Woerth, Berlin, Schropp, gr. in-4°, lith. et col., 2 ½ ngr.

Ubersichtskarte des d. Heereszugs von Weissenburg bis Paris mit genauer Angabe sämmtlicher Marschrouten der deutschen Armeen. Leipzig, Löes, in-fol, chromolith., 2 ½ ngr.

WINTER (Ch.). *Albums photographiques sur le siége de Strasbourg.*

Parmi les événements qui en 1870 ont le plus vivement ému l'opinion publique, il est permis de citer en première ligne le bombardement de Strasbourg et la destruction volontaire, de la part de l'ennemi, de tous ses monuments, de son musée de peinture et de sa splendide bibliothèque. Cette manière barbare de faire la guerre a même paru à certaines personnes tellement contraire à toute notion de civilisation et d'humanité qu'elle a trouvé des incrédules. Un des plus habiles photographes de Strasbourg, M. Winter, s'est chargé de convaincre ceux qui auraient encore des doutes sur les procédés employés par les Allemands dans l'espoir trompeur d'amener plus vite la ville à capituler. Il a publié deux albums de 20 planches chacun, reproduisant l'un les parties des fortifications et des

Digitized by Google

établissements militaires détruits par le feu des assiégeants, l'autre les édifices civils ou religieux qui ont été réduits en cendres avant qu'une seule pierre de l'enceinte ait été écornée. Les photographies de M. Winter, par leur exécution hors ligne, font autant honneur à son sentiment artistique qu'à son habileté professionnelle. Toutefois, c'est moins à titre d'œuvre d'art que nous le signalons, que comme un monument irrécusable de ce qu'a pu produire la guerre en plein XIXe siècle, conduite par des hommes qui font à tout propos si grand étalage de leurs lumières et de leur piété. Les deux albums de M. Winter se complètent d'une façon significative; le premier démontre péremptoirement combien il était superflu de commettre les actes de vandalisme dont témoigne le second.

E. L.

Ruines du Temple-Neuf, de la Bibliothèque et du Gymnase. Strasbourg, Vve Berger-Levrault, lithographie.

Plan de Strasbourg après le bombardement. Strasbourg. Vve Berger-Levrault.

III. Juristes et orateurs.

Baur (W.). *Strassburg eine deutsche Stadt.* Rede zur Feier des 18. October 1870 in der *Aula des Johanneums* in Hamburg gehalten. Hamburg, Agentur des rauhen Hauses, in-8°, 40 pag., 5 sgr.

Bluntschli. *Das moderne Völkerrecht in dem französisch-deutschen Kriege.* Rectoratsrede geh. am 22. November 1870. Heidelberg, Bassermann, in-8°, 31 pag.

Bruns. *Deutschlands Sieg über Frankreich,* Rede. Berlin, Puttkammer, in-8°, 2 ngr.

Friede. *Unser Recht und unsere Pflicht in Bezug auf Elsass und Lothringen.* Rede zur Feier des *Heydianums.* Schweidnitz, Heege, in-8°, 20 pag., 4 ngr.

Gross. *Vier Soldatenpredigten, geh. in Frankreich von dem kath. Feldgeistlichen* G. Gross. Kempten, Kösel, 6 kr.

Frommel (Em.). *Rede, geh. in der St. Thomaskirche beim Einzug der deutschen Truppen in Strassburg* den 30. September 1870. Strasbourg, Vomhoff, in-8°, 8 pag., 3 ngr.

Handelskammer Leipzig. An das k. Ministerium des Innern zu Dresden (Gutachten über die Wirkungen, welche ein Anschluss des Elsasses und beziehentlich Lothringens an den deutschen Zollverein auf unsere Baumwollindustrie haben müsste.) Leipzig, in-4°, 7 pag.

Digitized by Google

HEGEL (Dr E.). *Die deutsche Sache und die deutschen Hochschulen.* Rede gehalten am 4. November 1870, von *H. Prorector der Universitæt Erlangen.* Erlangen, Besold, in-8°, 21 pag., 5 ngr.

ROLIN-JÆQUEMYNS. *La guerre actuelle dans ses rapports avec le droit international.* Gand, imp. Van Doosselaere. Paris, Durand, in-8°, 82 pag., 2 fr. 70. (Extrait de la *Revue de droit international.*)

Brochure prussophile; on y lit pag. 21 : « Le bombardement de Kehl, où ne se trouvait *aucune batterie badoise* (19 août), paraît une infraction à la règle qui défend de bombarder des villes ouvertes. » — Dans la nuit du 18 au 19, les canons de Kehl lancèrent par dessus la citadelle leurs projectiles sur la ville. C'est après cette nuit que l'ordre arriva de bombarder Kehl.

Pag. 32 : « Nous réprouvons la mesure qui a consisté, à Wissembourg, et ailleurs à faire *monter des habitants notables* de la contrée sur les locomotives se dirigeant vers l'intérieur du pays. Cette mesure, disait la proclamation affichée à Wissembourg le 21 octobre, est rendue nécessaire par suite des fréquentes destructions de lignes de chemins de fer et est portée à la connaissance de tous les habitants, afin que ceux-ci apprennent que leurs propres citoyens seront victimes des dégâts commis. Nous devons supposer que les autorités qui ont imaginé ce moyen, l'ont justifié à leurs yeux en assimilant les habitants notables ainsi employés comme instruments préventifs à des ôtages. Mais, outre que l'emploi des ôtages est presque abandonné et considéré par certains auteurs comme radicalement illégitime, l'assimilation serait encore au fond inexacte. Car il est de principe, dans le droit des gens moderne, que la liberté seule des ôtages est engagée. Or ici, aux termes mêmes de la proclamation ce n'est pas seulement leur liberté, c'est leur vie qu'on expose. »

Pag. 47 : « Le système des *réquisitions* est moins libéral que l'absence complète de réquisitions pratiquée par les Anglais durant la guerre d'Amérique de 1812 et les alliés durant la guerre de Crimée 1856. »

SCHENKEL. *Der Erneuerungskampf des deutschen Volkes* nach seiner religiös-sittlichen Bedeutung. Predigt, geh. zu Heidelberg am 28. August von Professor Schenkel. Heidelberg (Bassermann), in-8°. 16 pag., 2 ngr.

STAUB. *Antrag zur Regulirung der wirthschaftlichen Verhältnisse bei der Wiedervereinigung des Elsasses mit Deutschland.* Kuchen, 26. November 1870.

« Nous étions en droit d'attendre une appréciation plus sensée des choses, de la part du promoteur des remarquables institutions ouvrières du Wurtemberg. » Ch. Grad., l'*Helvétie.*

TRENKLE (Pf.). *Rede und Einsegnung bei der Beerdigung des W. Hauffe und des Gottlieb Gabler,* welche ihren in der Schlacht

Digitized by Google

bei Wörth erhaltenen Wunden dahier erlagen. Geh. am 18. August 1870. 3e éd. Augsburg, Jenisch, in-8°, 8 pag., 1 ½ ngr.

VETTER (Joh.). *Deutschlands Sieg über welsches Wesen und Deutschlands Recht auf Elsass und Lothringen.* 5e éd. Karlsruhe, Braun.

IV. POÈTES ET ROMANCIERS.

Après Reichshoffen, aux armes (poésie). Paris, imp. Goupy, lib. Pottier de Lalaine, in-8°, 7 pag.

AUTIHM. *Deutschlands erster Sieg gegen Frankreich. Von Weissenburg nach Woerth.* Deutsche Siegeslieder für Volk und Heer. Berlin, Gräbner, in-8°, 8 pag., 1 ½ ngr.

BARBIER (Aug.). *Devant l'ennemi.* Paris (*Revue des deux mondes* du 1er octobre 1870), in-8°.

BARBIER (P. J.). *Strasbourg* (vers); daté de Lyon, 2 septembre 1870. 4 pag., in-8°.

BARILLON. *La première aux Prussiens.* Paris, imp. Balitout, lib. Dentu, in-8°, 14 pag.

BENEDIX (Rod.). *Soldatenlieder für den deutschen Krieg 1870.* Leipzig, Mag. für Literatur, in-64°, 16 pag., 1 ngr.

BERGERAT. *Les Cuirassiers de Reichshoffen.* Paris, imp. Claye, lib. Lemerre, in-18, 14 pag., 50 c. (Strophes dites par M. Coquelin à la *Comédie française,* le 25 octobre 1870.)

BIEDERMANN. *Der letzte Bürgermeister von Strassburg.* Vaterl. Drama in 5 Akten, mit einem Epilog aus der Gegenwart. Leipzig, Brockhaus, in-8°, 135 pag., 20 ngr.

BODENSTEDT. *Neue Kriegslieder.* Leipzig, Velhagen, in-12, 27 pag., 1 ½ ngr.

(E. BOISSIÈRE.) Tué à Sedan. *Lettres d'un sous-lieutenant recueillies par un ami.* Mulhouse, imp. Bader, in-16, 122 pag. Suivi d'*Une capitulation à Rome.* (Extrait de l'*Industriel alsacien,* dédié à M. J. Maillet, avocat.)

BUGUET ET CHARLET. *J'vais t'enl'ver l'prussien!* à propos pochade en 1 acte. Paris, imp. Vert, lib, Carayon, in-8° à 2 colonnes, 7 pag. (Représenté le 4 août 1870 au spectacle concert des *Folies-Dénoyez.*)

Digitized by Google

CAPRÈS. *A Berlin! chant national.* Paris, imp. Vert, lib. Tralin, in-4°, 1 pag.

CAUCHOIS. *L'anti-prussienne* (10 couplets). Paris, imp. Hennuyer, in-8°, 3 pag.

CHABRILLAN (Mme de). *La Gauloise,* hymne national. Paris, lith. Collange, in-4°, 1 pag,

CHERLIEZ (Mme). *La Versaillaise,* chant de la garde mobile (1er août 1870). Versailles, lith. Hayet, 1 fol., 1 pag., 25 c.

COULY. *A la frontière* (4 couplets). Paris, imp. Claye, in-8°, 3 pag.

DANTY. *A la Prusse,* chant. Toulon, imp. Robert, in-4°, à 2 colonnes, 1 pag.

DARMET. *Guerre à la Prusse,* chant national. Lyon, imp. Ramboz, in-4°, à 3 colonnes, 15 c.

DEMARCHE. *La Patrie est en danger!* (7 couplets.) Paris, lith. Bourreif, in-4° à 2 colonnes, 1 pag.

DUMONT. *Strophes nationales en l'honneur de l'armée française sur le Rhin.* Paris, lith. Goyet, in-8°, 10 pag.

Deutsche Nationalhymne. Dichtung von *Müller von der Werra,* für Männerchor componirt von *G. Reichardt.* Leipzig, Kistner.

Deutsche Marsch- und Kriegslieder gegen die Wälschen. Feldzug 1870. Leipzig, Lissner, in-16, 32 pag., 1 ngr.

ELLISSEN. *Kriegsstimmungen eines Daheimgebliebenen.* Göttingen, Selbstverlag, in-16, 32 pag., 5 ngr.

ELLMENREICH. *Acht Kriegslieder zu Schutz und Trutz.* Gewidmet dem deutschen Volke, dem deutschen Heere zum begonnenen Feldzuge wieder den Franzmann. Leipzig, Schulze, in-16, 29 pag., 2 ngr.

ENDERS. *Patriotische Dichtungen im Jahre der deutschen Erhebung 1870.* Neutitschein, Enders, in-16, 32 pag., 5 ngr.

EVERS. *Vorwœrts!* Sieben geharnischte Sonette an das deutsche Volk. Oldenburg, Schulze, gr. in-16, 7 pag., 1 ngr.

FASTENRATH. *Den deutschen Helden von 1870. Kriegs- und Siegeslieder.* Leipzig, Mayer, gr. in-8°, 16 pag., 2 ½ ngr.

FREY. *A la frontière.* Paris, imp. Dubuisson, in-4°, 1 pag.

FREYTAG (L.). *Kampf und Sieg.* Kriegslieder. Berlin. Schweigger. in-16, 55 pag., 10 ngr.

Digitized by Google

Für Strassburg's Kinder ! Eine Weihnachtsbescheerung von Deutschlands Dichtern. Berlin, Lipperheide, 22 volumes, in-16, dont voici les titres :

BODENSTEDT. *Zeitgedichte,* 36 pag. — GEROCK. *Eichenlaub,* 38 pag. — GOTTSCHALL. *Kriegslieder,* 42 pag. — GRIEBEN. *Zeitstimmen,* 26 pag. — GROSSE. *Wider Frankreich,* 76 pag. — v. HOLTEI. *Lieder eines Alten,* 20 pag. — JENSEN. *Lieder aus 1870,* 50 pag. — LINGG. *Zeitgedichte,* 17 pag. — MARBACH. *Das Halljahr Deutschlands,* 111 pag. — MEISSNER. *Zeitklänge,* 22 pag. — v. MEYERN. *Zeitgedichte,* 41 pag. — MÜLLER v. KÖNIGSWINTER. *Durch Kampf zum Sieg,* 46 pag. — OSTERWALD. *Bleibt einig,* 33 pag. — PICHLER. *Deutsche Tage,* 23 pag. — PRÖHLE. *Deutsch-Lieder,* 40 pag. — RODENBERG. *Kriegs- und Friedenslieder,* 76 pag. — SCHAD. *Klänge vom Main,* 57 pag. — SIMROCK. *Deutsche Kriegslieder,* 56 pag. — TRÆGER. *Sechs Zeitgedichte,* 26 pag. — TRAUTMANN. *Astern und Rosen,* 66 pag. — VIEHOFF. *Zeitgedichte,* 67 pag. — ZEISE. *Kampf- und Kriegslieder,* 39 pag.

GAUTHEY DE LATOUR. *La Marseillaise de 1870,* dédié à l'armée du Rhin. Paris, imp. Pillet, lib. Pick, in-8°, 6 pag.

Geflügelte Worte von Arndt, Klopstock, Stolberg, Herder, Rückert und Geibel an die Deutschen. Gütersloh, Bertelsmann, in-8°, 36 pag., 5 ngr.

GENÉE. *Deutsche Sturm-Lieder* gegen den Franzosen. Dresden, Schulbuchhandlung, in-8°, 16 pag., 3 ngr.

GENSICHEN. *Sechs Kriegslieder.* Berlin, Grosser, in-8°, 8 pag., 1 ngr.

GESKY. *Der Rhein soll deutsch verbleiben !* Kampflieder und Zeitgedichte. Halle, Herrmann, in-8°, 14 pag., 2 sgr.

GRÉGOIRE. *L'armée du Rhin,* chant patriotique. Paris, imp. Claye, in-8°. 4 pag,

GRÜNING. *Volkslieder im Kriegs-Jahre 1870.* Hamburg, Grüning, gr. in-8°, 15 pag., 4 ngr.

HEINE (G.). *Vaterländische Gedichte aus dem Sommer 1870.* Cöthen, Heine. gr. in-8°, 52 pag.. 4 ngr.

KLINCK. *Die Franzosen nach Berlin.* Komisches Heldengedicht zur Erinnerung an das Jahr 1870. Hamburg (Celle, Schulze), gr. in-16, 48 pag., 10 sgr.

KNAUTH. *Alldeutschland.* Dichtergrüsse am Auferstehungsmor

Digitized by Google

gen des geeinigten Deutschlands im Hochsommer des Jahres 1870. Langensalza, Beyer, gr. in-16, livraisons.

KRAUSE. *Mit Sang zum Sieg.* Kriegsliederbuch für das deutsche Heer auf dem Feldzuge gegen Frankreich 1870. Berlin, Kastner, in-16, 32 pag., 1 ½ ngr.

KUTZSCHKE. *Politische Dudelsacklieder. Gediegene poetische Ergüsse unter Mitwirkung namhafter Gelehrten und Künstler mühevoll zusammen getragen... Nebst einer Widmung an Herrn Napolium.* Leipzig, Klein, in-16, 30 pag., 2 ½ ngr.

LABES. *Zeitgedichte.* Rostock und Malchin, Stiller, in-16, 40 pag., 5 ngr.

LAPLAGNE (de). *A la France, à la Prusse, à l'Europe.* Paris, imp. Voitelain, in-8°, 8 pag.

LEISTNER. *Zum Rhein! über'n Rhein! Alldeutschland in Frankreich hinein.* Leipzig, Lissner, in-8°, livraisons.

Lieder wider den Franzmann (30 schoene alte), neu aufgelegt im Jahre 1870. Berlin, Mittler, gr. in-16, 55 pag., 2 sgr.

Lieder zu Schutz und Trutz. Berlin, Lipperheide, gr. in-8°, livraisons.

MANUEL. *Pour les blessés.* Scène en vers jouée au Théâtre français, in-8°. Paris, M. Lévy, 50 c.

MAUCLERC. *La Marseillaise. Rouget de Lisle ou les volontaires de l'armée du Rhin.* Episode de 1792 (deux actes, trois tableaux). Vervins, imp. Flem, in-8°, 47 pag.

MINCKWITZ. *Deutschlands Traum, Kampf und Sieg.* Geharnischte Sonette nebst einem Anhang vaterl. Gesänge. Leipzig, Priber, in-16, VIII et 40 pag., 6 ngr.

MÜLLER VON DER WERRA UND BÆNSCH. *Alldeutschland. Neue Lieder zu Schutz und Trutz* im Jahre der deutschen Erhebung 1870. Leipzig, Bænsch, gr. in-16, 128 pag., 3 ngr.

MUSSET (Alf. de). *Le Rhin allemand,* musique d'Armand Colin. Paris, Hartmann, grand format, 2 fr. 50, format guitare, 1 fr.

PAILLERON. *Le départ,* vers dits par M. Delaunay sur la scène du Théâtre français, le 6 août 1870. Paris, imp. Claye, lib. nouvelle, in-8°, 7 pag.

PERRIN. *Hommage à l'armée du Rhin. Aux Prussiens.* Lyon, imp. Bellon, in-8°, 2 pag.

Digitized by Google

PLANTIER, *Nouveau chant des peuples! dédié à Guillaume bientôt ex-roi de Prusse, à Napoléon III, à ses collègues et à leurs cliques*, auteurs de cette sanglante guerre de 1870. Paris, lith. Barousse, in-4°, 2 pag., 15 c.

PRÖHLE. *Deutsche Lieder und Oden aus der Zeit des 2ten franz. Kaiserreichs.* Berlin, Mœser, in-8°, 32 pag.

RITTERSHAUS. *Vorwärts nach Paris!* Drei Kriegslieder nach Volksweisen für die deutschen Soldaten. Rheydt, Langewiesche, in-8°, 5 pag., 2 ½ ngr.

(RODENBERG Jul.), *Prolog bei dem grossen Concert zum Besten des Landeshilfvereins sowie des Intern. Vereins*, am 3. September 1870. Dresden, Meinhold, in-4°, 2 ngr.

Rouget de l'Isle. La Marseillaise, notice littéraire par Félix Pyat. Paris, imp. Berthelemy, lib. Martinon, in-8°, 12 pag.

SIX. *Le chant de l'armée française.* Lille, imp. Danel, in-8°, 3 pag., 10 c.

SOULIER. *A nous les bords du Rhin.* Paris, imp Cordier, in-8°, 3 pag.

SOUVESTRE (Olivier). *La Parisienne de 1870* (vers.). Paris, imp. Rigal, in-4° à 2 colonnes, 1 pag.

STUCKENBROCK. *Die beiden Zuaven, oder Berliner im Elsass.* Schwank in 1 Akt. Berlin, Lassar, in-16, 19 pag., 1 ½ thal.

TORNOW (Karl). *Der Tambour von Wœrth.* Historischer Roman aus dem deutsch-französischen Krieg von 1870. Berlin, Freitag, in-8°, livraisons.

TRISTAN. *Trois larrons prussiens!* chanson populaire. Paris, imp. Vert, in-4°. 1 pag.

TYRTÉE. *La Patrie! Départ de la garde-mobile. La fiancée du franc tireur. Une bataille de l'armée française. Le salut du drapeau. Le Talion* (réponse à l'ode de Rückert). Nantes, imp. Charpentier, lib. Morel. in-18, 20 pag., 50 c.

VARIN. *Les frontières du Rhin* (chant national). Paris, imp. Rigal, in-4°, 1 pag., 5 c.

VICTOR (H.). *Antigallica! Ein Strauss deutscher Kriegs- und Freiheitslieder für Deutschlands Sœhne im Feld und Haus gesammelt*, Elbing, Neumann, gr. in-16, 48 pag., 2 ½ ngr.

VOLLMAR. *Die Brüder vor Strassburg.* Eine Erzählung aus dem Kriege für Jung und Alt. Berlin, Missions-Verein, in-8°, 32 pag., 2 ½ ngr.

Digitized by Google

WACHSMANN. *Sammlung der deutschen Kriegs- und Volkslieder des Jahres 1870.* Berlin, Liebheit, gr. in-16, livraisons.

WALDMULLER (Ed. Duboc). *Die tausendjœhrige Eiche im Elsass.* Berlin, Springer, in-16, 47 pag.

Zwei friedliche Uhlanen, in der Oberlausitz ausgerüstet und nach Elsass und Lothringen abgeschickt von einem alten deutschen Burschen. (Deux poësies : *Wir müssen euch haben*, et *Wir haben dich.)* Görlitz, imp. Jungandreas, 4 pag., in-8°.

C. Histoire d'Alsace.

BOURGEOIS (F. Ch.). *Le département du Bas-Rhin.* Recueil contenant les communes du département, leurs chefs-lieux de canton et d'arrondissement, leur population, les distances des chefs-lieux de canton et d'arrondissement, les chemins de fer, les bureaux de postes, la télégraphie, les cours d'eau et canaux, les communes, l'industrie, l'agriculture, les richesses minérales, les monuments, édifices, curiosités naturelles ou archéologiques, les collections d'objets d'art ou de sciences, d'après les documents officiels les plus récents. in-8°, 66 pag., Strasbourg, imp. Leroux.

Faits historiques de l'Alsace. 1° *Le prince Max et les Moustaches de ses grenadiers.* 2° *Napoléon Ier et les écoliers de Strasbourg.* 3° *Les élections à Strasbourg au XVIe siècle.* 4° *Bombardement de Strasbourg.* Dessins avec texte; prix : en noir 10 c., col. 30 c. Strasbourg, Schneider.

FISCHER (D.). *Notice historique sur la Cense de Schacheneck.* Nancy imp. Lepage, in-8°, 12 pag. (Extrait du Journal de la *Société d'archéologie lorraine.*)

FISCHER (D.). *Hochfelden nach geschichtlichen Quellen und amtlichen Berichten.* Zabern, imp. Gilliot, in-8°, 24 pag. (Extrait du *Zaberner Wochenblatt.)*

GÉRARD (Ch.). *La bataille de Türckheim*, 5 janvier 1675. Colmar imp. Jung, lib. Barth, 132 pag., in-8°, papier vergé.

GRANDIDIER. *Eglise équestrale de Guebwiller.* (Extrait des *œuvres inédites de Grandidier*, publiées par Liblin.) Guebwiller imp. et lib. Jung, in-8°, 16 pag. Papier vergé.

Digitized by Google

HUOT. *La commanderie de St. Jean à Colmar.* Colmar, imp. Jung lib. Barth, in-8°, 110 pag.

KLEIN. *Album de Niederbronn et de ses environs,* nouv. éd. in-12 oblong, 54 pag. Strasbourg, imp. Silbermann.

LEHR. *L'Alsace noble suivie du Livre d'or du patriciat de Strasbourg,* d'après des documents authentiques et en grande partie inédits. Strasbourg, imp. et lib. Vve Berger-Levrault, 3 vol. in-4°, XXII et 1344 pag., 56 planches hors texte et 200 vues et portraits dans le texte, 220 fr.

LEHR. *Les dynastes de Geroldseck ès Vosges,* études historiques et généalogique, avec une carte, un tableau général, et deux fac-simile de sceaux. Strasbourg, imp. Vve Berger-Levrault, lib. Noiriel, in-8°, 48 pag. (Extrait du Bulletin de la *Société des monuments historiques).*

LEHR. *Mélanges de littérature et d'histoire alsatiques.* Strasbourg, imp. Vve Berger-Levrault, lib. Noiriel, in-8°, 253 pag., 4 fr.

Neujahrsblatt, herausgegeben von der Stadtbibliothek in Zurich. Conrad Pellican. Zurich, Orell, Füssli, 16 pag., in-4°, 1 fr. 20. (Auteur, M. S. Vögelin.)

SABOURIN DE NANTON. *Delle et le baron Nicolas de Montjoie.* Mulhouse, Bader, 30 pag., in-8°. (Extrait de la *Revue d'Alsace.)*

SPACH. *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790.* Bas-Rhin. Archives ecclésiastiques. Série 6, tom. 3, 2e partie. Strasbourg. imp. et lib. Vve Berger-Levrault. in-4°, VII et 257-435 pag.

SPACH. *Œuvres choisies,* tom. 4. Mélanges de littérature, Strasbourg, imp. et lib. Vve Berger-Levrault, in-8°, X et 615 pag.

SPACH. *Les derniers Hohenstauffen.* Strasbourg, imp. Vve Berger-Levrault, in-8°, 44 pag. et carte.

SPACH. *Un salon à Strasbourg sous la Restauration.* Strasbourg, imp. Vve Berger-Levrault, in-8°, 16 pag. (Extrait de l'*Impartial du Rhin.*)

Digitized by Google

PRINCIPAUX ARTICLES DES PÉRIODIQUES.

REVUE CATHOLIQUE DE L'ALSACE :

DACHEUX. Geiler et le Protestantisme. — BOCKENMEYER. Tetzel. — DELCASSO. Histoire des conseils du roi par M. de Vidaillan. — CESTRE. Des vigies celto-romaines établies le long du Rhin pour la transmission des dépêches. — Preuves hydrographiques de l'existence du lac légendaire de l'Alsace. — De la limite des deux Germanies cis-rhénanes. — Ch. MARTIN. Observations sur quelques idées de M. Cestre touchant nos antiquités gallo-romaines. — STRAUB. Une épigraphe de la cathédrale d'Alby. — GATRIO. Les évêques alsaciens. — METZ. Plutarque a-t-il connu le christianisme ? — MARBACH. Le Concile du Vatican et M. Schneegans, — Le Progrès religieux et le Concile. — Les conférences de St. Nicolas. — L'assassinat de Rastatt, par P. Ristelhuber. — Le ritualisme en Allemagne. — Une harangue de M. Leblois. — DUBOIS. De la mélancolie chez les jeunes gens. — P. MURY. Mgr Weiss, évêque de Spire. — Un double cas de possession. — Notes extraites du journal de l'ambulance du petit Séminaire pendant le bombardement. — WERNERT. Le Dr Sepp et le Concile. — JENNER. Le pape Honorius et le bréviaire romain, par Am. de Margerie. — FRŒHLICH. Récréations dramatiques, par M. l'abbé Edel. — FORNESS. Unité des quatre Evangile, par le Dr Grimm. — COLOMBIER. Liber diuranus, par Eug. de Rozière.

Le dernier numéro de 1870 contient les lignes suivantes : «Comme nous ignorons les conditions faites à la presse religieuse, nous suspendons notre publication pour tout le temps que le pays sera occupé par l'étranger.»

REVUE D'ALSACE, 21e année. Nouvelle série : première année, neuf numéros.

HUOT. La Commanderie de St. Jean (maison Richart) à Colmar. — SABOURIN DE NANTON. Delle et le baron Nicolas de Montjoie. — BECK. Légendes de l'Edda. — BLANC. Le servage dans les possessions alsaciennes de la maison d'Autriche aux

Digitized by Google

XVIe et XVIIe siècles. — LAURENT. La Châtelaine d'Uffholz.— Wilhelm, Hélène et Fridolin ou les forges du Wasenbourg. — VOULOT. Un mot sur quelques cloches alsaciennes. — KRŒBER. Lettre du Conseil des Treize de Strasbourg au roi de France. — Le cardinal Armand Gaston de Rohan. — Le cardinal Guillaume Egon de Furstenberg. — Foires et marché à Ste-Marie-aux-mines. — R. de TÜRCKHEIM. L'enquête agricole en Alsace. — RATHGEBER. Un humaniste de l'école de Schlestadt (Paul Volzius). — GOGUEL. Les écrits perdus d'Aristote. — Ch. GRAD. Une mission commerciale dans l'extrême Orient. — A. BENOÎT. Recherches sur le lieu de naissance du chroniqueur Godefroi d'Ensmingen. — La cession de Landau à l'Allemagne, 1815. — D. FISCHER. Les anciennes Lauben en Alsace. — Exécution de sorciers et sorcières en 1615 dans les possessions de Murbach et le Haut-Mundat. — BERGMANN. Curiosités linguistiques. — R. REUSS. Uu poëme alsatique relatif au comte Ernest de Mansfeld et au siége de Saverne en 1622. — H. SCHMIDT. Wieland à Weimar. — THIRIAT. La vallée de Cleurie. — QUIQUEREZ. Boncourt au XVe siècle.

REVUE D'HYDROLOGIE MÉDICALE, 13e année (neuf numéros).

ENGEL. Du traitement de la goutte et de la gravelle urique au moyen du carbonate de lithine. — Recherches sur les effets de l'usage interne et externe de l'eau minérale d'Ems. — Courte notice sur les thermes de Carlsbad. — WILLEMIN. Les bains de Schinznach. — LATOUR. Des coliques hépatiques et de leur traitement par les eaux de Vichy, par le Dr WILLEMIN. — DELACROIX. Luxeuil. Observations générales faites sur le traitement en 1866, 1867, 1868 et 1869. — Th. KELLER. Etablissement de Schœnbrunn (cant. de Zoug). Hydrothérapie, bains romains. — SALES-GIRONS. Sur la pulvérisation des eaux sulfureuses à Pierrefonds les bains. — RITTER. De la présence de la lithine dans les eaux minérales du Bas-Rhin. — ROBERT. Hombourg.

LE PROGRÈS RELIGIEUX.

GEROLD. Concours Schmutz et Spener. — Joseph de Maistre, conférence de M. Bost. — Th. Parker, conférence du même. — Etudes sur le dogme. La Trinité. — Le Temple-Neuf. — La bibliothèque de Strasbourg. — Geoffroi Dürrbach. — SCHILLINGER. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. — Pardonnez à ceux qui vous ont offensés. — CARRIÈRE. L'Eglise de Rome et les premiers chrétiens. — Le Babysme, conférence de M. Schillinger. — St. Paul, conférence de M. Sa-

Digitized by Google

batier. — R. Reuss. La Réforme en Espagne, conférence de M. Horst. — Martyrs protestants. Paul Zahn. — Le mystère de la Passion. — Impressions d'un voyage à Strasbourg. — Kaufmann. La femme dans le roman moderne. — Le bonheur domestique. — Leblois. Le sentiment religieux, conférence de M. Grotz. — La philosophie de l'histoire. — Kayser. L'autorité religieuse dans l'église primitive, conférence de M. de Pressensé. - Lang. L'enfance de Jésus. — Baum. Les églises réformées sous la croix. — Mémoires inédits de M. Corteis. — Martin Paschoud. Appel en faveur de la paix. — La paix, poësie. — Bersier. La loi de solidarité. — Réville. L'homme devant Dieu. — Jeanmaire. L'unité protestante. — Grotz. L'adoration du Dieu unique. — Cougnard. La religion de la crainte et la religion de l'espérance. — Fontanès. La parole de Dieu. — Blanc. Les Huguenots du XVIe siècle par Ad. Schæffer.

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, un demi-volume.

Ristelhuber. Les abbés de Seltz. — V. Guerber. La vallée supérieure du Rhin. — Les Burgmänner de Haguenau et le Burg des Hohenstaufen. — L. Spach. Le château de Beranstein. — Une maison à Strasbourg. — Eug. Chaix. Médailles gauloises trouvées à Strasbourg. — Quiquerez. Notice sur les tours primitives dans l'ancien évêché de Bâle. — Lippmann. Essai sur un manuscrit du XVe siècle. (Voyez notre Bibliographie alsacienne 1869, pag. 117.)

Journal de la Société d'archéologie lorraine, Nancy, Lepage, 1870, in-8°.

D. Fischer. Le Schacheneck (9, 18). — A. Benoît, Inscriptions lapidaires dans quelques localités des vallées de la Seille et de la Sarre (28, 34, 45, 55). — Une lettre inédite du R. P. Benoît Picart sur le prieuré de St. Quirin (94, 98).

Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine, tom. XV. Nancy, Lepage, 1870, in-8°. — Dénombrement du duché de Lorraine en 1594. — Allin. Le comte de Bitche (136, 170).

Tables alphabétiques des matières et des noms d'auteurs contenus dans les premières séries des Mémoires de l'Académie de Stanislas. 1750-1866. Nancy, Sordoillet, 1870, in-8°. — Alexandre, I. Nicklès, 191, 197.

Revue critique d'histoire et de littérature, 5e année (publiée par MM. Meyer, Morel. Paris, Brachet), jusqu'au 13 août.

R. Reuss. Acta publica p. p. Palm. — Histoire des princes

Digitized by Google

de la maison de Condé, par le duc d'Aumale. — Histoire de l'église évangélique en Bohême, par Gerwenka. — Gustave-Adolphe par Droysen. — Le comte G. F. de Waldeck, par Erdmanndœfer. — L'état et l'église dans l'empire mérovingien, par Fehr. — Histoire de la guerre de Trente ans, par Gindely. — Jean Calvin, par Kampschulte. — Annuaire historique de la Suisse, par M. de Kronau. — La paix et la trève de Dieu, par Sémichon. — Œuvres choisies de L. Spach. — Les Huguenots du XIVe siècle, par Schæffer. — Müntz. Annuaire de la Gazette des Beaux-Arts. — Catalogue universel des livres d'art. — Histoire de la peinture chrétienne, par Hotho. — Carrière. Antiquités religieuses de la Bible, par Haneberg. — Mossmann, Histoire de l'abbaye de Kœnigsfelden, par de Liebenau. — Jean Fischart de Strasbourg, par Wackernagel.

Journal des Savants. Paris, Didier, novembre. *Opuscules agronomiques* de M. Gœtz. 1° Question alimentaire, 1857. 2° Id. 1861. 3° Méthode d'amélioration agricole. Paris, rue Vincent 11, 1862. 4° Rapport sur la ferme expérimentale de They près Rioz 1864. 5° Procédés de culture basée sur des expériences faites en grand, etc. Paris, imp. Martinet, 1870.

« Fils et petit fils d'agriculteur, M. Gœtz étudia la science vétérinaire à l'école d'Alfort, en même temps que M. Yvart, ancien inspecteur d'agriculture. Reçu vétérinaire en 1818, il continua ses études durant onze mois à l'institut agricole de Hohenheim, près de Stuttgart, et de là il passa en Suisse pour se mettre au courant d'une agriculture renommée, surtout lorsqu'il s'agit de l'élevage de l'espèce bovine et de toutes les préparations du lait, y compris la confection des fromages.

« De retour dans son pays natal, à Saverne, il y fut maître de la poste aux chevaux depuis 1819 jusqu'en 1845 et s'y livra en même temps à la culture de soixante hectares dont il était propriétaire et de quatre-vingt dix qu'il tenait à loyer. En 1845 son goût pour l'agriculture qui loin de s'affaiblir, s'était accru avec le temps, lui fit prendre la résolution de quitter la poste pour se livrer exclusivement à la culture

« Les études sérieuses de M. Gœtz à l'école d'Alfort, en Allemagne et en Suisse, sa profession de maître de poste le conduisirent natuellement à un système de culture dont le point de départ est la prairie...» Chevreul.

Revue des deux Mondes. Paris, 1 novembre, *Un manifeste prus-*

Digitized by Google

sien de M. Mommsen à l'Italie par GEFFROY : « Faites voter l'Alsace et la Lorraine, faites voter Strasbourg ; vous les occupez et vous n'y craignez donc aucune pression de notre part. Posez leur cette unique question : Voulez-vous devenir allemandes ou rester françaises et si la majorité des suffrages est en votre faveur, nul n'aura plus le droit de blâmer ou de combattre vos annexions..»

15 novembre : le *Siége,* stances par Sully Prudhomme :

Oui, pour la gloire, pour cette ombre
Nous combattons seuls jusqu'au bout
La ruse, la force et le nombre ;
Oui nous respectons malgré tout
Notre Alsace et notre Lorraine
Dans leur volonté souveraine
Même entre tes bras étouffants !
Oui nous gardons cette chimère
Qu'une patrie est une mère
Et ne livre pas ses enfants.

1 décembre. *Une Prusse dans l'antiquité. La Macédoine,* par A. Maury.

15 décembre. *La morale de la guerre de Prusse,* par E. CARO : « C'est pour nous faire expier les crimes de Mme Bovary et les folies de M. Offenbach qu'ils sont venus mettre à feu et à sang l'Alsace et la Lorraine. C'est pour châtier les oisivetés de notre jeunesse dorée, les légèretés de Paris qu'ils sont venus traînant à la suite de leurs hordes ces honnêtes chariots allemands sur lesquels s'accumulent les dépouilles de nos provinces...» Ajoutons que M. CARO fait erreur en rangeant Gervinus parmi les *teutomanes.*

La réunion de l'Alsace à la France, par Ch. GIRAUD. « A la chute de la maison de Souabe au XIIe siècle, le territoire alsacien se trouva soumis aux lois de plusieurs maîtres tels que les comtes de Ferrette, de Ribeaupierre, de *Hanau,* de *Lichtenberg...*» Le comté de Hanau-Lichtenberg prend son origine dans le mariage de Philippe de Hanau avec Anna de Lichtenberg, 1452.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES. Paris, Germer-Baillière, N° 48 : Conférence de M. ORTOLAN sur : *le paysan combattant l'invasion* : « Que dire de malheureux paysans contraints à servir de guide à l'ennemi contre les armées de leur propre pays ; à travailler aux tranchées, sous le feu de leurs compatriotes, comme il a été fait pour le siége de Strasbourg et pour celui

Digitized by Google

de Paris? C'est le fils qu'on veut forcer à frapper, à déchirer le sein de sa mère. Fût-il esclave et serais-tu son maître, tu ne saurais y prétendre, sans révolter la nature! » — Conférence de M. de Pressensé, *Du salut public :* « Oui, ce sol est sacré pour nous, surtout quand il est profané, ce sol où reposent les ossements de nos pères, qui a été arrosé par la sueur et les larmes de ses fils et par le sang de ses défenseurs, c'est une terre sainte et il semblerait à la patrie qu'on emporterait ces lambeaux vivants d'elle-même quand on lui en prendrait une parcelle. Son droit n'est pas écrit dans les proverbes, c'est celui de cette mère de la Bible qui poussait un cri de douleur quand on voulait partager son enfant pour sa rivale. Voilà le droit de la France sur l'Alsace et la Lorraine! Qu'on n'y touche pas, sinon vous entendrez son rugissement et ce serait la guerre éternelle. »

N° 49. Conférence de M. Cochin sur *Paris et la province :* « Voyez-vous cette cité à peu de distance du Rhin, si belle avec sa forteresse sur laquelle l'immortel Vauban avait écrit : *servat et observat,* avec la flèche de la cathédrale debout comme un doigt pour montrer perpétuellement le ciel à la terre, atteignant à une si grande hauteur qu'elle n'a que 2 mètres de moins que la plus haute des pyramides d'Egypte? Voyez-vous cette ville décorée de la statue de Gutemberg, le père de l'imprimerie, miracle qui a mis les hommes de tous les temps en communication les uns avec les autres, cette belle ville d'où est sortie un jour *la Marseillaise?* Maintenant sa cathédrale est éventrée par les boulets, sa forteresse est démantelée, son pont est rompu, ses habitants sont prisonniers, elle s'appelle Strasbourg!... »

N° 50. Conférence de M. Colmet-Santerre sur *les réquisitions :* « La réquisition a pour résultat de substituer au but politique, au but élevé qui peut, jusqu'à un certain point, légitimer la guerre, un but infime, le but du lucre, le but du gain; en un mot de transformer la guerre politique en une guerre de flibustiers. Elle rend la guerre barbare, cruelle; elle nécessite des extorsions; elle impose à ceux qui veulent percevoir ces contributions, la nécessité de se conduire comme des brigands qui, pour obtenir le payement de ce qu'ils exigent, procédent par des menaces de mort et sont obligés quelquefois de mettre ces menaces à exécution.»

Digitized by Google

VENTES DE LIVRES.

Trois ventes importantes ont eu lieu à Strasbourg dans l'année 1870. La première en date est celle de la bibliothèque de Richard Brunck (1729-1803), helléniste et commissaire des guerres. Le catalogue, avec une préface de M. Carrière, fut imprimé chez Heitz, et la vente eut lieu dans les salons de la librairie Freiesleben. Voici les prix atteints par les principaux ouvrages :

Ciaconius. Vitæ pontificum romanorum et cardinalium Romæ 1677, 4 vol. in-fol. Guarnaccius, Vitæ 1751, 2 vol. in-fol., 60 fr.

Geyler von Kaysersberg. Sermones de arbore humana. Argent. 1519, in-fol., 6 fr.

Lacombe. Dictionnaire du vieux langage français et Suppl. 1767, 2 vol., 8 fr. 20.

Apicius. De opsoniis, ann. Lister, Amstel. 1709, in-8°, 6 fr. 75.

Bebelii Facetiæ alinque opuscula nova. Argentine, Grüninger, 1508, in-4°, 16 fr.

Margurite de Valois. L'heptaméron, Paris pour Gilles Gilles 1559, in-4°, vol. f., 410 fr.

— Contes et nouvelles (Cazin.) Londres 1784, 8 vol. in-12, 19 fr.

— Les nouvelles. Berne 1781, 3 vol. in-8°, 1er manquant, 73 fr.

Marot. Œuvres. La Haye, Gosse 1731, 6 vol. in-12, 16 fr.

Martial d'Auvergne. Les arrêts d'amour. Amst. 1734, in-12, 15 fr. 25.

Monet. Anthologie françoise. (Paris) 1765, 4 vol. in-8°, 27 fr.

Recueil de poésies. (80 vign. d'Eisen, Gravelot, Marilier, etc.) 10 vol. in-8°, v. m. tr. rouge, 78 fr.

Saint-Evremond. Œuvres. Amst. 1739, 7 vol. in-12, 23 fr.

Tabourot. Les Bigarrures. Rouen, Geoffroy 1625, 5 parties en 1 vol. in-12, 25 fr.

Digitized by Google

PARADIN. Devises héroïques. Lion, Jan de Tournes 1557, in-8°, 19 fr. 50.

RUSCELLI. Le imprese illustri. Venetia 1580 et 1583, in-4°, fig., 17 fr. 50.

LA CROIX DU MAINE ET DU VERDIER, éd. Rigoley de Juvigny, 31 fr.

MELLOT. Catalogus cod. ms. Bibliothecæ regiæ. Paris 1739, 4 vol. in-f., 5 fr. 50

Meursii Athenæ Batavæ. Lugd. B. 1625, in-4°, 15 fr.

BANDURI, Numismata imperatorum. Lutetiæ 1748, 2 vol. in-fol., 25 fr.

BOULANGER. L'antiquité dévoilée. Amst. Rey 1766, 14 fr. 25.

DAVID. Antiquités étrusques. Paris 1785-88, 5 vol. in-4°, 46 fr.

ANSELME. Histoire généal. de la maison de France. Paris 1726-33, 9. vol. f., 240 fr.

BOUQUET (Dom). Recueil des historiens. Paris, 1738-86, 13 vol. f., 800 fr.

L'ESTOILE (Pierre de). Journal de Henri III. 1744, 5 vol., de Henri IV, 4 vol. in-8°, 1741. 45 fr.

EXPILLY. Dictionnaire géographique. Paris 1762-70, 6 vol. f., 80 fr.

(GOULART, SIMON). Recueil de la ligue. 1599-1604, 6 vol. in-8°, 34 fr.

Mercure français. Paris 1612-43, 25 vol. in-8°, v. m., 55 fr.

Recueil de 28 pièces relatives au procès du Collier. 1 vol. in-4°, 20 fr.

MORICE, DOM. Histoire de Bretagne. Paris 1750-56, 2 vol. f. Mémoires pour servir de preuves. 3 vol. 212 fr.

DESCAMPS. La vie des peintres. Paris 1853-63, 4 vol. in-8°, 44 fr.

Après la vente de la bibliothèque, ont été vendus des tableaux provenant d'une autre collection. Nous citerons : Jeunes filles avec lapin, — avec mouton, — avec chien, 455 fr.

Ces trois tableaux étaient de Mlle Danisch, qui fit à la fin du XVIIIe siècle de jolis portraits d'enfant à Strasbourg. Ils ont été acquis par M. Muller (place au sable).

Portrait de Cagliostro : 40 fr. Peut-être de Guérin qui grava en 1781 d'après nature un portrait de Cagliostro. Le portrait provenait du château du cardinal de Rohan, à Saverne.

Digitized by Google

Portrait du préfet Lezay-Marnésia, par Guérin, d'après nature, 41 fr. Dessin aux trois crayons, qui a été gravé.

La seconde vente fut celle de la bibliothèque de M. l'abbé Cazeaux; elle eut lieu le 16 mai, à la librairie Derivaux. Prix atteints :

ALBRECHT. History von Hohenburg. Schlestadt 1851, 1 vol. in-4° gr. 25 fr.

ARIAS. Thesaurus inexhaustus bonorum in Christo. Mon. 1652, fol., 24 fr.

Benedicti XIV. De servorum Dei beatificatione. Patavii 1743, 4 vol. in-fol., 23 fr.

BUCHINGER. Récit de plus de 180 événements miraculeux à Kienzheim, Guebwiller 1842, 1 vol. in-12, 10 fr. 75.

LUTHER. Sämmtliche Werke. Altenburg 1661, 7 vol. in-fol., 55 fr.

MANSI. Locupletissima bibliotheca moralis. Aug. Vind. 1732, 4 vol. in-fol., 32 fr.

GRANDIDIER. Histoire de l'église de Strasbourg. Strasbourg 1776, 2 vol. in-4°, 22 fr.

Enfin, les livres de la troisième vente provenaient de la bibliothèque de M. Lederlin, ancien avoué à Strasbourg; l'enchère eut lieu chez M. Noiriel. Prix :

Passionis Christi unum ex quatuor evangelistis textum, 19 gr. sur bois avec monogr. d'Urse Graf. Argent. Knoblouch (1505) petit in-fol. des lacunes. 14 fr.

JUNGMANN. Costumes, mœurs et usages des Algériens. Strasb. 1837, in-4°, 6 fr.

L'astrologue alsacien, ou le petit messager qui n'est ni borgne ni boiteux pour 1823. Strasbourg, in-18, fig. 4 fr. 25,

Beati Rhenani rerum germanicarum libri tres. Basil. 1531, in-fol., 6 fr. 50.

Etat général des émigrés du district de Strasbourg. 15 numéros in-4°. Strasbourg 1793-1794, 9 fr. 25.

HERTZOG. Chronicon Alsatiæ. Strasbourg 1592, in-fol., 20 fr. 25.

LAGRANGE. Mémoire sur la province d'Alsace, ms. fol. 5 fr. 75.

LAGUILLE. Histoire de la province d'Alsace. 1727, 8 fr.

MERIAN. Topographia Alsatiæ. Frankf. 1663, in-fol., 18 fr.

Digitized by Google

OBRECHT. Patriotische Gedenkrede und Glückwünsche v. d. Magistrat der Stadt Strassburg. Strasb. 1659, in-fol., 5 fr. 25.

SEYBOLD. Zu dem vom 18. bis 21. März zu haltenden Examen ladet Vorsteher, Gönner und Freunde des Gymnasium's ein. Buchsweiler 1781, in-4°, 10 fr.

WEISS. Représentation des fêtes données pendant le séjour de Louis XV. 1744, gr. in-fol., 15 fr.

SPECKEL. Karte vom Elsass. Strasbourg 1576, 14 fr.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

CHRONIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

CHRONIQUE

La chronique de l'année 1870 comprend deux périodes bien tranchées, la période paisible et la période guerrière; occupons-nous d'abord de la première. Les conférences ont repris à Saint-Nicolas, et il y en a eu d'organisées à Saint-Pierre-le-Vieux. Les unes et les autres ont eu un caractère moins confessionnel que celles de l'année précédente; nous nous y arrêterons donc un peu plus.

L'auditoire des conférences de Saint-Pierre-le-Vieux a prêté une attention soutenue à un orateur compatriote d'un sérieux et sympathique talent, à M. Leser, professeur au gymnase, qui avait choisi pour texte de son discours l'amiral Coligny, et qui a raconté dans un langage élégant et précis l'histoire du vaillant huguenot. Il a montré Coligny digne gentilhomme, bon soldat, patriote dévoué; il a décrit la justesse de ses vues, l'austérité de ses mœurs, la fermeté de ses croyances; il a fait ressortir les nobles tendances de l'amiral, dont l'ardent désir était d'éviter la guerre intérieure et de fonder sur des bases solides la liberté religieuse. Catherine de Médicis, sa politique et ses agissements occupèrent dans la dissertation de l'orateur une place considérable.

Digitized by Google

A Saint-Nicolas, M. Schillinger a fait une conférence sur l'origine et le fondateur du bâbysme. Le bâbysme est une religion nouvelle qui prit naissance en Perse, il y a une trentaine d'années, une sorte de réforme qui est venue s'opposer à l'antique islamisme, et qui, comme toutes les grandes révolutions de la pensée, a été l'occasion de persécutions, de luttes, de combats sanglants.

Ali-Mohamed, fondateur du bâbysme, était le fils d'un riche négociant de Perse. Il était pieux, se livrait fréquemment aux actes de dévotion; son visage agréable, sa parole éloquente, ses pratiques austères lui valurent l'estime et le respect, lui acquirent des admirateurs, lui créèrent des amis qui bientôt furent ses disciples. Ali-Mohamed avait quelquefois des moments d'extase, et, dans un de ses accès, il déclara qu'il était le Bâb, c'est-à-dire la porte de la vérité.

Il commence à prêcher la réforme de la religion et de la morale; il proteste contre la polygamie, essaie de relever la dignité de la femme, demande pour celle-ci la liberté de sortir sans voile et la recommande aux bontés, à la sollicitude de l'homme. Il exhorte les fiancés à combler leurs fiancées de cadeaux et engage les hommes à éviter autant que possible d'échanger plus de dix-huit paroles avec une femme dans une seule conversation. Ali-Mohamed prêche aussi l'amour du travail; il ordonne la vie active, en un mot il poursuit la régénération physique et morale de son pays.

Le bâbysme qui, sous le rapport théologique, ne présente pas d'originalité, pénètre bientôt dans le domaine politique En prêchant une doctrine nouvelle, Ali prêchait le renversement de la dynastie régnante. On lui interdit les prédi-

Digitized by Google

cations publiques, mais ses disciples parcourent le pays et annoncent l'arrivée de l'iman, du Messie. Il se forme de tous côtés de petites églises bâbyques. Le roi de Perse meurt à cette époque, et les partisans du babysme essaient de profiter du désordre qui suit cette mort. Ils se groupent, s'unissent, forment des armées et la lutte commence; des corps de 2000, de 7000 hommes se battent contre des ennemis bien plus nombreux; ils sont vainqueurs d'abord, mais ensuite ils succombent sous le nombre; ceux qui restent vivants, capitulent, puis on les massacre. Ali-Mohamed lui-même est arrêté et exécuté le 14 juillet 1849. Mais sa religion ne fut pas étouffée; elle se développa, au contraire, et le chiffre de ses partisans augmenta avec rapidité. Ceux-ci n'attendent que le moment où, se trouvant secrètement soutenus et représentés dans le pays entier, ils pourront se lever avec assurance et s'affirmer au grand jour, sans crainte d'avoir le dessous.

M. Sabatier, qui a parlé à Saint-Pierre-le-Vieux, n'a voulu faire ni un chapitre d'histoire, ni un exposé de la dogmatique de St. Paul, il a essayé d'envisager l'individualité de l'apôtre. Il faut enlever, a-t-il dit, aux figures de la Bible, l'auréole surnaturelle qui les dépare. Né dans une ville païenne, à Tarse, Paul étudie à Jérusalem, à l'école des rabbins; il a la passion de l'absolu, et sa conversion est avant tout le résultat d'une crise morale. L'orateur a passé en revue les luttes dans lesquelles la personnalité de Paul a été mûrie; celui-ci a rompu complétement avec le judaïsme; de là l'opposition des apôtres contre lui et les contre-missions organisées à son adresse. M. Sabatier a tracé ensuite le caractère de Paul; il a fait voir les contrastes de

Digitized by Google

sa nature, son style défectueux, si peu en harmonie avec la profondeur de sa pensée, son indépendance vis-à-vis des hommes et son absolue soumission envers Dieu ; il l'a considéré comme le fondateur de la science chrétienne et du monde moderne. Cette conférence était fort travaillée; la diction de l'orateur fut claire et facile, et le public des plus attentifs.

Parmi les conférences faites par des Alsaciens, nous mentionnerons encore celle de M. Ernest Lehr, sur Sturm de Sturmeck, bien qu'elle appartienne aux derniers jours de 1869, et nous passerons au chapitre des arts.

Ceux-ci sont encouragés par la Société des amis des arts, qui, chaque année, tient une assemblée générale où plusieurs membres prennent la parole. En 1870, c'est M. Revel qui a été le principal orateur et son discours doit être noté, surtout parce qu'il fait l'histoire du musée de Strasbourg, du musée qui a été *détruit par les obus prussiens* le 24 août.

Le 14 fructidor de l'an VII, sur le rapport de Chaptal, ministre de l'intérieur, les consuls de la république prenaient l'arrêté suivant :

« Art. 1er. Il sera nommé une commission pour former quinze collections de tableaux, qui seront mis à la disposition des villes de Lyon, Bordeaux, Strasbourg, etc. Art. 2. Ces tableaux seront pris dans le Muséum du Louvre et dans celui de Versailles. Art. 3. L'état de ces tableaux sera arrêté par le ministre de l'intérieur et envoyé aux villes auxquelles ils seront destinés. Art. 4. Les tableaux ne seront envoyés qu'après qu'il aura été disposé, aux frais de la commune, une galerie convenable pour les recevoir.

Strasbourg se trouvait, sous ce point de vue, dans les

Digitized by Google

conditions les plus favorables. Il était facile d'établir une galerie dans le château du cardinal de Rohan. Cet édifice, vendu comme bien national, avait été acheté par la ville, pour servir de siége à l'autorité municipale. La répartition décrétée par l'autorité consulaire, porta sur 846 tableaux, Strasbourg dut en recevoir 43. La liste s'en trouve dans Clément de Ris, les *Musées de province,* 1859. Malheureusement, l'expédition des tableaux ne put s'effectuer simultanément; il résulte, en effet, d'une quittance, délivrée le 7 frimaire an XII, par Guérin, comme fondé de pouvoirs pour le Bas-Rhin, qu'à cette date 22 tableaux seulement étaient parvenus à destination, et que les autres étaient restés entre les mains des restaurateurs.

L'année suivante, an XII messidor, le château fut offert à Napoléon Ier et accepté par lui. La mairie fut transférée dans l'hôtel-de-ville actuel et le musée installé au rez-de-chaussée. Ce local avait plusieurs inconvénients. L'arrivée successive de partie des tableaux en retard, des dons nouveaux du gouvernement, quelques acquisitions faites par la ville produisirent un fâcheux encombrement. Pour y obvier, il fallut utiliser toutes les places disponibles, suspendre les tableaux contre tous les murs, souvent à une trop grande hauteur, sans tenir compte de la direction des rayons de lumière. Le public se découragea, et le musée ne fut bientôt plus visité que par quelques voyageurs de passage. Néanmoins, il faut se souvenir que, dans ce rez-de-chaussée de l'hôtel-de-ville, Christophe Guérin, le graveur, et son fils Gabriel, peintre d'histoire, ont successivement tenu ouvert, pendant de longues années, un atelier d'où est sortie toute une phalange d'artistes de talent : Petitgérard,

Digitized by Google

Klein, Strintz, Vogel, Wittmann, Elmerich, Glück, Huguelin, Flaxland, Merglé, Th. Schuler, Laville, Beyer, Pradelle, Jundt, Henner, Schutzenberger, Brion. Les uns n'ont fait que traverser l'atelier pour y puiser les premières notions du dessin; les autres y ont complété l'étude des principes de la peinture; tous y rattachent l'origine d'une vocation plus ou moins heureuse.

Dans le courant de l'été de 1868, le conseil municipal, sur l'initiative du maire, décida que les salles situées au premier étage du bâtiment de l'Aubette seraient disposées pour recevoir la collection des objets d'art appartenant à la ville. Gette décision reçut son exécution au printemps de 1869, et, au mois de mai, eut lieu l'inauguration.

Le nouveau local soulevait autant d'objections que l'ancien; on les écarta, en déclarant qu'il s'agissait d'un provisoire. Ce provisoire a cessé de par les boulets prussiens.

Cependant, depuis le consulat, les gouvernements successifs de France avaient doté Strasbourg de tableaux d'un mérite incontestable; citons ceux de Heim, Jacquand, Fontenay, Garin, Ginain, Lalaisse, Brion, Jundt, Ehrmann.

Parmi les libéralités faites par des particuliers, nous mentionnerons l'Intérieur d'une famille strasbourgeoise, don de M. Spielmann; quelques compositions remontant au premier âge de la peinture mystique, legs de M. Fries, architecte de la ville; deux portraits légués par l'archiviste Schnéegans; le portrait équestre du général Montrichard, don de sa famille; le buste de Grandidier, par Grass, don de M. Fr. Simonis; enfin le buste d'Ohmacht, par Grass, donné à la ville par la société des amis des arts.

La ville elle-même, de loin en loin, avait augmenté sa

Digitized by Google

collection par des acquisitions de valeur : Vénus, Flore, par Ohmacht; Icare, la Jeune Bretonne, par Grass; le vase de Kirstein; la Dispute dans un cabaret, de V. Ostade, des œuvres de Zix, Gimpel, Gabriel Guérin, Holzapffel, etc Si vous ajoutez à cette nomenclature les tableaux de Martin Schœn, de Memling, d'Oudry, l'esquisse attribuée à Tintoret, le portrait de Mirevelt, vous accorderez certainement quelques regrets à la perte de tant de richesses.

Une autre société dont il faut se hâter de parler avant qu'elle ne se disloque, est celle pour la conservation des monuments historiques. Comme elle n'a pas publié de livraison qui parle de ses travaux de 1870, nous allons y suppléer dans la mesure de nos forces. Dans la séance du comité du 10 janvier, s'est engagée une discussion sur la rédaction du procès-verbal de la séance générale précédente; elle s'est terminée par le retrait d'une fraction du rapport « qui avait ému, sur le terrain des *convictions scripturaires*, quelques membres du comité. » Pour parler franchement, ces convictions étaient celles d'un ecclésiastique, qui prétendait interdire à M. Merck de traiter de l'homme antédiluvien selon les données de la science moderne! (Lyell, Lubbock, etc.) M. Merck s'est vu forcé de demander, pour des idées qui n'ont plus rien de neuf, l'hospitalité aux colonnes du *Courrier du Bas-Rhin,* et son mémoire est inséré dans le numéro de ce journal du 18 mai 1870. Dans la séance du 7 février, M. Spach a donné communication de sa correspondance avec M. Kayser, archiviste fédéral à Berne, au sujet de l'échange du bulletin de la société avec les publications archivales faites au compte de la diète helvétique.

Digitized by Google

Séance du 21 février : M. Spach fait don d'une somme de 1000 fr. à la société. Cette somme représente le prix accordé en 1869 par le ministre de l'instruction publique pour le meilleur travail d'histoire et de littérature d'Alsace, et décerné à M. Spach en séance solennelle de rentrée des facultés. Le comité décide que les intérêts de la somme serviront à l'acquisition de médailles en vermeil, du prix de 50 à 100 fr., soit pour les découvertes les plus intéressantes qui seront faites en Alsace, soit pour des travaux de conservation d'un mérite spécial.

M. Lehr donne lecture de la note suivante : « Dans une lettre adressée le 1er février à notre honorable président, M. de Longpérier, membre de l'Institut, fait remarquer, à l'occasion de ma notice sur les dynastes de Geroldseck-ès-Vosges, qu'il a trouvé aux archives de l'empire une charte de franchise du mois de novembre 1313, de laquelle il résulte qu'une dame de cette famille, Isabelle de Geroldseck, était alors l'épouse de Philippe de Pacy, seigneur de Nanteuil-le-Haudouin, en Valois. Le sceau d'Isabelle est appendu à côté de celui de son mari; il représente le champ semé de billettes, avec le lion à la queue fourchue des Geroldseck alsaciens, et porte la légende :

S. ISABEL. DE. GVEROLTHEZEK. DAME.
DE. PACI. Z. DE. NANTVEIL.

M. de Longpérier a bien voulu me demander à quelle branche de la famille cette dame pouvait appartenir. Ce point me paraît bien difficile à établir positivement, aucune des chartes connues jusqu'à présent en Alsace ne faisant mention d'Isabelle. Mais, selon toutes les probabilités, elle devait être une fille de Walram ou Walraf de Geroldseck

Digitized by Google

(vers 1296) et d'Alix de Lupy, dame de Guercy. Ce dynaste ayant passé sa vie en Lorraine, il ne serait pas surprenant qu'il eût eu des rapports avec les seigneurs du Valois. D'autre part, M. de Longpérier rappelle lui-même, dans une seconde lettre, qu'au XIIe siècle, Philippe d'Alsace et Mathias d'Alsace avaient épousé des dames de Crépy (en Valois), — Nanteuil le Haudouin est à une lieue et demie de Crépy, — et n'avaient pas dédaigné de mettre leurs noms sur les monnaies de cette localité. Dès ces temps reculés, le Valois, qui produisait beaucoup de laine et de blé, entretenait avec les pays de l'est d'actives relations de commerce, de sorte qu'on pourrait encore s'expliquer par un motif de cet ordre, un voyage, fait en Alsace ou en Lorraine, par un sire de Nanteuil, et suivi d'une alliance matrimoniale avec une des principales familles du pays.

M. Matuszinski offre à la société une carte topographique de l'arrondissement de Strasbourg, calquée avec soin par M. Matuszinski fils, sur la grande carte du dépôt de la guerre, à l'échelle de $^1/_{80000}$.

Ce n'est pas sortir du domaine des monuments historiques que de mentionner la découverte, faite en mai, lors de la démolition d'une vieille maison appartenant à la fondation St. Thomas et située à côté du bâtiment qui a été construit il y a quelques années, à l'angle du pont. Cette découverte consistait en une peinture murale, représentant des combats de chevaliers. La peinture était divisée en deux parties par une poutre sur laquelle étaient dessinés, en noir et en jaune, des ornements fort gracieux, style Renaissance ; l'une des parties représentait deux cavaliers s'attaquant avec des lances ornées de banderolles ; sur

Digitized by Google

l'autre étaient figurés deux combattants à pied, armés de boucliers et de petites lances et couverts d'armures. Deux couleurs seulement, le gris et le noir, avaient servi dans cette peinture; les fleurs et les fruits qui entouraient les groupes faisaient un effet bizarre, mais l'ensemble était fort original. La maison remontait au commencement du XVIe siècle, d'après les dates gravées dans les linteaux des portes. On a trouvé en parfait état de conservation un plafond en boiserie, style gothique, et ornant une des pièces du rez-de-chaussée; dans les décombres remués au grenier, on a découvert un certain nombre de monnaies, dont plusieurs fort rares. Une petite pantoufle, de forme ancienne et originale, a été également ramassée au milieu des débris amoncelés par les démolisseurs.

L'assemblée générale de la Société des monuments, qui se tient à Colmar, a eu lieu le 5 juillet. M. Spach y a donné des détails sur la découverte de monnaies romaines et d'une voie romaine dans les forêts au pied du Purpurschloss, vallée de la Magel.

Cette découverte importante, due aux soins de M. Jadelot, garde général des forêts, à Obernai, a fait le sujet d'un rapport de M. Louis Levrault, intercalé dans celui du président. Ce dernier a consulté la réunion sur la réponse à faire à M. Lehmann, de Nussdorf, au sujet de 965 documents latins et allemands, recueillis et copiés par cet auteur. M. Lehmann proposait la cession au prix de 500 fr. M. Spach a été autorisé à proposer un achat par annuités.

On a ensuite entendu le compte-rendu de M. Hartmann, architecte, sur la situation des tours de Turckheim, et sur des travaux à faire au château de Kaisersberg. M. Herren-

Digitized by Google

schneider, pasteur à Horburg, a déposé sur le bureau quelques monnaies anciennes. M. Huot a communiqué la dernière partie de son *Mémoire sur la commanderie de St. Jean de Colmar*. Enfin, M. Voulot, de Guebwiller, a soumis à la réunion un carton rempli de dessins reproduisant des rochers situés dans les Vosges. Les membres présents ont examiné ces dessins avec intérêt, mais sans se prononcer sur le caractère à assigner aux monuments.

Revenons à Strasbourg. Au théâtre s'est produite une nouvelle manifestation d'initiative provinciale. *Un sapeur à la clef*, opérette bouffe en un acte, paroles de M. Barthélemy (de Versailles), musique de M. Labit, chef de musique au 84e de ligne, augmente avantageusement la liste des œuvres inédites auxquelles le théâtre de Strasbourg aura donné le jour. Sur ce livret, qui refait à peu près la *Bonne d'enfant*, d'Offenbach, rempli de facéties militaires, mais qu'en somme on aurait pu désirer plus robuste, M. Labit a écrit une partition de mérite, où se reconnaît une main exercée et de la facilité mélodique. Le public a fait bon accueil à cet ouvrage en applaudissant presque tous ses morceaux, ainsi que ses interprètes, MM. Mélingue, Maupas, Lédérac et Mme Dalbert.

Une entreprise encore plus intéressante fut inaugurée au théâtre, dit des Variétés, dans la salle de la réunion des arts, rue des Balayeurs. Cette scène, administrée par M. Schenkel, et dirigée par M. Vallière, s'ouvrit le 15 juin. Dès l'abord, le rideau et son manteau d'Arlequin si richement drapé par le pinceau de M. Luce, obtinrent d'unanimes suffrages, de même que la disposition de la salle et son ornementation de fleurs et d'arbustes, parmi lesquels le

Digitized by Google

laurier jouait un rôle de bon augure. Les artistes ne tardèrent pas à être l'objet d'appréciations non moins flatteuses et l'on put juger bientôt que la direction avait réussi à former une troupe fort satisfaisante. Citons parmi les nouveaux venus, M. Montigny, Mme Chabert, des Bouffes, Mlle Mary-Albert (Hoff), une compatriote élève de Mme Mutée. C'est dans les opérettes, dans les pièces comiques en général que le théâtre des Variétés cherchait ses éléments de succès: la guerre est venue arrêter cette courageuse et méritoire tentative!

L'académie, en 1870, n'a plus eu à tenir de séance solennelle. Dans cette séance devait être décerné un prix de 1000 fr. à l'ouvrage ou au mémoire jugé le meilleur sur quelque point d'archéologie. Trois auteurs avaient envoyé leurs travaux: M. de Ring concourait avec ses *Tombes celtiques*, M. Ch. Gérard avec un *Mémoire sur les artistes alsaciens*, M. Nicklès avec ses *Découvertes relatives à Ehl.* Le résultat reste pendant.

La Société littéraire devait aussi décerner deux prix au commencement de 1871, l'un à un mémoire sur l'importance des théories littéraires, l'autre à une composition en vers sur un sujet alsacien. Le sujet du prix de prose, choisi sur la proposition de M. Delcasso, n'était pas heureux, et il eût été beaucoup plus rationnel de choisir celui qu'avait proposé M. Schnitzler (De la place d'Ernest Schulze dans la littérature allemande), ou celui de M. Bergmann (Faire, d'après le *Nef des fols* de Brant, le tableau intellectuel, moral et religieux de la première moitié du XVIe siècle).

Enfin, le 31 mars 1870, fut proclamé le résultat du con-

Digitized by Google

cours ouvert pour le grand prix fondé par M. Schmutz et pour celui de la fondation Spener. Le prix Schmutz est un prix triennal de 3000 fr. La question, proposée par le séminaire protestant, avait pour objet les travaux critiques de Semler sur le nouveau testament et le siècle apostolique. Un seul mémoire avait été présenté. L'auteur était M. Samuel Berger, de Paris ; il lui a été décerné un accessit de 1500 fr. Le prix Spener a été fondé il y a trente-cinq ans, à l'occasion du 200e anniversaire et de la naissance de Spener, le père du piétisme. Le concours pour ce prix avait dû être interrompu pendant plusieurs années par suite des pertes que la fondation avait éprouvées. Le programme demandait un exposé et une appréciation des vues émises par Luther, Zwingli et Calvin, sur l'organisation du culte. Le prix de 400 fr. a été décerné à M. Ed. Rœhrich.

Nous anticiperons sur le second semestre pour annoncer que, le 20 décembre, l'académie de médecine élut, à l'unanimité moins une voix, M. Ehrmann, membre associé, et M. Tourdes, membre correspondant. « L'idée me vint, a dit dans une lettre M. Henri Roger, rapporteur, de proposer à l'académie une nomination alsacienne qui fût une protestation contre l'ambition cruelle de la Prusse et un souvenir de profonde sympathie à nos malheureux et héroïques frères de Strasbourg. » Et maintenant embouchons la trompette guerrière, le temps des doux loisirs est passé, et les muses se cachent dans une retraite impénétrable.

Digitized by Google

SIX MOIS DE GUERRE.

15 *juillet*. La guerre contre la Prusse est déclarée. Le colonel Ducasse, commandant la place de Strasbourg, arrête: « La place de Strasbourg se trouvant en état de guerre, les portes seront fermées à 9 heures du soir, à compter du 16, et ouvertes à 4 heures du matin. Dans l'intérêt de la population et pour se conformer à un ancien usage local, la cloche municipale se fera entendre chaque soir une heure avant la fermeture des portes, c'est-à-dire à 8 heures. La circulation sur le terre-plein des remparts est interdite jour et nuit. »

Le général badois de Weiler, qui commandait depuis longtemps à Kehl, est remplacé.

16. Les deux ponts tournants du Rhin sont repliés, la circulation sur le pont de bateaux est interrompue.

17. Le bac entre Gambsheim et Freistett est enlevé. Une dizaine de paysans badois, retenus à Strasbourg avec chevaux et voitures, se rendent à Altenheimerhof, et là ils attachent leurs chevaux à des nacelles, leurs voitures également, puis, soutenant la tête des chevaux hors de l'eau, ils traversent le fleuve sans accident.

Les habitants de Kehl se retirent à Appenweier, Offenbourg et autres points de l'intérieur.

18. La voie ferrée qui relie les chemins de fer de l'Est français et du Palatinat est rompue sur une étendue d'une centaine de mètres.

Le conseil d'arrondissement de Strasbourg vote à l'unanimité l'adresse suivante: « Sire! les membres du conseil

Digitized by Google

d'arrondissement de Strasbourg, réunis en session ordinaire, sont heureux de l'occasion qui leur est offerte de féliciter V. M. et son gouvernement, d'avoir, par une résolution énergique, sauvegardé l'honneur et la dignité de la France. Ils forment des vœux pour le prompt succès de nos armes. »

Mallarmé, président. Batiston, vice-président. Hild, secrétaire. Mathis, Verdin, Gœrner, Ulrich, Kampmann, Audéoud, Fux, Stæhling, Léonard Fix.

19. La musique militaire exécute pour la première fois la *Marseillaise* au Broglie. Les habitants des villes et des villages témoignent leurs sympathies à notre armée : les vignerons de Kientzheim envoient comme rafraîchissement vingt hectolitres de vin à la gare de Colmar.

20. La cour de Colmar envoie l'adresse suivante à l'empereur : « Sire, nous rendons la justice, au nom de V. M., dans une province frontière. Mieux qu'aucune autre, la cour impériale de Colmar a donc pu juger depuis quatre ans, tout ce qu'il a fallu à l'empereur, de modération, de patriotique sagesse, pour supporter les agressions violentes ou mal dissimulées de la Prusse. Nous avons eu l'occasion fréquemment d'apprécier, sur les lieux, la marche interrompue du gouvernement prussien qui, dans l'ivresse d'un succès contre un peuple allemand, osait viser l'amoindrissement de la France.

« La dernière entreprise de ce gouvernement envahisseur, tout à fait étrangère à l'intérêt allemand, a révélé une menace si directe, aggravée de tels procédés, que le gouvernement impérial y devait répondre par l'action. Nous sommes placés, sire, vis-à-vis de la Prusse, « dans le cas de

Digitized by Google

légitime défense de notre honneur et de nos intérêts. » L'énergie de la France impériale, la promptitude de ses mesures, l'inébranlable solidité de ses enfants, déjoueront les projets de la Prusse. L'Alsace, la France entière, sont avec V. M., avec notre vaillante armée qui, sous les yeux de l'empereur, va combattre pour la plus juste, la plus patriotique des causes, et au prix d'héroïques efforts, assurer une paix longue et glorieuse à notre drapeau respecté. Habitués à invoquer Dieu, pour rendre la justice aux hommes, nous l'invoquons au nom du droit, dans cette douloureuse et solennelle circonstance. Nos ancêtres du conseil souverain étaient Français de cœur et d'âme alors que le retour de notre province à la mère-patrie n'était pas encore consacré par l'union étroite des cœurs. Aujourd'hui que ce beau pays, uni comme un seul homme, est la sentinelle avancée de la France, notre seul mérite est de dire à V. M. qu'en fait de patriotisme sérieux et absolu, nous sommes les successeurs de l'ancien parlement d'Alsace.

« Nous avons l'honneur, etc. »

21. MM. de Leusse et Zorn de Bulach, députés du Bas-Rhin, déclarent au ministre de la guerre qu'ils sont prêts à accepter le commandement de bataillons dans la garde mobile.

22. Les Badois font sauter le tablier tournant du pont de Kehl.

23. Le maréchal Mac-Mahon arrive à Strasbourg et établit son quartier-général au château.

24. Des dragons badois font irruption à Lauterbourg, pendant que les habitants sont à la messe, et coupent les fils télégraphiques reliant Lauterbourg à Wissembourg.

Digitized by Google

Un détachement de cavalerie détruit les fils à Hunspach.

25. Les dragons qui étaient entrés par Lauterbourg sont surpris au Scheurlenhof, annexe de Gundershoffen, par des chasseurs à cheval (12e régiment). Ceux-ci se précipitent dans les escaliers, montent à l'assaut du premier étage, pénètrent dans la pièce où se tient l'ennemi et le somment de se rendre. Une lutte s'engage. Cinq Badois sont tués, six blessés, les autres faits prisonniers et emmenés à Niederbronn.

26. Les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin sont déclarés en état de siége.

La porte d'Allemagne à Lauterbourg est enfoncée et les soldats allemands occupent pendant toute la journée les rues de la ville au nombre de six cents. Le maître de poste Bachert, de Wissembourg, qui faisait le service des dépêches entre Wissembourg et Lauterbourg, est arrêté en route par les Bavarois et emmené à Candel. Trente cavaliers traversent Altenstadt sabre et pistolet au poing et poussent jusqu'aux fermes du Geissberg et du Schaffbusch. Quinze fantassins bavarois et vingt-cinq chevau-légers essaient d'entrer à Wissembourg à 7 heures du soir. Le commissaire de police Jeckel s'oppose énergiquement à ce qu'ils avancent. On tire le pont-levis, un coup de feu part du côté français, les Bavarois répondent par une décharge générale contre la porte. Le préfet Pron télégraphie au sous-préfet: «Toutes les mesures militaires sont prises pour assurer la tranquillité et la sécurité publiques.»

27. Les brigades armées de l'administration des douanes, appartenant aux directions de Metz et de Strasbourg,

Digitized by Google

sont affectées au service militaire de la frontière et mises à la disposition du département de la guerre. Un parlementaire envoyé au sous-préfet de Wissembourg par le major Ulric de Weinrich, commandant en chef des avant-postes bavarois, se présente devant la ville et demande à voir le sous-préfet pour lui remettre une dépêche. L'entrevue a lieu dans le salon de l'imprimeur Wentzel. Le commandant se plaint que les habitants de Wissembourg et d'Altenstadt aient violé les règles usuelles de la guerre, aux termes desquelles tous ceux qui ne sont pas militaires se rendent coupables de rébellion en faisant feu sur des troupes régulières et sont considérés comme assassins.

28. Le maire de Strasbourg arrête que les lieux publics de la banlieue seront fermés à 10 heures du soir.

29. Le maire de Strasbourg invite les citoyens de 25 à 50 ans à se faire inscrire sur les contrôles de la garde nationale sédentaire.

Les habitants de Landau, craignant un bombardement, transportent à leurs greniers des seaux remplis d'eau pour éteindre les incendies que les bombes pourraient allumer. Ils réunissent leurs objets précieux dans des caisses qu'ils enfouissent dans les caves; un banquier de la ville creuse le sol jusqu'à la nappe d'eau et cache là ses coffres-forts avec ses valeurs, qu'il fait recouvrir ensuite d'un solide terrassement. Les habitants reçoivent l'ordre de se fournir de vivres pour trois mois, ceux qui ne peuvent faire la dépense de ces provisions sont tenus de quitter la ville et de se loger à la campagne.

Des balles sont dirigées vers la banlieue de Fort-Louis par les patrouilles badoises des bords du Rhin, même con-

Digitized by Google

tre des femmes. Plusieurs décharges sont dirigées contre le poste des douanes français de Dalhunden. Vers le soir, des douaniers, sous le commandement du capitaine Allat, auxquels se joignent des volontaires, exécutent un feu de peloton contre les postes allemands de Hugolsheim et de Sœllingen.

30. L'ennemi démolit le pont du chemin de fer sur la Lauter, en détruisant le tablier et en remplissant de sable et de cailloux les fourneaux de mines. Les avant-postes bavarois arrivent jusqu'à 100 mètres de Wissembourg, grâce au rideau de vignes qui couvre la colline de Schweigen. Les denrées haussent de prix dans des proportions effrayantes. On paie 15 sous le pot de lait de 2 litres. Les légumes et les pommes de terre sont d'une rareté extrême.

31. Le général de brigade de Gaujal, en service à Strasbourg, meurt d'une attaque d'apoplexie, en arrivant chez le général de division Uhrich.

1er *août*. Des Français expulsés du grand-duché ont à subir les traitements les plus indignes jusqu'à la frontière suisse, où ils sont conduits enchaînés. Plusieurs sont dépouillés de leurs effets et obligés de payer 24 kreuzers pour la location du cachot, où on les abrite contre les violences de la population.

Un peloton de chasseurs à cheval surprend près de Neehwiller une patrouille de hussards prussiens, en tue deux et en blesse trois. Des coups de fusil sont tirés à plusieurs reprises d'Altenheim (rive droite) sur les paysans français sans armes, qui circulent sur la rive gauche.

2. A Offendorf, des sentinelles allemandes tirent sur un

Digitized by Google

enfant de douze ans qu'heureusement elles n'atteignent pas.

4. Combat de Wissembourg, livré par la division d'avant-garde de l'armée du Rhin, commandée par le général Abel Douay, contre le 5e et le 11e corps prussien et le 2e corps bavarois. Le général tombe sur le champ de bataille. La division badoise occupe Lauterbourg.

6. Bataille de Frœschwiller. La 3e armée allemande, commandée par le prince royal de Prusse, rencontre le corps de Mac-Mahon et le met en déroute. Les Allemands s'emparent de 2 drapeaux, 6 mitrailleuses, 30 canons et font 8000 prisonniers.

Le préfet informe les habitants de Strasbourg que la ville est mise en état de siége.

7. Une grande partie de l'aile droite de l'armée française se réfugie à Strasbourg; les soldats arrivent par groupes, démoralisés et abattus. Les élections municipales, qui avaient commencé la veille, sont ajournées et les portes de ville fermées. L'armée ennemie occupe Haguenau.

A Saverne, Mac-Mahon, sur une fausse alerte, fait battre la générale: tandis que les officiers et les soldats se jettent en tumulte sur la route de Phalsbourg, les trois quarts de la population émigrent éperdûment vers les forêts voisines. L'exemple est donné par les gendarmes et les sergents de ville; on ferme les boutiques, on entasse les mobiliers sur des charrettes, et les fermiers poussent leur bétail devant eux, comme au temps d'Abraham.

8. De nombreux habitants des villages voisins se réfugient à Strasbourg. Un parlementaire allemand se présente à la porte de Pierre pour sommer le commandant de rendre

Digitized by Google

la place; le commandant refuse. La cavalerie de la division badoise coupe le chemin de fer et le télégraphe du Haut-Rhin.

9. A 4 ½ heures, les premiers Prussiens entrent à Saverne. Le fort de la Petite-Pierre est occupé par la 3e armée, et le fort de Lichtenberg incendié par l'artillerie.

10. Le général Uhrich fait afficher la proclamation suivante :

« Des bruits inquiétants, des paniques ont été répandus ces jours derniers, involontairement ou à dessein, dans notre brave cité. Quelques individus ont osé manifester la pensée que la place se rendrait sans coup férir.

» Nous protestons énergiquement au nom de la population courageuse et française contre ces défaillances lâches et criminelles.

» Les remparts sont armés de 400 canons. La garnison est composée de 11 000 hommes, sans compter la garde nationale sédentaire.

» Si Strasbourg est attaqué, Strasbourg se défendra, tant qu'il restera un soldat, un biscuit, une cartouche.

» Les bons peuvent se rassurer; quant aux autres, ils n'ont qu'à s'éloigner.

« UHRICH, général. — PRON, préfet. »

En même temps, paraît la liste des officiers de la garde nationale :

Colonel, M. Aug. Saglio. Lieut.-col., M. Guéprat. Major, Poirson. Officier d'armement, Schneider.

1er bataillon (canton nord). Chef de bataillon, Huguet.

Capitaines : de Wangen, Chabert, Sengenwald, Henry, Berger-Levrault, Bourlet, Lewel.

Digitized by Google

Lieutenants : de Maisonneuve, Mallarmé, Lemaître, Rau, Dürr, Weill (Achille), Jost, Derwiller, Zimmer, Blech, Limmer, Gérardy.

2e bataillon (canton est). Chef de bataillon, Hermann.

Capitaines : Maresquelle, Basan, Aug. Weiss, Sieffert, Allinger, Huck, Frick.

Lieutenants : Petiti, Cailliot, Houillon, Lippmann Jos. Grodvolle, Reibel, Dacheux, Flor. Heimburger, Gabel, Alquier, Arth. Schutzenberger, Burger I et II.

3e bataillon (canton ouest). Chef de bataillon, Péquignot.

Capitaines : Arth. Worms, Bauby, Pélissier, Pfortner, Ducque, Ehrhardt, Fuchs.

Lieutenants : Heilig, Coutin, Carlin, Bleyfus, Reutenauer, Hochstetter, Jung, Dournay, Oswald, Silberzahn, Haberer, Weiss notaire, Imlin fils.

4e bataillon (canton sud). Chef de bataillon, Schmitt.

Capitaines : Am. Picquart, Karm, Seyboth, Ball, Wagner, Dobelmann, Kampmann.

Lieutenants : d'Alaret, Keller, Ernest Lehr, Legerot, Ball (Martin), Graff, Gœpp, Speckel, Geneau, Stahl, Agnus, Daum.

11. Saverne est frappé de la réquisition suivante : 10 000 pains de 3 kil., 60 bœufs de 250 kil. tués, 8000 kil. de riz, 1250 kil. de café grillé, 750 kil. de sel, 500 kil. de tabac ou 180 000 cigares pour les soldats; 75 000 cigares fins pour les officiers; 15 000 litres de vin, savoir : 10 000 pour les soldats, 3000 de vin supérieur rouge pour les officiers; 2000 de Bourgogne, 200 bouteilles de champagne, 100 kil. de sucre pour les ambulances, 25 kil. de tablettes de bouillon ou d'extrait de viande. Fourage *(sic)*, 60 000 kil. d'avoine,

Digitized by Google

25 000 kil. de foin, 25 000 de paille. La commune doit mettre à la disposition de l'armée un magasin dans lequel les articles précédents seront mis. La livraison commencera de suite, de sorte que la première moitié de la quantité prescrite sera livrée jusqu'à quatre heures de l'après-midi, la deuxième jusqu'à demain matin à six heures, au plus tard. Aussi des hommes nécessaires pour la distribution (20 à peu près) et les bascules avec leurs poids doivent être sur place.

En même temps, la commune soignera pour que 100 voitures *seront* mises à la disposition des troupes pour emporter les articles de nourriture et de *fourage*. Dans le cas *que* la réquisition demandée ci-dessus ne serait pas exécutée, la valeur, avec 25 pour cent en plus, sera imposée à payer au lieu des rations indiquées. Au besoin, la force militaire saura faire exécuter la commande.

(Signatures illisibles.)

(Ce document reçut trois petites modifications après un sérieux débat. Les intendants du 11e corps daignèrent biffer un zéro à chacun des articles : vin de Bordeaux et de Bourgogne, et effacer les 200 bouteilles de vin de Champagne.)

De plus, le général de Gersdorff, remplaçant le chef du 11e corps, général de Bose, blessé, fait afficher une proclamation, selon laquelle sera fusillé : 1° celui qui servira de guide à l'ennemi; 2° celui qui servira d'espion; 3° celui qui servira d'intermédiaire à un espion reconnu; 4° celui qui, servant de guide, égarera l'armée; 5° celui qui détruira des armes ou munitions de guerre; 6° celui qui détruira du matériel de l'armée; 7° celui qui détruira des approvisionnements; 8° celui qui fera sauter des ponts, des routes, etc.

Digitized by Google

12. Le 1er corps bavarois bivouaque à Diemeringen. Le fort de Lichtenberg capitule : ses défenseurs sortent avec les honneurs de la guerre.

13. Le canon de Strasbourg retentit pour la première fois : vers cinq heures, des cavaliers et des fantassins badois, venant de Kœnigshoffen, tirent sur les travailleurs français occupés à abattre des arbres ; quelques coups de canon, partis du haut des remparts, dispersent les assaillants. Vers sept heures, vive fusillade dirigée contre deux bataillons badois en position derrière le cimetière Sainte-Hélène. A dix heures et demie, vive canonnade sur les remparts de la porte nationale. Près des Rotondes, vingt-quatre wagons sont allumés par l'ennemi. Un projectile traverse une cheminée et éclate dans une maison de la rue du Marais-Vert.

Le général Uhrich fait afficher l'avis suivant :

« Des bruits qui ont pris une certaine consistance, semblent indiquer que quelques personnes préparent une manifestation hostile pour le 15 août. Il n'y a que deux positions possibles dans les graves circonstances où nous sommes : ami de la France ou son ennemi ; tout le reste est effacé. Le général commandant supérieur croit de son devoir de prévenir plutôt que de sévir. En conséquence, il fait savoir que toute personne qui tenterait de troubler l'ordre sera arrêtée et traduite devant un conseil de guerre qui rendrait son jugement dans les quarante-huit heures.

» Cet avis et le patriotisme de l'immense majorité de la population strasbourgeoise suffiront sans doute pour faire abandonner des projets coupables autant qu'insensés.

» UHRICH — PRON. »

Digitized by Google

14. Un corps de francs-tireurs s'organise. Des obus tombent dans le faubourg de Saverne, sur le quai Saint-Jean dans le Mont-de-Piété, dans la gare du chemin de fer. Des détachements badois occupent la Robertsau : les habitants de ce village arrivent à Strasbourg, dans de petites nacelles, chargées à la hâte de ce qu'ils ont pu emporter. — Les gazomètres ayant été vidés, les maisons sont éclairées par des lanternes accrochées aux façades. — Le lieutenant-général comte de Bismarck-Bohlen est nommé gouverneur-général d'Alsace.

15. Les Badois font sauter le pont à colonnes de la Robertsau. A onze heures et demie du soir, un obus s'abat sur une maison; pendant une demi-heure, une grêle de projectiles tombent sur les édifices. — Des femmes et des enfants se réfugient dans les caves. — On trouve affichée dans une guérite près de Kœnigshoffen la proclamation suivante : « Avis et recommandation aux habitants de l'Alsace. Il faut que je vous adresse une parole sérieuse. Nous sommes voisins. Nous avons eu, pendant la paix, des relations cordiales. Nous parlons la même langue. Je vous adjure, laissez parler en vous la voix du cœur, la voix de l'humanité. L'Allemagne est en guerre contre la France, en guerre sans l'avoir voulu. Nous avons été forcés de pénétrer dans votre pays. Mais chaque vie humaine, chaque propriété qui pourront être épargnées, nous les regardons comme un gain que bénissent la religion et l'humanité. Nous sommes en guerre. Des hommes armés combattent en bataille rangée et loyale des hommes armés. Nous voulons épargner les citoyens désarmés, l'habitant des villes et des villages. Nous maintenons une discipline sévère. Mais

Digitized by Google

en revanche, nous devons attendre, — et par les présentes je l'exige avec sévérité, — que les habitants de ce pays s'abstiennent de tout acte d'hostilité ouvert ou secret. A notre grande douleur, des excitations, des cruautés, des brutalités nous ont forcé de sévir sévèrement. J'attends donc que les maires, les ecclésiastiques, les instituteurs recommandent à leurs communes, et les chefs de famille à leurs proches et à leurs domestiques, de ne commettre aucun acte d'hostilité contre mes soldats. Toute misère qui peut être évitée est un bien devant l'œil du souverain-juge qui veille sur tous les hommes. Je vous fais ces recommandations. Je vous préviens! Ne l'oubliez pas!

» *Le commandant de la division grand-ducale badoise,*

» Le lieutenant-général, DE BEYER. »

A Souffelweyersheim, sont affichés les deux avis suivants :

« On fait savoir par les présentes aux habitants que la loi martiale est proclamée. Par conséquent, chaque habitant qui sera rencontré porteur d'armes, sera fusillé. — Tous les bourgeois doivent rester chez eux, et ceux qui sortiront et seront pris seront transportés à Rastatt. »

16. Le lycée, transformé en ambulance, reçoit deux obus, ce qui nécessite l'évacuation des blessés dans les caves. — Dans l'après-midi, une forte reconnaissance sort par la porte de l'Hôpital et la porte d'Austerlitz, pour se diriger vers le Neuhof et Illkirch. Elle est repoussée par les badois du capitaine Kappler. Le colonel Fiévet, des pontonniers, est blessé à la jambe et trois petites pièces de huit restent entre les mains de l'ennemi. — Les pouvoirs de l'ancien conseil municipal sont prorogés jusqu'à nouvel ordre.

Digitized by Google

On affiche l'avis suivant : « Il est expressément interdit, sous aucun prétexte, de monter ou de stationner sur les tours des églises ou sur les plateformes des édifices publics de la ville, à moins d'une permission personnelle délivrée par le général commandant supérieur ou par le préfet.

» Tout individu surpris en contravention au présent ordre sera incarcéré. « *Le préfet,* PRON. »

17. Evacuation du couvent du Bon-Pasteur à la Robertsau. Dans l'après-midi, les canons de la citadelle en détruisent les bâtiments. — Le maire de Molsheim, M. Prost, est arrêté pour avoir confisqué les armes de quelques maraudeurs badois en état d'ivresse, et conduit à Holzheim, à l'état-major, où il lui est adressé une semonce. On lui met des galons, et on le renvoie à Molsheim pour remplir les fonctions de bourgmestre. A Mutzig, on confisque les dernières caisses d'armes restées dans la manufacture. Les mobiles de Schlestadt mettent en déroute trois cents cavaliers près de Thanvillé.

18. Des détachements de la garnison vont incendier à Schiltigheim les bâtiments condamnés par la nécessité de la défense; des brasseries, des malteries, de belles maisons de campagne, d'énormes hangars sont livrés aux flammes. Le cimetière Sainte-Hélène subit aussi des mutilations. — Le feu des assiégeants, qui avait cessé depuis le 16, recommence à neuf heures du soir; à minuit, un formidable incendie détruit dans la rue Sainte-Aurélie dix bâtiments (maisons Federlin, Schlott, Freysz, Lévy, Kirnmann, etc.). — Le général Werder prend la direction du siége. M. Renouard de Bussière est arrêté dans son lit à six heures du matin et enfermé dans la prison de Rastatt, au mépris de

Digitized by Google

la convention de Genève, dont le pavillon couvrait sa campagne de la Robertsau.

19. Une des galeries de la façade principale de la cathédrale est ébréchée par un projectile. A l'orphelinat de la rue de l'Arc-en-ciel (ancienne maison Jonnart), deux petites filles sont tuées et sept autres grièvement blessées. Dix-sept maisons sont atteintes dans la Krutenau. Le quartier de la Citadelle est le point de mire d'une batterie établie à Kehl. A dix heures, le général de Barral se rend à la citadelle et fait ouvrir le feu contre Kehl par les batteries avancées du 5e d'artillerie; l'hôtel Benz est le premier bâtiment détruit, la gare, le télégraphe, les maisons d'expédition Hummel et Dœlter, ainsi que sept autres bâtiments, deviennent la proie des flammes. — Vers minuit, l'ennemi essaie de surprendre le fort du Pâté, hors la porte Nationale, pendant que la batterie du cimetière Saint-Gall couvre ses mouvements. L'artillerie française, établie au fort Blanc, démonte celle-ci au cinquième coup.

« ORDRE DE LA DIVISION.

« *Officiers, sous-officiers, caporaux et brigadiers de la garde nationale mobile.*

»Les opérations relatives à la formation des bataillons ou batteries de la garde nationale mobile étant terminées, mon intention était de vous laisser acquérir, sous la direction de vos chefs, un certain degré d'instruction, et ensuite de vous convoquer pour vous passer en revue et apprécier vos efforts à devenir rapidement des soldats initiés au métier des armes. Les circonstances ne me permettent pas de réaliser ce projet. L'ennemi a fait son apparition autour des

Digitized by Google

murs de la place. Votre présence sur les remparts et dans les ouvrages détachés est une nécessité de tous les instants; j'ajourne donc le moment de vous voir sous les armes. Il m'est rendu compte de votre attitude devant l'ennemi. Chaque jour vous vous montrez plus familiers avec les exigences du service, et plus solides en présence des dangers qui se produisent. Vous serez bientôt complétement aguerris, vous et vos chefs; je vous remercie de vos efforts pour atteindre ce but. Persévérez! « UHRICH »

20. Le capitaine de place Rœderer et le trompette Hœltzel sortent par la porte de Pierre en parlementaires; en revenant par la petite route de Schiltigheim, à 300 mètres de la place, ils sont blessés par des coups de feu partis d'une houblonnière. Ce malheur, étant le résultat d'un malentendu, un parlementaire allemand vient le lendemain présenter des excuses au commandant de la place. Le général de la Roche prend le commandement de la division badoise, en remplacement du général Beyer, tombé malade.

Le maire prend les arrêtés suivants:

« 1° Considérant que le cimetière de Ste. Hélène est occupé pour la défense de la ville, que le cimetière de St. Gall vient d'être envahi par l'ennemi, et que le cimetière St. Urbain est également exposé à être occupé par l'ennemi;

» Que dans ces circonstances il y a lieu de recourir à une mesure exceptionnelle et de faire provisoirement les inhumations à l'intérieur de la ville, avons arrêté ce qui suit: Les inhumations se feront au Jardin botanique.

» 2° Vu la dépêche par laquelle M. l'intendant militaire informe l'autorité que des courtiers vont au-devant des cultivateurs qui amènent du bétail en ville, en les enga-

Digitized by Google

geant à le leur vendre à des prix trés modérés et le revendent ensuite à des prix exagérés;

» Considérant que ces procédés constituent de véritables manœuvres qui, dans les circonstances actuelles, auraient pour résultat de faire accaparer par quelques intermédiaires le monopole du commerce du bétail, et qu'il appartient à l'administration de les faire cesser, arrêtons :

» Tout le bétail amené dans l'intérieur de la ville pendant la durée du blocus sera conduit directement sur le marché public, établi aux abords de l'abattoir.

» 3° Les lieux publics seront fermés à 10 heures du soir.

» HUMANN. »

21. Un ordre du général Uhrich prescrit la démolition de toutes les constructions situées hors des remparts, du côté sud.

Le général Decker est nommé commandant de l'artillerie de siége devant Strasbourg, et le major-général de Mertens, chef du génie de l'armée assiégeante.

22. La proclamation suivante est affichée:

« Habitants de Strasbourg !

» Le moment solennel est arrivé. La ville va être assiégée et soumise aux dangers de la guerre. Nous faisons appel à votre patriotisme, à votre virile énergie, afin de défendre la capitale de l'Alsace, la sentinelle avancée de la France. Des armes seront délivrées aux citoyens désignés par M. le maire, à l'effet de concourir à la protection de nos remparts.

» Amis ! courage ! la patrie a les yeux sur nous !

» UHRICH. — PRON. — HUMANN. »

Digitized by Google

Les Prussiens saccagent le val de Villé. Ils imposent Barr pour 186 000 fr., le Hohwald pour 5400 fr.

23. A huit heures et demie du soir, le canon gronde au loin, le bombardement régulier commence ; le feu dure jusqu'au lendemain matin à 8 heures. Les batteries badoises commencent à bombarder la citadelle; l'artillerie française riposte vigoureusement: 68 maisons sont incendiées et 50 plus ou moins endommagées à Kehl.

24. Le feu de l'ennemi recommence vers 8 heures du soir avec une intensité inouïe. Destruction du Musée de peinture, du Temple neuf, de la Bibliothèque, des maisons Sütterlin, Laroche, Flach, rue du Dôme; de la maison Scheidecker, place Broglie; de la maison Lichtenfelder, quai Finckmatt. L'infanterie badoise occupe la gare d'Austerlitz.

Les Prussiens demandent à Obernai : 40 000 kilog. de pain, 54 000 kilog. de viande, 14 000 kilog. de riz, 1 400 kilog. de sel, 1800 kilog. de café, 800 mesures de vin, 1800 quintaux d'avoine, 500 quintaux de foin, 500 quintaux de paille. « A défaut de livraison en nature, la fourniture se fera en argent, avec compensation de 25 °/₀ sur les estimations. »

25. Vers 9 heures du matin, le feu éclate au moulin des huit tournants, situé au Faubourg national. Il est détruit avec trois maisons voisines. Huit maisons du marais Kageneck, et deux, rue Moll, ont le même sort. Mgr Rœss essaie de se rendre au quartier-général allemand, à Lampertheim, il ne peut dépasser les avant-postes. A 7 heures du soir le bombardement recommence. L'incendie dévore cinq maisons, rue de la Mésange, deux, au coin du Broglie, un côté

Digitized by Google

de la rue des Récollets, la rue du Fort, le quai Schœpflin, deux maisons, rue des Frères, deux, place de la Cathédrale, six, au Faubourg national. La toiture de la nef de la cathédrale est consumée. L'église de l'hôpital civil, la gare du chemin de fer, un bâtiment du Gymnase sont en flammes.

26. Destruction de la petite rue des Courses, de la rue Déserte, de la rue des Païens, de la Cour Marbach, rue Thomann. On affiche la proclamation suivante :

» Habitants de Strasbourg,

» Depuis trois jours la ville est bombardée à outrance. Votre héroïsme à cette heure, est la patience. C'est pour la France que vous souffrez. La France entière vous dédommagera de vos pertes. Nous en prenons l'engagement au nom du gouvernement que nous représentons.

» Fait au quartier-général.

» HUMANN. — PRON. — UHRICH. »

Les Allemands occupent Marckolsheim. Le président de gouvernement Kühlwetter, est nommé commissaire civil en Alsace.

27. Incendie du Palais de Justice : les archives sont totalement perdues. La maison contiguë au tribunal, dans laquelle se trouve le pensionnat Fuchs, est dévorée par les flammes. Le bombardement continue toute la journée. Dans la nuit, un incendie éclate rue du Coq, chez MM. Digel et Bischoff, et détruit plusieurs bâtiments. — Le général Uhrich fait connaître que des postes de secours seront établis pour les blessés et des abris construits le long des remparts pour les incendiés.

Digitized by Google

28. « Place de Strasbourg.

» La population privée de logement par suite des incendies, est invitée à se construire des abris sur le chemin de halage du canal des Faux-remparts, en appuyant des bois contre le mur du quai.

» *Le colonel, commandant de la place,*

» DUCASSE. »

A 9 heures, vive fusillade du côté de la porte de Saverne et de la porte de l'Hôpital : des balles prussiennes lancées par des fusils de rempart, tombent jusqu'au milieu de la ville, où elles cassent des tuiles sur les toits.

29. Avis du maire : « le maire de la ville de Strasbourg a fait informer hier soir, à son de cloche, ses concitoyens que les familles sans asile seront recueillies au théâtre, dans les écoles communales, au Château impérial, à la Halle couverte, à l'ancienne et à la nouvelle douane, à l'hospice des orphelins.

» Les familles ruinées par le bombardement recevront à partir du 31, des secours en pain au bureau de bienfaisance, rue St. Marc.

» Une commission est formée pour établir des fours économiques, afin de distribuer des soupes aux indigents.

» HUMANN. »

La garnison de Strasbourg fait une sortie où elle a de tués et blessés vingt-cinq hommes et un officier.

Le conseil municipal est dissous. Il est institué pendant la durée du siége une commission municipale, composée de quarante-sept membres, en vue de gérer et de défendre les intérêts de la ville. Le maire et les adjoints sont maintenus dans leurs fonctions.

Digitized by Google

30. La commission municipale se réunit pour la première fois et nomme des comités des subsistances, d'alimentation, des abris et d'enregistrement des sinistres. M. Grün, n'acceptant pas d'être membre de la commission, est remplacé par M. Zopff. — Les lieux publics sont fermés à 8 heures.

Les Allemands ouvrent à Schiltigheim la première parallèle.

31. La commission municipale s'adjoint dix nouveaux membres.

Le préfet prend l'arrêté suivant : » Attendu que les bâtiments et collections de l'académie sont propriétés municipales, que les locaux sont dépourvus de surveillance et de garde, arrêtons :

» Article premier. Conformément à l'ordre donné par M. le maire, les deux conservateurs du musée sont chargés de la garde de l'académie. Toute autre personne qui voudra s'immiscer dans le service, sera expulsée.

» Art. 2. Les individus qui se sont introduits dans les locaux et caves de l'académie sont tenus de déguerpir immédiatement.

» Art. 3. Les gendarmes casernés dans le local prêteront au besoin main forte aux conservateurs.

Pron. — Uhrich.

Arrêté : » Sur le rapport qui nous a été fait, qu'une réunion de 300 personnes aurait été tenue hier matin, place Gutenberg, et que des motions illégales y auraient été formulées, arrêtons :

» Article premier. Tous attroupements ou réunions publiques quelconques sont interdits.

Digitized by Google

» ART. 2. Les contrevenants seront déférés au conseil de guerre. » UHRICH. »

1er *septembre.* Le maire recommande de ne pas fermer les portes des maisons pendant le jour, pour qu'en cas d'incendie les secours puissent arriver sans retard.

Le général Uhrich arrête que tout individu surpris en flagrant délit de vol ou de pillage, sera immédiatement jugé selon les lois militaires. Ouverture de la seconde parallèle. — M. Zopff est nommé adjoint.

2. A 4 heures du matin les assiégés sortent à la fois vers le Wacken et vers la gare d'Austerlitz, les Badois éprouvent des pertes sérieuses.

3. Le faubourg de Pierre devient inhabitable. Un formidable orage éclate sur la ville. — Les personnes ruinées par le bombardement trouvent de la nourriture à l'établissement St. Joseph, impasse de l'Ancre; à l'établissement Ste. Marie, rue de l'Ecrevisse; à l'estaminet Piton, à la Halle couverte; chez les diaconesses; à l'estaminet de l'Ours-Blanc, place Kléber.

4. Deux obus atteignent la couronne de la cathédrale. — Le sous-officier de l'artillerie de la garde mobile, Jules Kolb, et le lieutenant de pontonniers, Nicolas, sont frappés à mort.

5. Un projectile frappe deux élèves en médecine (Lacour et Combier), qui succombent à leurs blessures. M. Valentin est nommé préfet du Bas-Rhin, et M. Engelhard, maire de Strasbourg.

6. Incendie de la caserne de la Finckmatt, de la rue de la Soupe à l'eau. — Dans la commission municipale, débat relatif aux archives. M. André dit qu'ayant été chez M. le

Digitized by Google

préfet pour le prier de prendre des mesures pour la sécurité des archives départementales, il a été éconduit par ce magistrat en des termes qui l'ont vivement blessé. M. Imlin est d'avis que la commission peut exiger l'enlèvement des meubles qui sont dans les caveaux de l'hôtel de la préfecture et le dépôt en cet endroit des archives départementales. C'est le conseil général, dit M. Momy, qui est le représentant légal du département, c'est aux conseillers généraux, en ce moment à Strasbourg, qu'il appartient d'agir auprès du préfet pour la sauvegarde des archives. Les archives départementales, dit M. Bœrsch, ont pour l'histoire de Strasbourg une importance majeure; la ville a plus d'intérêt à leur conservation que monsieur le préfet, qui, s'il vient un jour nous quitter, se souviendra tout au plus de leur existence. M. Bœrsch prie donc M. le maire d'intervenir pour que les moyens propres à assurer la sécurité des archives départementales soient pris sans retard. La commission donne son adhésion à la motion de M. Bœrsch.

7. Le préfet déclare au maire que les titres des archives d'une valeur historique réelle, ont été renfermés dans des caisses en fer, qui ont été placées dans le sous-sol du bâtiment.

La mairie se trouvant assaillie de projectiles, la commission municipale se réfugie à l'hôtel du Commerce. — M. Pélissier, frère du maréchal, est frappé mortellement dans sa chambre, située au second étage de l'hôtel Neuwiller.

« 6e DIVISION MILITAIRE.

» Nous général, etc.

» Vu l'état de siége,

Digitized by Google

» Vu la cherté des denrées de première nécessité dans la ville de Strasbourg,

» Attendu que l'autorité municipale, dans l'intérêt des classes pauvres et de l'alimentation publique, déclare renoncer aux droits d'octroi dont elle est bénéficiaire sur les vins et spiritueux, après nous être concerté avec M. le préfet du Bas-Rhin, arrêtons :

» ARTICLE PREMIER. Les droits que le trésor perçoit sur les liquides, vins et spiritueux, dans l'enceinte fortifiée de Strasbourg, cesseront d'être perçus jusqu'à la levée du siége ;

» ART. 2. M. le directeur des contributions indirectes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

» UHRICH. »

8. Le soir, à 9 heures, le capitaine des pontonniers Epp est frappé à côté de sa pièce avec les huit servants. — M. Kampmann, adjoint, soumet à la commission un état des approvisionnements dont la ville a fait l'achat. Ces approvisionnements, qui consistent en farine et en riz, représentent une quantité d'environ 220 000 kilog. et ont coûté 106 353 fr. 90 cent.

9. Dans la matinée, le quartier St. Nicolas est partiellement détruit par les flammes. — Le franc tireur Frey et le brigadier d'artillerie de la mobile, Fischer, sont frappés à mort.

10. A 10 heures du matin le théâtre prend feu. Il ne reste bientôt que les quatre murs. — Un parlementaire apporte au maire une lettre par laquelle le président de la confédération helvétique fait savoir au maire, qu'émus des malheurs de notre cité, les Suisses, nos voisins et nos amis

Digitized by Google

séculaires, interviennent pour sauver du bombardement les femmes et les enfants de Strasbourg.

11. La commission municipale se rend sous la porte Nationale pour recevoir les trois délégués de Bâle, Zurich et Berne, MM. Bischoff, Rœmer et von Büren; le maire Humann prononce l'allocution suivante: « Messieurs, l'humanité, la charité chrétienne vous amènent au milieu d'une ville ravagée au nom d'un prétendu droit de la guerre. Soyez les bienvenus, et recevez l'expression de notre profonde reconnaissance. Bien des souvenirs historiques nous rattachent à vous, vous venez les resserrer encore, et nous trouvons toujours des amis dans les nobles citoyens de la République helvétique, qui jadis étaient les alliés de Strasbourg, et qui, sous nos rois, n'ont jamais cessé d'être avec la France, dans les termes d'une étroite alliance. Oui, messieurs, soyez les bienvenus dans ces jours si douloureux pour notre cité, vous qui venez pour sauver des femmes, des enfants, des vieillards, que n'avaient pu soustraire aux horreurs de la guerre, ni le général-gouverneur de la place, ni l'évêque vénéré du diocèse.

» Rapportez à l'Europe le spectacle dont vous allez être témoins dans nos murs, dites ce qu'est la guerre au XIXe siècle.

» Ce n'est plus contre des remparts, contre des soldats que le feu est dirigé; c'est contre les populations qu'elle se fait; ce sont des femmes et des enfants qui en sont les principales victimes.

» Nos remparts, vous l'avez vu, sont intacts, mais nos demeures sont incendiées. Nos églises, monuments séculaires

Digitized by Google

et historiques, sont indignement mutilées ou détruites, et notre admirable bibliothèque est à jamais anéantie.

» La conscience de l'Europe du XIXe siècle admettra-t-elle que la civilisation recule à ce point de vandalisme et que nous retombions sous l'empire des codes de la barbarie?

»Vous pourrez dire tout cela à l'Europe, mais dites également que ces cruautés, ces dévastations, ces actes renouvelés des musulmans et des barbares, sont inutiles, qu'ils n'ont point dompté nos courages, et que nous restons ce que nous avons toujours été, ce que nous voulons rester toujours, de courageux et fermes Français, et comme vous, messieurs, des citoyens dévoués et fidèles à la patrie.

12. » PRÉFECTURE DU BAS-RHIN.

» Habitants de Strasbourg,

» Pour la première fois, après douze jours d'angoisse, je reçois des nouvelles de Paris, nouvelles que j'ai lieu de croire officielles, malgré la voie détournée par laquelle elles m'arrivent de Schlestadt. Ces nouvelles les voici (proclamation de la république, etc.). Sans attendre cette dépêche et sur le bruit apporté hier dans la ville par des étrangers honorables que la république était proclamée à Paris, je me suis empressé d'écrire à MM. les membres du gouvernement provisoire que je résigne mon mandat et me borne désormais, en attendant soit la levée du siége soit l'arrivée de mon successeur, à assurer la tranquillité publique et à garantir devant l'ennemi la dignité du drapeau national.

»Habitants de Strasbourg, je vous devais la vérité; je vous l'apporte dès qu'elle m'est parvenue.

» J'ajoute que d'une lettre particulière il résulte que le

Digitized by Google

corps législatif a déclaré que Strasbourg, ses habitants et ses autorités ont bien mérité de la patrie.

» Dans ces heures de souffrances patriotiques, laissez-moi vous donner le conseil de rester calmes, de respecter les autorités et de soutenir noblement le drapeau de la France.

» En vous quittant, j'emporterai le souvenir de vos nobles et solides qualités, de vos bons sentiments à mon égard. Je n'oublierai jamais ni votre excellente ville ni ce beau département qu'il m'a été doux d'administrer pendant cinq années. » PRON. ».

« 6e DIVISION MILITAIRE.

» *Habitants de Strasbourg, officiers, sous-officiers et soldats de la garnison.*

» La république a été proclamée à Paris. Un gouvernement de défense nationale s'est constitué. En tête de son programme, il a mis l'expulsion de l'étranger du sol français. Nous nous rallierons tous à lui, nous chargés de la défense de Strasbourg, chargés de conserver à la France cette noble et importante cité. Unissons donc nos volontés et nos forces pour atteindre ce but et pour concourir ainsi au salut de la patrie.

» Habitants de Strasbourg, par vos souffrances, par votre résignation, par le courage de ceux d'entre vous qui prennent part à la défense de la ville, par votre patriotisme, vous avez secondé l'armée dans les efforts qu'elle a eu à accomplir. Vous resterez dignes de vous-mêmes.

» Et vous, soldats! Votre passé répond de l'avenir. Je compte sur vous; comptez sur moi. » UHRICH. »

13. M. Metzger, propriétaire à Widensohlen, est arrêté par les Badois.

Digitized by Google

14. M. Humann ayant donné sa démission, la commission municipale nomme M. Küss, maire de Strasbourg; MM. Mallarmé et Kampmann, adjoints, sont remplacés par MM. Flach et Weyer; MM. Zopff et Leuret sont maintenus dans leurs fonctions.

La commission arrête que les citoyens valides qui, sans raison majeure, ont quitté Strasbourg depuis l'ouverture de la guerre, sont indignes de remplir aucune fonction publique.

(Cette mesure, aussi odieuse qu'illégale, fut combattue par MM. Saglio et Lemaistre-Chabert, et était en réalité dirigée contre M. Engelhard, nommé maire par le gouvernement de la défense nationale.)

Les Badois, commandés par le général Keller, s'avancent en colonnes serrées vers la ville de Colmar où, au coup de dix heures du matin, ils entrent par la porte de Brisach et la porte de Bâle, longeant les maisons et sommant les habitants d'ouvrir les volets. Des officiers supérieurs saisissent les caisses publiques et mettent sous le séquestre les provisions de cigares de l'entrepôt.

15. Le premier convoi d'habitants, partant sous les auspices des délégués suisses, est conduit sur des voitures jusqu'à Dinglingen. — A midi et quart, une grenade atteint la flèche de la cathédrale au-dessous de la croix, dont la chute est empêchée par la barre du paratonnerre : distance du tir, 2000 mètres; hauteur, 138. Le boulet venait des batteries établies en avant du cimetière Sainte-Hélène.

La commission municipale nomme M. Bœrsch aux fonctions d'administrateur délégué pour la gestion des affaires départementales.

Digitized by Google

16. Le chef d'escadron des pontonniers d'Huart est frappé mortellement; le sous-lieutenant de la garde mobile, de Beylié, tombe devant l'ennemi. — La commission municipale s'adjoint quatre membres choisis dans la classe ouvrière: MM. Poynet de Puilhéry de Saint-Sauveur, Schweighæuser, Lehr et Weber. M. Flach informe que, par suite du départ de M. Hasselmans, il a fait transporter dans les caveaux de l'hôtel-de-ville la bibliothèque du conservatoire; il ajoute que lors de l'incendie du théâtre, des partitions ont été sauvées par un garde national de service. — Mulhouse est occupé par les troupes du général Keller.

17. Le second convoi d'émigrants, se composant de cinq cent soixante-huit personnes, part pour la Suisse. — La commission municipale adopte la délibération suivante:

« Vu la délibération du conseil municipal, en date du 10 novembre 1852, qui a offert le château à l'empereur Napoléon III, sous la condition que l'édifice servirait de palais impérial et ferait partie des biens de la liste civile; Considérant qu'à la suite de la déchéance de la dynastie napoléonienne et de la proclamation de la république, il n'existe plus de palais impériaux et que la liste civile a été supprimée; que, dans ces circonstances, la ville doit reprendre l'immeuble, mais qu'en raison de l'investissement de la ville, il est impossible d'introduire régulièrement une demande en revendication, la commission prend acte de l'événement de la condition résolutoire insérée dans la donation de 1852, renvoie à une époque ultérieure l'introduction de la demande en revendication et invite l'administration municipale à prendre dès maintenant, d'accord avec l'autorité militaire, telles mesures conservatoires que de raison. »

Digitized by Google

18. Les travaux des assiégeants avancent avec rapidité. — La commission municipale fait exprimer au général Uhrich, par une délégation nommée à *l'unanimité moins deux voix*, la pensée que « le devoir militaire ayant été rempli tout entier, l'honneur permettait de prêter l'oreille à la voix de la pitié. »

La commission municipale, voulant rendre un éclatant hommage au général de division

Jean-Jacques-Alexis UHRICH,

commandant la 6e division militaire et commandant supérieur de cette place, grand-officier de la légion d'honneur, pour sa glorieuse et héroïque défense de Strasbourg; voulant également reconnaître la sollicitude et la bienveillance qu'il a témoignée aux habitants de la ville et à ses représentants pendant la caalmiteuse période d'un siége à jamais mémorable, déclare que

le général UHRICH

a bien mérité de la ville de Strasbourg, et lui confère le titre de citoyen de cette ville.

Le secrétaire, HUCK. *Le président,* KUSS.

19. Les bâtiments publics ne suffisant plus pour donner asile à tous les malheureux sans abri, l'évêque met une partie de la cathédrale à la disposition des autorités. — M. Zopff fait appel aux personnes qui possèdent des vaches ou reçoivent encore leur ration habituelle de lait, pour les prier de vouloir réduire leur part et envoyer le surplus à la pharmacie voisine, où le lait sera délivré aux enfants sur ordonnance. — Le capitaine Darcy est tué par un obus.

20. M. Valentin, nommé préfet, traverse l'Aar à la nage,

Digitized by Google

s'approche de la place en essuyant les coups de feu des sentinelles et se fait reconnaître par le général Uhrich. Il adresse aux habitants la proclamation suivante :

« Habitants de Strasbourg, vaillants compatriotes,

» Le corps législatif, dans sa séance du 4 septembre courant, a prononcé la déchéance de la dynastie des Bonaparte qui, deux fois arrivée au pouvoir par de criminels attentats contre la représention nationale, a trois fois, en un demi-siècle, attiré sur la France la honte et les désastres de l'invasion. La république a été proclamée, une convention nationale a été convoquée pour le 16 octobre prochain, et les pouvoirs publics sont confiés dans l'intervalle à un gouvernement de défense nationale, composé de onze députés élus par la capitale et placé sous la présidence du général Trochu, soldat vigoureux, à l'intégrité et aux capacités duquel tous les partis, sans distinction, rendent depuis longtemps hommage.

» Une des premières sollicitudes du nouveau gouvernement s'est portée vers la patriotique Alsace, vers sa vaillante capitale, et il s'est préoccupé de lui faire directement parvenir, ainsi qu'à son héroïque garnison, les remerciements émus de la France, de la population de Paris et du gouvernement de la république.

» Il a choisi pour cette mission un fils de votre noble cité, auquel, à une époque antérieure, vous aviez, par un vote presque unanime, donné le mandat de vous représenter à l'assemblée nationale, et qui est resté invariablement fidèle au drapeau sous lequel vous l'aviez élu.

» Il vient au milieu de vous s'associer à vos périls, partager vos privations, et tous ensemble nous lutterons jus-

Digitized by Google

qu'à la dernière extrémité pour conserver à la glorieuse patrie française un de ses plus nobles et de ses plus formidables boulevards.

» Confiance donc, bon espoir et vive la république ! »

Le même jour, l'hôtel de la préfecture est détruit par les flammes. Le sergent de la mobile Alphonse Muller tombe atteint d'une balle. — Le lieutenant Muller s'empare de la lunette 53, à la tête d'une partie du bataillon de la landwehr de Cottbus.

La lunette 52 est prise à onze heures du soir par le 34e régiment prussien et une compagnie de la landwehr prussienne de Lissa.

21. Le lieutenant d'artillerie de la mobile Helmstetter est mortellement frappé. — La commission municipale fait une seconde démarche auprès du général Uhrich en vue d'une capitulation. — A Marckolsheim, deux braves paysans, plus soupçonnés que convaincus d'avoir défendu le sol de la patrie, dénoncés lâchement, condamnés en secret, arrêtés cinq jours après le fait reproché, sont misérablement fusillés dans le cimetière. (Ils étaient tous deux pères de famille.)

Le préfet du Bas-Rhin par délégation, M. Engelhard, prend à Schlestadt l'arrêté suivant : « Le préfet du Bas-Rhin, attendu que tout Français capable de porter les armes doit son concours à la défense nationale quand la patrie est en danger ; attendu que si les jeunes gens de dix-huit à vingt ans et ceux de la classe de 1870 n'ont pas encore été appelés à ce service obligatoire, le patriotisme doit leur faire contracter des engagements volontaires ; attendu qu'il serait indigne de la jeunesse alsacienne de se préva-

Digitized by Google

loir de l'occupation ennemie pour rester dans ses foyers, au risque d'être mise en réquisition pour travailler aux tranchées devant Paris, arrête : 1° Les jeunes gens de dix-huit à vingt ans et ceux de la classe de 1870 sont invités à faire preuve de patriotisme, en contractant des engagements volontaires ; 2° un bureau d'enrôlement est ouvert à Schlestadt. » M. ENGELHARD.

» De REINACH, commandant de place. »

Le préfet du Bas-Rhin par délégation :

« Attendu que l'armée ennemie a institué dans le département du Bas-Rhin diverses administrations de l'ordre civil, avec les titres de gouverneur, préfets et sous-préfets qui prétendent donner des ordres au nom du roi Guillaume de Prusse ; attendu que les fonctionnaires français se rendraient coupables de forfaiture en consentant à exercer leurs attributions administratives sous les ordres des autorités civiles instituées par l'ennemi ; attendu généralement que les maires des communes occupées par l'ennemi doivent borner leur action aux mesures indispensables au maintien de l'ordre et à la tenue des actes de l'état civil, arrête :

» Art. 1er. Tout fonctionnaire français résidant dans les communes du Bas-Rhin actuellement occupées par l'ennemi, doit, sous peine de forfaiture, refuser l'obéissance aux autorités instituées par l'armée d'invasion. Art. 2. Les fonctionnaires qui se rendront coupables de forfaiture, seront immédiatement révoqués et seront mis en jugement aussitôt que les circonstances le permettront. Art. 3. Le présent arrêté sera transmis à tous les maires du départe-

Digitized by Google

ment qui sont requis de le faire connaître et publier malgré l'occupation ennemie. »

22. Un troisième élève de l'école de santé militaire, M. Bartholomot, tombe au champ d'honneur. — A la commission municipale, M. Lichtenfelder dépose une pétition par laquelle les signataires protestent contre la nomination comme maire de M. Engelhard, et demandent le maintien à la tête de l'administration de M. Emile Küss. MM. Henry, Eissen, Flach, Saglio et Schweighæuser appuient cette pétition. La commission en adopte les termes à l'unanimité. Le général y fait droit, d'accord avec le préfet.

23. Le commandant d'état-major du génie Ducrot est foudroyé par un obus sur la grande place de la Citadelle. Peu d'instants après, au même endroit, le lieutenant Matthiss, de la garde mobile, est frappé à mort.

Avis du maire. — « Les séances de la commission municipale ont un double caractère; elles sont remplies en partie seulement par des discussions et des votes qui peuvent sans inconvénient être livrés à la publicité. Les procès-verbaux qui en sont dressés sont inscrits dans les journaux. On comprend toutefois qu'il existe des délibérations qui ne sont pas de nature à recevoir la même publicité.

»Les détails qu'elles renferment pourraient *répandre dans le public des inquiétudes* ou donner lieu à des interprétations erronées, *fournir même* à l'ennemi des renseignements su. notre situation. Cette partie des travaux de la commission a toujours été considérée comme confidentielle. L'administration municipale croit devoir fournir ces explications en réponse aux critiques qui ont été dirigées contre

Digitized by Google

les derniers procès-verbaux, dont la concision a fait supposer que la commission ne tenait que des séances peu occupées. Pendant les derniers jours, la commission a au contraire été, pour ainsi dire, en permanence.

» KUSS. »

24. M. Verenet, lieutenant d'artillerie de la garde mobile, est tué par un obus.

« Le préfet du Bas-Rhin à la délégation du gouvernement à Tours :

» Le gouvernement de la défense nationale m'a nommé, le 5 septembre, maire de Strasbourg. Avant d'avoir pu pénétrer dans la ville, j'apprends que la commission municipale a désigné un maire le 14. Respectant le choix de mes concitoyens, je crois devoir renoncer à ma mission, mais je resterai à mon poste, à Schlestadt, par délégation de mon ami Valentin, tant qu'il sera enfermé dans l'héroïque forteresse. » M. ENGELHARD. »

25. Les bombes tombent jusqu'au centre de la ville.

26. Le capitaine d'artillerie de garde mobile Royer est atteint mortellement par des éclats d'obus.

27. Le bilan des désastres, subis jusqu'à ce jour par Strasbourg, se chiffre par 565 maisons incendiées, 8000 habitants sans asile, 315 habitants civils tués, 2000 blessés et 700 soldats morts devant l'ennemi. Vers 5 heures du soir le drapeau blanc est hissé sur la plateforme de la cathédrale.

28. « Convention relative à la capitulation conclue à Kœnigshoffen, à 2 heures du matin, le 28 septembre 1870.

» Le comte de Werder, lieutenant-général de S. M. le roi de Prusse, commandant de l'armée assiégeante de Strasbourg, ayant été requis par M. le général de division fran-

Digitized by Google

çais Uhrich, gouverneur de Strasbourg, de faire cesser les hostilités contre la place, est convenu avec lui de conclure la capitulation dont les termes suivent, en considération de la défense honorable et courageuse de cette place de guerre.

» ARTICLE PREMIER. Le 28 septembre 1870, à 8 heures du matin, M. le général de division Uhrich évacuera la citadelle, la porte d'Austerlitz, la porte Nationale, celle des Pêcheurs. En même temps, ces divers points seront occupés par les troupes allemandes.

» ART. 2. Le même jour, à 11 heures, la garnison française et la garde mobile quitteront la place par la porte Nationale, se placeront entre la lunette 44 et le réduit 37, et déposeront les armes.

» ART. 3. Les troupes de ligne et la garde mobile seront prisonnières de guerre et se mettront immédiatement en marche avec leurs bagages. Les gardes nationaux et les francs-tireurs resteront libres au moyen d'une déclaration écrite de ne pas servir pendant la guerre; ils devront déposer les armes à la mairie avant 11 heures du matin. A la même heure, les listes nominatives des officiers de ces troupes devront être remises à M. le général de Werder.

» ART. 4. Les officiers et fonctionnaires ayant rang d'officiers, de tous les corps de troupes de l'armée française, pourront se rendre à la résidence qu'ils choisiront, à charge de fournir l'engagement de ne pas servir. Les officiers qui refuseront de signer cet engagement seront conduits en Allemagne avec la garnison, comme prisonniers de guerre. Tous les médecins militaires français conserveront leurs fonctions jusqu'à nouvel ordre.

Digitized by Google

» ART. 5. M. le général Uhrich s'engage, dès que les armes auront été déposées, à remettre tous effets militaires, caisses du trésor, etc., par l'intermédiaire des agents que cette remise concerne, aux fonctionnaires allemands, dans la forme usitée.

» Les officiers et fonctionnaires qui, des deux côtés, seront chargés de cette mission, se trouveront, le 28 septembre, à midi, sur la place Broglie, à Strasbourg.

» La présente capitulation a été rédigée et signée par les fondés de pouvoir suivants : du côté allemand, le lieutenant-colonel Leczinsky, chef de l'état-major de l'armée de siége; le capitaine et aide-de-camp comte Henckel de Donnersmarck; du côté français, le colonel Ducasse, commandant de Strasbourg, et le lieutenant-colonel Mangin, sous-directeur d'artillerie.

» *Le secrétaire*, baron de LAROCHE.

» Pour copie conforme, UHRICH. »

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL UHRICH.

« Habitants de Strasbourg,

» Ayant reconnu aujourd'hui que la défense de la place de Strasbourg n'est plus possible, et le conseil de défense ayant unanimement partagé mon avis, j'ai dû recourir à la triste nécessité d'entrer en négociations avec le général, commandant l'armée assiégeante.

» Votre mâle attitude, pendant ces longs jours de douloureuses épreuves m'a permis de retarder jusqu'à la dernière limite la chute de votre cité. L'honneur civil, l'honneur militaire sont saufs, grâce à vous, merci!

» Merci à vous aussi, préfet du Bas-Rhin et magistrats municipaux qui, par votre énergie et par votre union, m'a-

Digitized by Google

vez prêté un concours si précieux, qui avez su venir en aide à la population malheureuse, et maintenir haut son attachement à notre patrie commune.

» Merci à vous, chefs militaires et soldats, à vous surtout, membres de mon conseil de défense, qui avez toujours été si unis de vues, si énergiques, si dévoués à la grande mission que nous avions à accomplir, qui m'avez soutenu dans les instants d'hésitation que faisaient naître la lourde responsabilité qui pesait sur moi et l'aspect des malheurs publics qui m'environnaient.

» Merci à vous, représentants de notre armée de mer, qui avez su faire oublier votre petit nombre par l'énergie de votre action ; merci, enfin, à vous, enfants de l'Alsace, à vous, gardes nationaux, mobiles, à vous, franctireurs et compagnie franche, à vous aussi, artilleurs de la garde nationale sédentaire, qui avez si noblement payé le tribut du sang à notre grande cause, aujourd'hui perdue, et à vous, douaniers, qui avez aussi donné des preuves de courage et de dévoûment.

» Je dois les mêmes remerciements à l'intendance, pour le zèle avec lequel elle a su parer aux exigences d'une situation difficile, tant pour le service hospitalier que pour celui des vivres.

» Où trouverai-je des expressions suffisantes pour dire à quel point je suis reconnaissant envers les médecins civils et militaires, qui se sont consacrés aux soins de nos blessés et malades militaires, envers ces nobles jeunes gens de l'Ecole de médecine, qui ont accepté avec tant d'enthousiasme le poste périlleux des ambulances dans les ouvrages avancés et aux portes ?

Digitized by Google

» Comment remercier assez les personnes charitables, les maisons religieuses, les établissements publics, qui ont ouvert des asiles à nos blessés, qui les ont entourés de soins si touchants et qui en ont arraché beaucoup à la mort?

» Je conserverai jusqu'à mon dernier jour le souvenir des deux mois qui viennent de s'écouler, et le sentiment de gratitude et d'admiration que vous m'avez inspiré, ne s'éteindra qu'avec ma vie.

» De votre côté, souvenez-vous sans amertume de votre vieux général, qui aurait été si heureux de vous épargner les malheurs, les souffrances et les dangers qui vous ont frappés, mais qui a dû fermer son cœur à ce sentiment, pour ne voir devant lui que le devoir, la patrie en deuil de ses enfants.

» Fermons les yeux, si nous le pouvons, sur le triste et douloureux présent, et tournons-les vers l'avenir, là nous trouverons le soutien des malheureux, l'espérance.

» Vive la France à jamais! » UHRICH. »

PROCLAMATION DU MAIRE.

« Chers concitoyens,

» Après une résistance héroïque et qui, dans les fastes militaires, ne compte que de rares exemples, le digne général qui a commandé la place de Strasbourg, vient, d'accord avec son conseil de défense, de conclure avec le commandant de l'armée assiégeante une convention pour la reddition de la place.

» Cédant aux dures nécessités de la guerre, le général a dû prendre cette détermination en présence de l'existence de deux brèches, de l'imminence d'un assaut qui nous eût

Digitized by Google

été fatal, des pertes irréparables subies par la garnison et par ses vaillants chefs. La place n'était plus tenable, il est entré en pourparlers pour capituler.

» Sa détermination, écartant la loi martiale qui livre une place prise d'assaut aux plus rudes traitements, vaut à la ville de Strasbourg de ne pas payer de contribution de guerre et d'être traitée avec douceur.

» A 11 heures, la garnison sortira avec les honneurs militaires, et aujourd'hui l'armée allemande occupera la ville.

» Vous, qui avez supporté avec patience et résignation les horreurs du bombardement, évitez toute démonstration hostile à l'encontre du corps d'armée qui va entrer dans nos murs.

» Rappelez-vous que le moindre acte agressif empirerait notre situation et attirerait sur la population entière de terribles représailles. La loi de la guerre dit que *toute maison d'où il aurait été tiré un coup de feu sera rasée et ses habitants passés au fil de l'épée.* Que chacun s'en souvienne, et s'il était parmi vous des hommes assez oublieux de ce qu'ils doivent à leurs concitoyens pour méditer d'impuissantes tentatives de résistance, empêchez-les d'y donner suite. L'heure de la résistance est passée. Résignons-nous à subir ce qui n'a pu être évité.

» Vous, chers concitoyens, qui, durant ce long siége, avez déployé une patience, une énergie, que l'histoire admirera, restez dignes de vous-mêmes à cette heure douloureuse.

» Vous tenez dans vos mains le sort de Strasbourg, et le vôtre. Ne l'oubliez pas!

» KUSS. »

Digitized by Google

COMMUNE DE STRASBOURG.

« L'administration municipale porte à la connaissance du public les ordres qui lui ont été transmis par M. le général de Mertens, commandant supérieur de la place :

» 1° L'état de guerre et de siége continue à subsister, et toute espèce de délits et de crimes, principalement les infractions aux ordres de M. le commandant, quelle que soit la qualité des contrevenants, sont justiciables du conseil de guerre, et punis en conformité de la loi martiale.

» 2° Les habitants de la ville sont tenus de livrer au quartier-général toutes les armes ou munitions qui sont en leur possession. La dénomination d'armes comprend les armes de tir, sabres, épées, poignards, cannes à épée. Les propriétaires de maisons sont responsables de l'exécution du présent ordre; dans les bâtiments dont les propriétaires sont absents, l'administration municipale est chargée de faire des visites domiciliaires minutieuses, et de requérir, le cas échéant, l'assistance de l'autorité militaire.

» 3° Sont interdits jusqu'à nouvel ordre tous journaux, gazettes, proclamations, et en général tous imprimés, à l'exception des dispositions autorisées par moi.

» 4° Les habitants sont informés que dans le cas où les troupes allemandes seraient, d'un bâtiment quelconque ou d'un lieu quel qu'il soit, l'objet d'une agression armée, les troupes sont autorisées à entrer dans le bâtiment et à passer par le fil de l'épée tous les hommes adultes.

» 5° Par contre les troupes respecteront la propriété privée et les réquisitions n'auront lieu qu'avec mon autorisation.

Digitized by Google

» 6° Tous les lieux publics devront être fermés à 9 heures du soir. Toutes les personnes qui seront rencontrées dans la rue après 9 heures du soir seront arrêtées par les hommes de garde ou les patrouilles et conduites au siége du commandement. Il n'y a d'exception que pour les officiers des troupes allemandes. Des exceptions peuvent être accordées en faveur des médecins civils qui ont à visiter d'urgence des malades, mais seulement à la demande de l'autorité municipale, et au moyen d'une autorisation écrite par le commandant.

» 7° Les autorités municipales ont à soigner un éclairage suffisant de toutes les rues et places pendant l'obscurité. Dans le cas où un éclairage convenable ne pourrait être fourni immédiatement, chaque habitant qui circulera dans les rues et sur les places, depuis la tombée de la nuit jusqu'à 9 heures, sera tenu de porter une lanterne.

» 8° Les consignes des portes de la ville ont reçu l'ordre de ne laisser entrer ni sortir aucun habitant, à partir d'aujourd'hui à midi jusqu'à demain matin à 10 heures, à moins d'une autorisation spéciale et écrite du commandant. A partir de demain matin à 10 heures, les femmes et les enfants de la population civile seront seuls admis à passer librement.

» 9° Provisoirement les magasins pourvoiront à l'entretien des troupes allemandes; les autorités municipales auront, dans le plus bref délai possible, à prendre des mesures pour préparer des logements, sans nourriture, pour 8000 hommes, dans les maisons particulières, dans les dépôts à incendie et dans les casernes encore habitables.

» 28 septembre 1870. » MERTENS. — KUSS. »

Digitized by Google

30. COMMUNE DE STRASBOURG.

« Par ordre de M. le colonel du génie, la ville est mise en réquisition, pour fournir demain, samedi, à 6 heures du matin, 750 travailleurs civils.

» MM. les entrepreneurs et chefs d'ouvriers en bâtiments sont tenus d'envoyer leurs ouvriers à l'heure indiquée sur la place Broglie, pour les mettre à la disposition de l'autorité militaire. Les ouvriers qui refuseraient de se rendre à ce travail, ou les personnes qui emploieraient des ouvriers à des travaux de déblayement pour leur propre compte, s'exposeraient à toutes les conséquences de la contravention.

» Les maçons, charpentiers, menuisiers, serruriers, recevront 2 fr. 50 par jour, les manœuvres 2 fr.

» *L'adjoint,* ZOPFF. »

1er *octobre.* « Par ordre de M. le lieutenant-colonel Kraus, second commandant de place, il est interdit, sous les peines les plus sévères, de faire sortir de la ville des chevaux provenant de l'armée française. » *L'adjoint,* ZOPFF. »

« MM. les officiers français, laissés libres sur parole, qui séjournent encore dans cette ville, sont invités à ne plus paraître en public avec leurs armes. Ceux qui ne tiendraient pas compte de cette invitation, s'exposeraient à être arrêtés.

» Il est aussi porté à leur connaissance qu'ils ne pourront pas prolonger leur séjour à Strasbourg au delà du 6 du courant. Si, d'ici là, ils jugent convenable de sortir en uniforme, ils sont priés de saluer les officiers allemands qu'ils rencontreront. « DE WANGENHEIM,

lieut.-colonel et chef d'état-major. »

Digitized by Google

AVIS

RELATIF AU MODE D'ENTRETIEN DES TROUPES.

« *a)* Officiers et employés.

» 1° Les officiers et employés seront logés et nourris par l'habitant.

» 2° Ils ont droit à : le matin, un déjeuner composé de café ou de thé avec petit pain. Un second déjeuner, composé de bouillon et d'un plat de viande avec légumes. Un dîner, composé de soupe, deux plats de viande avec légumes ou salade, dessert et café. Pour la journée deux litres de bon vin de table et cinq bons cigares.

» 3° Le dîner pourra être porté à midi, et un souper remplacer le second déjeuner.

» 4° Si le propriétaire ne veut pas donner la nourriture en nature, il est libre de la faire donner, à ses frais, dans un des bons hôtels ou restaurants de la ville, autant que possible aux environs de sa maison.

» 5° Pour les jours écoulés, depuis l'entrée des troupes jusqu'au 1er octobre inclusivement, il sera fait un arrangement en argent pour l'entretien des officiers et employés dont il sera présenté un règlement de compte spécial à la mairie.

» *b)* Sous-officiers et soldats.

» Les soldats ont le droit de demander : un déjeuner, composé de café, un dîner, composé de soupe, une livre de viande avec légume (riz, gruau, haricots, pois, pommes de terre). Souper, composé d'un plat chaud ; pour toute la journée : une livre et demie de pain, un demi litre de vin ou un litre de bière, ou un décilitre d'eau de vie, plus cinq cigares ou une quantité correspondante de tabac.

Digitized by Google

» 7° L'entretien des troupes logées dans les casernes ou les portes, aura lieu par des impositions spéciales qui seront mises à la charge de la ville.

» *Le chef d'état-major*, LECZINSKY, lieutenant-colonel.

» Vu : *le maire,* KUSS. »

» La mairie est prévenue qu'au sujet des journaux qui ont paru jusqu'à présent dans la ville, je ne m'oppose pas à leur réapparition. Mais je lui recommande d'informer les rédacteurs que cette autorisation ne peut être accordée qu'à la condition de ne publier aucune discussion politique.

» Le texte de toutes les publications sera allemand ou allemand-français.

» Le texte des insertions sera tel que le public le désirera.

» Il sera obligatoirement déposé trois numéros de chaque journal. Il ne sera exercé aucune censure, mais dans le cas où il paraîtrait des articles hostiles à l'Allemagne ou aux institutions allemandes, le journal qui les aurait publés sera supprimé immédiatement, sans avertissement.

» DE MERTENS. »

2. « Les personnes qui ont entre les mains des objets de literie militaire provenant, soit des casernes, soit du magasin central, sont invitées à les rapporter dans les 24 heures, à la caserne d'Austerlitz.

» Toute personne convaincue d'avoir contrevenu à cette injonction sera traduite devant les conseils de guerre.

» KUSS. — DE MERTENS. »

Digitized by Google

3. ARRÊTÉ.

« Nous maire, siégeant en conseil d'administration de MM. les adjoints.

» Considérant que des discussions nombreuses se sont élevées entre des propriétaires de maison et leurs locataires au sujet de la répartition des charges imposées aux habitants pour le logement et l'entretien des troupes.

» Que les lois du 8, 10 juillet 1791 et du 23 mai 1792 obligent tous les habitants à fournir sans indemnité aux troupes de passage le coucher et quelques accessoires; qu'elles chargent même les maires de veiller à ce que chaque habitant supporte à son tour la charge du logement militaire.

» Qu'il est équitable d'étendre le même principe aux fournitures de vivres, boissons et tabac, qui doivent être faites aux militaires, avons arrêté :

» 1° Les frais du logement et de l'entretien des militaires placés dans une maison sur billet de logement, délivré par l'autorité municipale, se répartiront au prorata des valeurs locatives entre tous les locataires et le propriétaire s'il habite sa maison.

» Les familles qui paient moins de 200 fr. de loyer par an ne seront pas comprises dans cette répartition.

» 2° Le logement et l'entretien doivent être fournis aux militaires, dès leur entrée dans la maison, par le propriétaire ou, à son défaut, par le principal locataire qui exerceront plus tard leur recours contre leurs co-débiteurs.

» 3° En cas de désaccord sur la répartition, la contestation sera portée devant la justice de paix du canton, dans

Digitized by Google

lequel est située la maison désignée dans le billet de logement. » KUSS. — DE MERTENS. »

4. AVIS.

« 1. A partir d'aujourd'hui, les lieux publics peuvent rester ouverts jusqu'à 11 heures de la nuit, et il est permis à tous les civils de circuler dans les rues jusqu'à cette heure. Après, la circulation n'est permise qu'aux personnes qui y auront été autorisées par écrit par moi.

» 2. A partir d'aujourd'hui, les portes suivantes sont ouvertes à la circulation jusqu'à neuf heures du soir : d'Austerlitz, de Saverne, des Juifs, des Pêcheurs, Nationale.

» Toutes les autres portes restent provisoirement fermées aux militaires et aux civils; les portes de la citadelle sont fermées à toutes les personnes qui ne font pas partie de l'armée allemande et qui ne seront pas munies de cartes que le commandant délivre et dont le montant sera remis à la mairie pour être réparti entre les pauvres.

» 3. « A l'occasion d'un accident arrivé hier, les habitants sont invités à manier avec précaution toute espèce de projectiles, surtout les projectiles creux qui se trouvent dans les rues et les maisons, et à les indiquer à la mairie qui en donnera avis à l'officier d'artillerie de place. »

» 4. On a répandu le bruit malveillant que tous les hommes de vingt à quarante-cinq ans seront requis pour les travaux de déblaiement. Une pareille mesure n'est prise qu'à l'égard des ouvriers et des journaliers sans ouvrage.

» KUTZBACH, capitaine et adjudant.

» KUSS. »

7. » Le maire s'empresse de porter à la connaissance de

Digitized by Google

ses concitoyens une communication qui vient de lui être faite par M. le général gouverneur :

» Les habitants ne sont plus tenus de fournir la nourriture aux officiers qu'ils logent.

» Les sous-officiers et soldats seront nourris jusqu'au 8 inclusivement. A partir du 9, toutes les fournitures d'entretien seront faites en nature par l'intendance.

» KUSS.

» Approuvé : D'OLLECH. »

AVIS.

« S. E. M. le gouverneur-général m'a chargé de faire le relevé des dommages que le siége de Strasbourg a causés à cette ville et de les constater officiellement.

» Quoique ce soit affaire de la commune et de ses habitants de réparer les dégâts occasionnés dans les différents quartiers de la ville, l'administration allemande considère comme une de ses obligations les plus importantes d'y contribuer autant que possible.

« Dans l'intérêt des incendiés, il faut que les pertes subies tant en meubles qu'en immeubles, soient constatées vite et d'une manière uniforme ; à cet effet, chaque intéressé doit se procurer à la mairie un formulaire qu'il remplira et signera de sa main. Ce formulaire doit être renvoyé à la mairie au plus tard le 17 octobre, six heures du soir.

» Ce délai passé, nulle réclamation ne sera admise.

» Des sous-commissions, dont je me réserve de faire connaître plus tard les membres, procéderont dans les différents quartiers à une évaluation impartiale des dommages, et soumettront ensuite leurs rapports à la commission

Digitized by Google

générale instituée pour tout le périmètre de la forteresse.

» Haguenau, 7 octobre.

» *Le préfet du Bas-Rhin :*

» Comte DE LUXBOURG. »

8. PROCLAMATION.

« Habitants de Strasbourg,

» Nommé gouverneur-général de l'Alsace par la grâce de S. M. le roi de Prusse, en sa qualité de généralissime des armées allemandes, je prends aujourd'hui possession de mon poste dans l'ancienne capitale de ce pays, réunie de nouveau à la patrie allemande et soustraite à la domination française, après qu'elle a dû se soumettre aux armes victorieuses de l'Allemagne.

» En vertu de l'autorité qui m'a été conférée, je donne aux habitants l'assurance que, dans la limite des conditions de la guerre, il sera fait le possible pour rétablir un ordre de choses régulier et légal, et réparer les maux de la guerre.

» Ce noble but sera vite atteint, si la bourgeoisie se montre confiante envers le nouveau gouvernement, si chacun vaque tranquillement à ses occupations journalières et surtout se garde d'entretenir des relations coupables avec l'ancien gouvernement ou de lui prêter aide, si enfin les mesures du gouvernement sont suivies de l'obéissance que celui-ci exige sans ménagement.

» Conformément à la volonté auguste de S. M. le roi, des mesures seront prises pour aider la ville à réparer les dommages causés par le siége. Notre grande patrie allemande y contribuera avec joie et de toutes parts; comme offrande

Digitized by Google

pour la réunion, des dons considérables sont déjà arrivés ou annoncés.

» Il dépend donc de la population de faciliter la transition à l'état de choses que la Providence a rendu inévitable, car, de ce jour, Strasbourg est et restera ville allemande.

» *Le gouverneur-général de l'Alsace :*

» Comte BISMARCK-BOHLEN, lieut.-général. »

9. Neuf-Brisach et Schlestadt sont cernés.

10. « Le maire informe les habitants qu'en vertu d'une décision de S. E. le général d'Ollech, gouverneur de la place, toutes les lettres, pétitions, réclamations, etc., adressées au gouvernement royal, devront à l'avenir être rédigées en *langue allemande*, sinon elles seront écartées d'office. Cette mesure a pour but de prévenir les conséquences fâcheuses que la traduction du français en allemand de documents souvent mal écrits, occasionne.

» Le maire, KUSS. »

16. La garnison de Neuf-Brisach fait une sortie heureuse et inflige à l'ennemi des pertes considérables.

ARRÊTÉ.

« Art. 1er. Tout propriétaire de maison est tenu d'examiner l'état de la toiture et des cheminées, de faire exécuter dans le plus bref délai les réparations nécessaires, surtout d'enlever avec le plus grand soin les tuiles qui se détachent et de les faire rentrer, en observant les mesures de sûreté prescrites par l'usage.

» S'il ne peut se procurer les ouvriers nécessaires à ces travaux, il doit en donner avis à la mairie qui avisera aux mesures ultérieures.

Digitized by Google

»En cas de refus ou de retard dans l'exécution, l'administration municipale fera procéder aux travaux, aux frais du propriétaire, qui encourt les peines édictées par l'art. 479 du code pénal, et sera, aux termes des art. 1384 et 1386 du code civil, responsable de tout préjudice résultant de la contravention. » Le maire, Kuss. »

21. L'affluence des étrangers continue à être considérable à Strasbourg. Une voiture à un cheval se paie 6 à 8 fr. l'heure. Des agents de police francfortois font le service de la ville, concurremment avec leurs collègues strasbourgeois.

AVIS.

22. « La vente des armes et des effets d'habillement ayant appartenu à l'armée française est sévèrement défendue. » Le gouverneur, D'Ollech. »

« Par ordre du commandant en chef de la 3e armée, les habitants de Wissembourg sont prévenus qu'à dater de ce jour, chaque convoi partant pour l'intérieur du pays emmènera sur la locomotive deux personnes notables de la ville. Cette mesure a été nécessitée par les fréquents dégâts commis sur les lignes du chemin de fer et sera portée à la connaissance du public, afin que chacun sache que si un convoi déraille, ses propres compatriotes seront les premières victimes de l'accident.

» Wissembourg, 22 octobre.

» *Le commandant militaire bavarois :*

» Scheidlin, major. »

AVIS.

23. « Il est défendu aux conducteurs de camions, d'omnibus et, en général, de grosses voitures, suspendues ou non,

Digitized by Google

de parcourir au trot ou au galop les rues dans lesquelles il existe des bâtiments en ruines.

» Le présent arrêté sera communiqué à S. E. le gouverneur de la forteresse, avec prière de faire exécuter les prescriptions ci-dessus par les conducteurs de voitures militaires. » Le maire, Kuss. »

24. Capitulation de Schlestadt : deux mille quatre cents prisonniers et cent vingt canons.— M. Metzger, de Widensohlen, est arrêté par les Prussiens et conduit de l'autre côté du Rhin.

25. Un parlementaire sort de Neuf-Brisach, passe le Rhin et remet au bailli de Vieux-Brisach une lettre du commandant, où celui-ci le prie de lui faire parvenir des journaux : accordé.

26. A Strasbourg, formidable ouragan qui brise l'un des sapins géants qui se trouvaient dans un jardinet derrière l'église Sainte-Aurélie. La légende dit qu'ils furent plantés dans des temps de trouble et de guerre. Un pauvre enfant, fuyant son village en ruines, arracha de la forêt de jeunes plants de sapins, en forma une botte, et vint, les larmes aux yeux, les offrir aux Strasbourgeois pour recueillir un peu de pain. Il ne put les vendre tous et mit en terre deux des petits plants qui lui restaient. Ces plants devinrent les deux grands arbres dont l'un a été brisé.

Le préfet du Haut-Rhin, M. Grosjean, établit le siége de son administration à Belfort.

Engagement au bas de la côte de Hattstatt entre les francs-tireurs de Mulhouse, commandés par le capitaine Schein, et des uhlans. Ceux-ci ont huit hommes hors de

Digitized by Google

combat. — Les Prussiens arrêtent deux jeunes employés de la préfecture de Colmar, MM. Tschopp et Rollin, qui rentraient à pied.

4 *novembre.* Réouverture des écoles primaires de Strasbourg, à l'exception de l'école protestante de filles de Saint-Pierre-le-Jeune. (La salle des filles fut détruite de fond en comble par le bombardement.)

AVIS.

« Une bande de gamins a troublé, mardi dernier, l'ordre public, en parcourant les rues de la ville avec des drapeaux et en chantant. De pareils désordres ne sauraient être tolérés, même en temps ordinaire, et encore moins dans une ville en état de siége. Je me vois donc dans le cas de déclarer que si de pareils excès devaient se renouveler, il serait procédé à l'arrestation de ces gamins, pour leur infliger une punition; en outre, les parents et, au besoin, les instituteurs pourront être frappés d'une amende.

» Le directeur de police, MEYER. »

Un immense incendie éclate dans le quartier nord-ouest de Neuf-Brisach. Des obus de vingt-cinq livres arrivent à Vieux-Brisach; le tir de la forteresse endommage la cathédrale et plusieurs maisons.

7. Le fort Mortier capitule : deux cents prisonniers et cinq pièces de canon. — Capitulation de Neuf-Brisach, signée par le lieutenant-colonel Lostie de Kerhor : cinq mille prisonniers, 108 canons.

10. Le conseiller du gouvernement à Coblence, M. Landfermann, écrit à M. de Kühlwetter, pour offrir de donner sa bibliothèque comme fonds de la bibliothèque à créer à

Digitized by Google

Strasbourg; la mort de son fils, tombé devant Metz, lui fait prendre cette résolution.

12. « Plusieurs habitants ayant été arrêtés pour être montés sur les remparts sans être munis d'autorisation, je préviens le public qu'il est sévèrement défendu à qui que ce soit de se servir des remparts comme promenade. Ceux qui contreviendraient à cet ordre, n'auraient à s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils étaient arrêtés et punis de prison.

» D'OLLECH. »

14. Les troupes prussiennes occupent de nouveau Mulhouse et visitent les villages du Haut-Rhin pour voir s'il y a des francs-tireurs.

15. Combat de Bessoncourt: la garnison de Belfort y perd deux cents tués, blessés ou prisonniers. Parmi les morts, se trouvent trois officiers : le commandant Lanoire, les capitaines de Narbonne et Peyret.

20. Le chemin de fer de Kehl à Strasbourg est remis en exploitation. Belfort éloigne les bouches inutiles et s'approvisionne pour quatre-vingt-onze jours.

22 Lettre au maire. — « M. le maire, aucune affiche ne doit être apposée en ville sans ma permission. Cela se fait pourtant, en vue de répandre des mensonges relatifs à des succès de l'armée française. La défense est connue. Si les coupables ne se trouvent pas, je rendrai responsable le propriétaire ou le surveillant de la maison sur laquelle de pareilles affiches ont été collées. Des arrestations dans ce sens ont déjà été opérées, et je me réserve la punition à infliger, soit en bannissant le coupable de la forteresse, soit en le déférant à un conseil de guerre.

» D'OLLECH. »

Digitized by Google

Au conseil municipal de Strasbourg.

« Monsieur le maire, messieurs les conseillers!

» Dans ces temps difficiles, une société d'hommes âgés, devenus inactifs par suite du développement de l'esprit humain, et dont les travaux sont relégués dans le domaine de l'antiquité, vit dans la Suisse libre, sur les bords de la Limmat, témoin muet des misères humaines qui se sont appesanties sur tant de villes, de villages et de familles des pays voisins, jetant un regard attristé sur ces monceaux de ruines, et ces ambulances qui appellent les cœurs compatissants à de nouveaux actes de charité.

» Ces hommes forment la société la plus ancienne de la ville de Zurich, la société des arquebusiers, dont les ancêtres se trouvaient dans toutes sortes de relations avec les bourgeois de la ville libre impériale de Strasbourg, avec lesquels ils étaient étroitement liés depuis le milieu du XIIIe siècle jusqu'au temps de Louis XIV, pour s'entr'aider dans les intérêts qui leur étaient communs, et fidèlement observer les traités d'amitié conclus.

»Ce ne sont pas seulement les jours où il y avait des devoirs à remplir et des services à rendre, qui ont laissé de précieux souvenirs de la ville de Strasbourg dans le cœur des arquebusiers; les mêmes souvenirs se rattachent à des jours d'allégresse qui ont scellé l'alliance cordiale des deux villes dans des fêtes devenues historiques, et, en tête de ces souvenirs, se trouve inscrit le tir de l'année 1576, qui est d'autant plus fortement gravé dans l'histoire de notre société, qu'elle a élevé à la hauteur d'un fait légendaire le *voyage de la bouillie de mil.*

» Si nos ancêtres se sont prêté un accord mutuel quand il

Digitized by Google

s'agissait de défendre des intérêts ou de célébrer des fêtes, ces traditions obligent leurs successeurs à la même sympathie, à la même fidélité quand le bras du destin s'est appesanti sur la patrie d'anciens amis, et eux non plus ne peuvent manquer au rendez-vous, quand leurs voisins rivalisent dans l'accomplissement des devoirs philanthropiques.

» Notre société vous prie donc d'accepter la modique somme ci-jointe de 1000 fr., pour en faire usage à volonté; nous y joignons la gravure récemment faite, représentant le départ de la bouillie de mil pour Strasbourg, avec une brochure publiée sur ce sujet en 1792, en vous priant d'accorder à ces feuilles une place dans la bibliothèque qui doit être fondée.

» A ce témoignage de notre affection, nous ajoutons la médaille d'argent de notre société et un cahier de souvenirs historiques. Puisse votre vieille et glorieuse cité se soustraire bientôt au sort cruel dont elle a été frappée par les calculs erronés des hommes; mais quelle que soit sa condition future, son histoire nous fournit l'espoir consolant que l'énergie et la sagesse de ses habitants la maintiendront toujours grande et digne de son passé. En exprimant ces vœux, j'ai l'honneur de vous assurer de notre estime et de notre affection.

» Le président, J. WEGMANN-ESCHER.

» Le chef des tireurs, G. FINSLER. »

4 décembre. « Par suite de l'action criminelle qui a eu pour but d'entraver le service du chemin de fer, le gouverneur général de l'Alsace ordonne que, jusqu'à nouvel ordre, des habitants de la commune de Dornach accompagneront

Digitized by Google

chaque train sur le parcours de Mulhouse à Bollwiller En outre, la commune de Dornach est frappée d'une amende de 23 000 fr.

» Mulhouse, 4 décembre.

» Le sous-préfet, Dr SCHULTZ. »

5. « Le maire a l'honneur de faire savoir aux personnes intéressées qu'en raison des circonstances, il n'y aura pas cette année de foire de Noël.

» Toutefois, prenant en considération la situation pénible où se trouvent les marchands de Strasbourg, qui ont fait dans le courant de l'année des préparatifs en vue de ces foires, l'administration a décidé que des autorisations individuelles leur seront accordées pour établir des étalages sur la place Broglie, du 18 au 24 décembre; cette même faveur sera accordée aux marchands de pains d'épices de Gertwiller. » Le maire, KUSS. »

7. « Par rescrit de S. M. le roi de Prusse, en date du 7 novembre, les cantons de Schirmeck et de Saales, situés dans les Vosges, sont réunis, en tant qu'ils font partie du bassin de la Bruche, au département du Bas-Rhin.

» En conséquence, M. le commissaire civil d'Alsace a ordonné, par arrêté du 3 décembre, que tout le canton de Schirmeck et les communes de Saales, Bourg-Bruche, Colroy-la-Roche, Plaine, Ranrupt, Saulxures et Saint-Blaise-la-Roche seront annexés au Bas-Rhin, et que de cette partie du canton de Saales, comme des cantons de Molsheim et de Wasselonne de l'arrondissement de Strasbourg, et du canton de Rosheim de l'arrondissement de Schlestadt, ainsi que du canton de Schirmeck, sera formé un nouvel arrondissement, dont le chef-lieu sera Mols-

Digitized by Google

heim, qui deviendra le siége d'une sous-préfecture. Cette nouvelle organisation entrera en vigueur le 15 décembre.

» Le préfet du Bas-Rhin, Cᵉ LUXBOURG.»

17. « Comme il a été constaté que, dans les derniers temps, des habitants de l'Alsace et de la Lorraine allemande ont quitté le pays en grand nombre et se sont rendus en France pour prendre les armes contre l'armée allemande, il est nécessaire de soumettre à un contrôle tous les hommes de dix-sept à quarante ans, capables de porter les armes, qui se trouvent dans le gouvernement général. A cette fin, on dressera dans toutes les communes un tableau de tous les habitants mâles ayant cet âge.

» Les personnes inscrites sur ce tableau ne pourront quitter leur résidence pour faire des voyages dans d'autres parties du gouvernement qu'après s'être munies d'un laissez-passer, qui ne sera délivré qu'aux personnes sûres et capables de fournir des renseignements sur le but et le motif de leur voyage.

» Ceux qui, contrairement à ces prescriptions, s'éloigneront sans la permission des autorités compétentes, ou ne rentreront pas dans le délai indiqué par le laissez-passer, verront leurs biens mis sous le séquestre et éventuellement leurs parents répondront pour eux, moyennant leurs personne et leur fortune; au moins seront-ils condamnés à une amende proportionnée à leur avoir.

» Cᵉ DE BISMARCK-BOHLEN. »

RÈGLEMENT

RELATIF A L'EXTENSION DE LA COMPÉTENCE DES CONSEILS DE GUERRE.

« 1. Celui qui fait des enrôlements contre les armées

Digitized by Google

allemandes ou se laisse enrôler, est puni d'une détention de vingt ans et d'une amende de 10 000 thalers (37 500 fr.).

» 2. L'offense contre le général en chef de l'armée allemande, S. M. le roi de Prusse ou l'un des souverains des Etats alliés est puni d'un emprisonnement dont le minimum sera de deux mois, ou de détention dans une forteresse jusqu'à cinq ans.

» 3. L'offense contre les autorités établies dans la circonscription du gouvernement, contre un fonctionnaire en activité ou un membre de la force armée dans l'exercice de leurs fonctions, est puni d'un emprisonnement de deux ans, si l'offense a été accompagnée de violences, ou d'une amende qui peut s'élever jusqu'à 200 thalers, ou d'un emprisonnement jusqu'à un an quand il n'y a pas eu de violences. » Cᵉ DE BISMARCK-BOHLEN. »

26. Le gaz reparaît dans les rues du quartier de la cathédrale.

28. La première séance publique du conseil de guerre permanent du Haut et Bas-Rhin a lieu dans les bâtiments du conseil de préfecture. Président, M. de Cuny, assisté de M. Osius; procureur, M. Hünten; juges, les capitaines Luft et Mohrstein. Aug. Gautschi est condamné à six mois de prison pour affichage de placards séditieux.

« Monsieur le président,

» J'ai communiqué à mes collègues la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous envoyer, en y joignant un don de 1000 fr. pour les victimes du bombardement, une intéressante gravure, une belle médaille et une brochure précieuse destinés à notre bibliothèque, et nous avons été vivement touchés de cette preuve de bienveillance et de

Digitized by Google

sympathie, ainsi que des paroles saisissantes par lesquelles vous rappelez ces alliances qui, sacrées pour nos concitoyens, forment des pages glorieuses de notre histoire locale.

» Recevez, au nom de tous mes collègues, l'expression de notre profonde reconnaissance. Il m'est bien doux de pouvoir vous répéter que la ville de Strasbourg est pénétrée de ce qu'elle doit à la noble nation helvétique.

» L'arrivée des délégués suisses au milieu des horreurs du bombardement a ranimé le courage défaillant de notre population, car nous savions alors qu'en dehors de nos remparts, il y avait encore des cœurs généreux qui s'intéressaient à nous. La sympathie libre et unanime d'un peuple qui se distingue autant par ses vertus civiques que par son intelligence, a produit de l'impression même en Allemagne et réagi sur les chefs de l'armée assiégeante. Cette intervention pacifique, mais pleine de conséquences, a beaucoup contribué à adoucir le sort ultérieur de notre malheureuse ville.

» La Suisse tendait une main secourable à notre population. Nos malades trouvaient partout en votre pays l'accueil le plus cordial, le plus affectueux. De pareils services ne s'effaceront jamais de la mémoire des enfants de Strasbourg. Permettez-moi de vous le répéter, au nom d'une population reconnaissante, et acceptez, monsieur le président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» Kuss. »

30. « Comme addition à mon arrêté du 17 décembre, relatif à l'extension de la compétence des conseils de guerre, j'ordonne ce qui suit :

Digitized by Google

» Des voituriers requis pour le service militaire, qui font tort aux troupes en quittant méchamment leurs voitures, encourront un emprisonnement qui pourra monter à cinq ans, à prononcer par les conseils de guerre, à moins qu'il n'y ait lieu d'appliquer une justice sommaire et la peine de mort conformément à l'ordonnance de S. M. le roi, en date du 21 juillet 1867.

» Cᵉ DE BISMARCK-BOHLEN. »

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Louis Cazeaux naquit à Strasbourg, le 23 octobre 1803. Son père était capitaine d'artillerie, et mourut sur le champ de bataille. Le jeune Cazeaux fit ses premières études au gymnase protestant et conserva toujours le meilleur souvenir de cette période de sa jeunesse, car il y a quelques années, lorsqu'eut lieu l'inauguration des nouveaux bâtiments du gymnase, il tint à assister à la fête qui fut célébrée à cette occasion. Plus tard, il entra au petit séminaire, puis il fit ses études théologiques au grand, et fut ordonné prêtre en 1826. Ses connaissances et sa valeur personnelle le firent immédiatement attacher à la cathédrale comme vicaire de la paroisse St. Laurent. Il occupa ce poste pendant dix-huit ans, chargé de la prédication française alternativement avec le grand-vicaire Achon. Il fut nommé ensuite curé à Soufflenheim et conserva pendant plus de vingt ans la direction de cette importante paroisse. En 1859, il fut rappelé à Strasbourg comme curé de la paroisse de St. Jean, et remplit ces fonctions avec un zèle que l'âge n'avait pu attiédir. Bientôt il fut nommé chanoine honoraire. Une maladie de quelques jours dont la promptitude et l'acuité défièrent les efforts des méde-

Digitized by Google

cins, l'enleva le 11 février 1870 à l'âge de soixante-six ans. M. Cazeaux était tout dévoué à la cause de l'instruction populaire : « Après avoir apporté un concours franc et intelligent à la prospérité des écoles urbaines de St. Jean, a dit M. Vion, il soutint par des efforts délicats et fructueux la petite école d'un pauvre hameau, annexé au canton ouest, et dont il tenait vivement à cœur de voir remplacer le nom flétrissant de Galgendœrfel par l'appellation plus noble de Kronenbourg.» Toutefois, il avait sur l'enseignement simultané du français et de l'allemand en Alsace, des idées dont les événements de 1870 ont démontré le danger. Il est auteur de : *Orthographe française réduite en principes.* Haguenau, Brucker, 1844, in-12 ; l'*Adoration du saint sacrement.* Strasbourg, Leroux, 1867, in-18 ; *Leben und Wirken des heiligen Joseph.* Strasbourg, Leroux, 1861, in-18 ; *Biographie de l'abbé Mühe.* Strasbourg, Leroux, 1865, in-8, avec portrait ; *Conservation de la langue allemande en Alsace.* Strasbourg, imp. Silbermann, 1867, in-18, en français et en allemand ; *Examen du non possumus de M. Schœffer.* Strasbourg, Leroux, 1870, in-8. La *Revue catholique de l'Alsace* a publié de lui : *Notice sur les personnes et les écrits de Weislinger,* années 1861, 1863, 1864.

Anselme Siffer, archéologue, naquit à Meissengott le 21 avril 1808, et fut ordonné prêtre en 1831. Il administra successivement les cures de Mertzwiller et de Weyersheim, et mourut le 22 mars 1870. M. Spach fit son éloge dans la séance générale de la société des monuments historiques, tenue à Colmar le 5 juillet. Les mémoires qu'il adressa à

Digitized by Google

cette société acquièrent une valeur d'autant plus grande, qu'ils se rapportent souvent à des pièces du musée lapidaire détruit par le bombardement. Voici les titres des principaux : *Mémoires sur un autel païen, découvert en septembre 1850, près de Niedermodern ; Note sur l'ancienne commanderie de Dhan, près de Zinswiller ; Notice sur une dalle épigraphique d'origine romaine, et sur diverses autres antiquités découvertes en 1862 dans les forêts des deux Betschdorf ; Mémoire sur la grande voie romaine de Brumath à Seltz, pour la portion de Weitbruch à Kaltenhausen ; Notes sur les ruines de villas romaines près d'Oberbronn ; Analyse d'une charte de 1415, faisant mention de Ramshardt, de Cronenbruch, et de Buchhurst,* lieux habités dans le canton de Wœrth ; *Description de deux monuments romains retrouvés, l'un en 1842 à Niederbronn, l'autre à Langensoultzbach ; Notice sur deux bas-reliefs figurant Pallas découverts à Niederbronn, l'un en 1842, l'autre en 1762 ; Notes sur les anciens monastères de Frauenkirch et de Therkirch ; Communication sur une charte de 1524, à propos d'une aliénation de rente du monastère de Sainte-Claire-au-Wœrth, à Strasbourg ; Notice sur quelques monuments d'origine païenne, conservés à Walbourg ; Notice sur une idole sans nom, scellée dans les murs de l'ancienne église de Gebolsheim ; Mémoire sur un cimetière chrétien de l'époque mérovingienne, découvert à Morschwiller ; Mémoire sur le cimetière gallo-romain de Reichshoffen ; Notice sur les antiquités de Gumbrechtshoffen ; Mémoire sur un autel épigraphique d'origine romaine, consacré au soleil et à la lune sous les figures d'Apollon et de Diane.*

Digitized by Google

Geoffroi Dürrbach, poète, naquit en 1790 à Strasbourg. Dans sa jeunesse il avait une tendance satirique très prononcée. Comme poète local il débuta en 1817 par une espèce de pamphlet en vers burlesques, intitulé : *Jérémiade d'un malheureux versificateur dans ces temps de disette.* On crut entrevoir une allusion directe à un haut fonctionnaire de l'église protestante dans un certain passage où « le pauvre candidat, sur le point d'obtenir une place vacante, néglige de présenter ses devoirs à un assesseur tout-puissant. » Ce fut pour Dürrbach un titre de proscription. Lui qui aurait désiré se vouer au haut enseignement, fut exilé dans une cure de campagne, à Trænheim. Il profita de son mieux de cette retraite anticipée en composant un vaste poëme : *Rappolstein.* Ce gros volume, publié à Zurich (1836, in-8), raconte les hauts faits légendaires des seigneurs de Ribeaupierre. On ne peut refuser à l'auteur un talent de facture, de belles descriptions et quelque invention, « mais, a dit M. L. Spach, Dürrbach, comme tant d'autres poètes du premier tiers de notre siècle, s'est fourvoyé en persistant à écrire une longue épopée pour un public qui avait décidément tourné le dos à cette forme surannée. Le pasteur de Trænheim ne portait point en lui ce qu'il fallait pour la rajeunir à la façon de Byron ou d'Alfred de Musset; eût-il d'ailleurs été doué d'un génie créateur, sa position ecclésiastique lui défendait le genre frivole. »

Dürrbach était excellent mathématicien et s'était adonné avec ferveur à l'étude de l'astronomie. Quelques-uns de ses meilleurs sermons imprimés en portent les traces visi-

Digitized by Google

bles. Il était véritablement poète en parlant des magnificences du ciel étoilé.

En 1831, il fut nommé pasteur à Strasbourg, à l'église St. Nicolas, à laquelle il a appartenu jusqu'à sa fin. De 1838 à 1851 il exerça les fonctions d'aumônier à l'Ecole normale des instituteurs; les autorités exigèrent sa retraite, parce qu'il ne se confinait pas dans le cadre de l'enseignement officiel. C'était une nature primesautière, excentrique, et cachant ses qualités sous une forme anguleuse. Il mourut le 22 avril, après une courte maladie. M. N. Martin l'a fait figurer dans la deuxième série de ses *Poètes contemporains en Allemagne.* Citons encore de lui: *Der papierne Drache.* Eine Knabenidylle für die Strasburger Jugend. Strasbourg, 1818, in-8°; *Religiöse Gedichte,* Strasbourg, Silbermann, 1854, in-8°, 16 pag.

Puisque la renommée s'attache aux brûleurs de villes. il est juste de consacrer quelques lignes à ceux qui contribuent à les embellir. C'est pourquoi nous insérons dans cette nécrologie le nom de M. Diemer. *Jean Diemer,* né en juillet 1804 à Waltenheim, acquit en 1830 l'hôtel de la ville de Paris, dans la rue de la Mésange, qui était alors assez obscure et triste. En 1847 il commença à élever le bel édifice qui fait aujourd'hui l'ornement de cette rue; il construisit à cette époque la partie de l'hôtel vers le Broglie, et en 1855 il fit bâtir la partie vers la rue de l'Eglise. La rue de la Mésange, grâce à cet hôtel, changea complètement d'aspect; de nouveaux édifices s'y élevèrent, et elle forme aujourd'hui une des belles rues de la ville. En 1842 M. Diemer acheta le Murhof, qui était alors une campa-

Digitized by Google

gne d'agrément appartenant à la famille de Turckheim. La culture y était assez délaissée, les terres étaient en partie des marais stagnants, comme l'indique le nom même de Murhof (mur-boue). M. Diemer fit bouleverser les terrains, et les marais d'autrefois sont aujourd'hui des terres fertiles.

M. Diemer a puissamment contribué à l'amélioration du bétail dans l'arrondissement de Strasbourg et à l'introduction dans nos contrées des bêtes de choix de la Hollande et de la Suisse. Des récompenses nombreuses lui ont été accordées. « Le Murhof, a dit M. Thénard, dans son *Rapport au concours agricole de 1866*, est un beau domaine de soixante-deux hectares, aux portes de Strasbourg et au milieu duquel s'élève, sur les bords de l'Ill, une jolie maison de campagne entourée d'un parc orné de beaux arbres. Là où M. Diemer domine sans conteste, c'est par la tenue de sa ferme : les bâtiments en sont bien disposés, autour d'une cour d'une grandeur convenable, au milieu de laquelle s'élèvent des volières, remplies d'oiseaux de basse-cour de toute espèce et de toutes sortes de races » M. Diemer est mort le 26 avril des suites d'un mal qui l'avait attaqué six ans auparavant et qui, produisant un épanchement au cœur, lui porta une atteinte dont il ne put se relever. Il était membre de la Chambre consultative d'agriculture pour le canton de Geispolsheim.

Charles Kestner, industriel, naquit à Thann, le 30 juin 1803, et reçut une éducation scientifique très soignée. Marié à la fille du général Rigault, que la Restauration avait banni, il mena, aux côtés d'une femme douée de toutes les

Digitized by Google

qualités de l'esprit et du cœur, une existence laborieuse, et parvint à la richesse, sans oublier jamais les droits du juste et du beau. Il agrandit la fabrique de produits chimiques fondée par son père, et lui attira par son habile direction une renommée européenne. On peut voir dans la brochure de M. Penot: *Les institutions privées du Haut-Rhin,* les dispositions qu'il prit dans l'intérêt de ses ouvriers. Il obtint plusieurs récompenses aux expositions nationales de l'industrie, notamment une médaille d'or en 1847 et une médaille d'honneur à l'exposition universelle de 1855. Il refusa la croix de la légion d'honneur en 1849. De 1839 à 1841 il fit partie de la chambre de commerce de Mulhouse. Il fut élu le troisième des douze représentants du Haut-Rhin, à l'assemblée constituante, par 50 873 suffrages; il n'accepta pas la candidature à l'assemblée législative (mai 1849), mais aux élections complémentaires de 1850, on s'adressa de nouveau à lui et il fut élu par 44581 voix. Il resta fidèle à ses principes démocratiques dans le choix de ses gendres : MM. le colonel Charras et Victor Chauffour. En 1851 il se réfugia avec celui-ci en Suisse, mais l'ordre d'arrestation qui avait été lancé contre lui fut bientôt retiré, en considération de sa qualité d'industriel, et il rentra à Thann, d'où il répandit les bienfaits sur d'autres exilés moins heureux. Il est mort d'un anthrax, l'âme brisée par l'invasion. L'enterrement a été civil. « Ce qui fait surtout de sa vie un grand et noble exemple, a dit M. V. Chauffour' c'est son absolu désintéressement, son absolue sincérité Jamais homme ne fut plus exempt de toute préoccupation personnelle d'intérêt ou de vanité. Il faisait son devoir simplement pour obéir au cri de sa conscience, sans osten-

Digitized by Google

tation, mais aussi sans aucun de ces compromis auxquels se plient trop souvent les plus fermes courages. C'est pour honorer et accomplir jusqu'au bout la loi suprême de loyauté qu'il s'était prescrite, que nous le déposons dans la tombe sans autre appareil que le deuil public. Plein de respect pour toutes les convictions sérieuses, il n'a jamais voulu se prêter à d'hypocrites et mensongères démonstrations. Il professait la religion de l'humanité, cette religion qui a trouvé sa formule souveraine dans ces simples mots évangéliques: Aimez-vous les uns les autres. Cette religion du dévoûment, il faisait mieux que la professer, il la pratiquait sans réserve. Il conservait d'ailleurs l'invincible espérance, et son grand cœur s'est exprimé dans ces lignes, adressées à sa veuve et ses enfants: « Ce n'est pas sans » émotion que je pense au moment où je vous quitterai, » mais je conserverai jusqu'à ma dernière heure l'espoir » intime de retrouver les êtres si chers qui m'ont précédé, » l'espoir aussi que les liens qui m'unissent à vous ne se- » ront pas rompus pour toujours... »

Charles-Auguste Steinheil, physicien, naquit à Ribeauvillé le 12 octobre 1801. Son père était employé du prince Max de Deux-Ponts, seigneur de Rappolstein, et quitta l'Alsace quand le prince devint roi de Bavière (1806). Charles-Auguste fut élevé dans une propriété paternelle à Perlachseck, et fit des études à Nancy, à Tours et à Munich. En 1821, il suivit les cours de droit à l'université d'Erlangen, mais dès 1822 il se voua à l'astronomie et suivit les leçons de Gauss, à Gœttingue, et de Bessel, à Kœnigsberg, Quand il eut obtenu le grade de docteur, dans l'automne

Digitized by Google

de 1825, il retourna à Perlachseck et y fonda un observatoire. En 1827 il fut nommé membre extraordinaire de l'academie de Munich, et en 1832, professeur de physique et de mathématiques. En 1835 il devint conservateur du cabinet de physique de l'état. Il était déjà connu par plusieurs découvertes, lorsqu'il rencontra l'occasion de s'acquérir une renommée durable. Oersted avait publié depuis peu sa découverte de l'électro-magnétisme. D'autre part Gauss venait d'inventer l'héliotrope, appareil analogue au télégraphe solaire, présenté par M. Leseurre en 1856, et regardait le télégraphe électrique comme un jeu bon à utiliser entre l'observatoire et le cabinet de physique de Gœttingue. Steinheil comprit l'importance pratique de la découverte en question, et en juillet 1837 il établit à Munich une communication électrique entre le bâtiment de l'académie et l'observatoire de Bogenhausen, sur une distance de plus d'une lieue. (Voyez *Comptes-rendus de l'académie des sciences* du 10 septembre 1838.) Ce fut la première réalisation pratique faite en Europe du nouveau procédé qui devait bientôt faire de si rapides progrès. Steinheil organisa ensuite la télégraphie en Autriche et en Suisse et vécut assez pour voir le télégraphe devenir un moyen de communication entre les parties les plus éloignées du monde. En 1852 il revint prendre sa place de conservateur, à Munich, avec le titre de conseiller de ministère. En 1862 le roi Maximilien lui fit une rente viagère. Une paralysie suivie de cécité l'enleva à la vie active, et il dut laisser à son fils la direction de son institut astronomique. Il avait aussi remis en honneur le télescope à demi-oublié, en construisant, à l'aide du verre argenté, des miroirs d'une puissance

Digitized by Google

réfléchissante considérable. Il mourut le 14 septembre 1870.

Jean-Jacques Coulmann naquit le 3 janvier 1796, à Brumath. Sa mère s'appelait Ullrich. Son père, originaire de Bouxwiller, avait rempli dans sa vie la plupart des fonctions publiques. Avocat, à son début, de ce qu'on appelait la régence, c'est-à-dire l'administration des biens du grand duc de Hesse-Darmstadt alors possessionné en Alsace, il devint successivement juge de paix et maire à Brumath, puis administrateur du district à Haguenau, notaire et membre du conseil général du département. Dans la révolution, qui eut toutes ses sympathies, il avait augmenté l'héritage que lui avait laissé un de ses oncles, maître d'hôtel du grand-duc, en achetant des domaines nationaux avec ses amis Ch. Kern et Lotzbeck. Jean-Jacques, après avoir été à l'école chez un prêtre marié nommé Münch, fut amené à Paris et mis en pension chez M. Dabo, puis chez M. Labbé, puis à Sainte-Barbe. « Je ne fus pas plutôt dépouillé de mon accent alsacien, a-t-il dit, que, faible en troisième, j'arrive aux premières places en seconde. » Sainte-Beuve, en rapportant la phrase où M. Coulmann dit qu'il perdit son accent, ajoute : En est-il bien sûr? et cependant plus loin il avoue ne point connaître celui qu'il critique. Il faut donc croire qu'il prête au mot d'accent un sens plus vaste, un sens principalement moral, et à ce compte sa remarque est entachée de petitesse, car l'*accent* alsacien est venu apporter à la France une force qu'elle a eu le tort de négliger. En 1814, Coulmann eut la douleur de voir les alliés envahir son domaine, et il a raconté quels procédés il eut à essuyer de

Digitized by Google

la part des Prussiens : « Leurs délassements étaient de tirer sur des arbres fruitiers comme cibles, de hacher les parquets avec leurs sabres pour en essayer le fil. Un jour un colonel me fit appeler au salon où l'on avait dressé une table de soixante couverts. Ces messieurs avaient fait chercher à Strasbourg des femmes dignes de s'associer à leurs derniers excès en France. Le vin de Champagne avait coulé à pleins bords, et ces demoiselles prenaient une insolente part aux plaisanteries de ces amants d'un jour qui les enrichissaient de nos dépouilles. Le prétexte qu'on avait pris pour me faire venir était de me demander le chemin le plus court et le plus commode pour passer le Rhin..... Les domestiques s'étaient bien promis de surprendre et de fouetter au lever, en les mettant à la porte, ces femmes qui n'avaient pas plus de patriotisme que de pudeur, mais elles étaient parties avant le jour. » M. Coulmann fit dans les Cent Jours une brochure pour la *Défense des volontaires royaux* qui s'étaient armés pour s'opposer au retour de l'île d'Elbe ; trois ans après il en fit une pour la *Défense des bannis.*

Le meurtre du maréchal Ney le désafectionna assez vite des Bourbons auxquels il n'était point systématiquement hostile. Le 4 janvier 1830 il épousa, à Paris, Mlle Julie-Mathilde Davillier. Le 20 août, il fut nommé maître des requêtes au conseil d'état. En 1831 il fut élu député à Strasbourg, et en cette qualité il fut choisi par un bureau pour l'examen des lois de finance. Ayant adhéré au compte-rendu du 2 juin 1832, il cessa de faire partie du conseil d'état. En 1834 il fit le rapport au nom de la commission chargée de l'examen de la proposition de M. Bavoux relative au divorce.

Digitized by Google

Il a aussi entretenu avec la famille exilée d'Arenenberg des relations auxquelles nous ne nous arrêterons pas. Il fut longtemps membre du consistoire supérieur de la confession d'Augsbourg, et en dernier lieu il était membre du consistoire de Paris. Il avait vendu son domaine de Grafenberg près Brumath et était allé s'établir à Nice. Il est mort à Paris le 17 septembre 1870. Ses *réminiscences* forment trois volumes in-8° (Paris, M. Lévy 1862-69), et méritent qu'on y aille glaner.

Jean Leser, poëte, naquit le 13 juillet 1799, à Strasbourg. Fils d'un tisserand, il suivit les classes du gymnase jusqu'à sa dix-huitième année et étudia ensuite la théologie, mais bientôt il renonça à la carrière ecclésiastique pour se vouer à l'enseignement. En 1831 il fut nommé instituteur d'une école de pauvres. C'était une lourde tâche. Le jour, il avait à instruire environ 150 garçons appartenant aux classes les plus incultes de la population, et le soir à tenir une école de nuit pour les apprentis. En 1838 il échangea l'école des garçons contre celle des filles, ce qui allégea quelque peu son fardeau. A côté de cet enseignement public il donnait à des jeunes gens des leçons de langue et de littérature allemande. Il savait parler et écrire l'allemand, mais son amour de la patrie, son attachement pour la France n'en souffraient pas ; il était au contraire un chaud patriote et à ses yeux la nation française était la première de l'Europe, parce que la première elle avait combattu pour la liberté et les droits de l'homme.

Leser était lié intimement avec plusieurs poëtes alsaciens, notamment avec Ehrenfried Stœber, et il a lui-même

Digitized by Google

publié: *Gedichte nebst litterarischen und historischen Notizen,* Strasbourg, 1831, in-8°. La plupart de ces poésies sont politiques, comme l'indiquent les titres: *A la patrie, à Louis-Philippe, aux Polonais, la Sainte Alliance,* etc. D'autres sont consacrées à la mémoire d'Alsaciens célèbres, d'Arnold par exemple, l'auteur du *Pfingstmontag*, mort en 1820, ou dédiées à des amis comme Friedrich le sculpteur, Les poésies postérieures de Leser doivent la plupart leur origine à des solennités comme la *Fête de Gutenberg* 1840, l'*Inauguration à Colmar de la statue de Pfeffel*, exécutée par Friedrich, etc. Ces dernières poésies n'ont pas été recueillies.

Enfin Leser a rédigé plusieurs livres de classe, qui ont pour but de répandre la connaissance de la langue française parmi les populations des campagnes de l'Alsace. En 1863 il se retira de l'enseignement public, après 34 ans de service. Il mourut le 1er décembre 1870, après une longue maladie, aimé et estimé de tous ceux qui l'avaient connu. Il a lui-même éloquemment exprimé ses sentiments intimes dans la dernière strophe d'une poésie dédiée à son ami G. W. Becker, à Mutzig:

J'aimai guetter le pas sérieux du temps,
Et quoique faible, versai dans mon chant,
Ce que je trouvai, la vérité et le droit.
Affligé par les intrigues des hommes,
Je me retirais d'un tumulte sans grandeur,
Et me sentais heureux au pays des songes.

Digitized by Google

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS

Digitized by Google

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS

I

L'ALSACE FRANÇAISE

SELON THOMAS MURNER.

Parmi les livres de la bibliothèque de Strasbourg, détruits dans la nuit du 24 août 1870, s'en trouvait un de Thomas Murner, la *Nova Germania,* parue en 1502, où le moine franciscain soutient, contrairement à Wimpheling, que la Germanie faisait partie de la Gaule dès Auguste. Selon Murner, la rive gauche du Rhin est un domaine naturel et légitime des rois de France et Strasbourg, en particulier, est une ville gauloise. Murner se rattachait de la sorte au groupe qui vers la fin du XVe siècle, manifestait des tendances vers une réunion à la France. La France avait souvent fait soutenir, par ses juristes et ses hommes d'état, que sa domination légitime allait jusqu'au Rhin, que la terre française, la terre salique se prolongeait jusqu'aux rives de ce fleuve, que tout l'ancien royaume d'Austrasie était une dépendance de la couronne et que celle-ci n'en avait

Digitized by Google

été dépouillée que par le malheur des temps, indûment et d'une façon passagère. Quand le dauphin, depuis Louis XI, vint, à la tête de ses bandes d'Armagnacs, ravager l'Alsace en 1444, il prétendait reconquérir un membre de l'ancienne France. On en pourrait citer de nombreux témoignages. Olivier de la Marche disait: « Je trouve par les anciennes croniques et escritures que le royaume de Bourgongne s'étendait bien avant comprenant Piedmont, Ast, Provence, Dauphiné, Savoie, duché et comté de Bourgongne et jusqu'à Sens et de l'autre part Ferratte et Lorraine, Bar et grande partie des basses Allemaignes et jusques au Rhin. »

Et Charles VII disait à l'empereur d'Allemagne dans l'année même où il envoyait le dauphin en Alsace: « Nous avons cédé d'autant plus volontiers à ce désir (de réprimer les Suisses) que la couronne de France a été, depuis beaucoup d'années dépouillée de ses limites naturelles qui allaient jusqu'au fleuve du Rhin et qu'elle veut y rétablir sa souveraineté. »

Cette doctrine nationale de l'ancienne royauté sera surtout mise en lumière au XVIe siècle par François Ier et Henri II, et poursuivie au XVIIe par Henri IV, Richelieu, Mazarin et Louis XIV. On verra alors une foule de légistes ressusciter cette vieille prétention, souvent ajournée, mais jamais abdiquée, que tout l'empire cis-rhénan de Charlemagne est terre de France, que le droit des Carlovingiens a passé à Charles le Simple, que les renonciations forcées ou surprises de Louis III et de Carloman étaient nulles à raison de la bâtardise prétendue de ces princes, que le domaine français est de sa nature et par essence inaliénable et imprescriptible et qu'il suffit qu'un état ait été une seule

Digitized by Google

fois détenu par la France pour être perpétuellement français.

Ces théories auront pour organe principaux Le Royer de Prade, Jacques de Cassan, Blondel, Aubery et beaucoup d'autres. L'on mettra bien Aubery à la Bastille pour apaiser l'électeur de Mayence, mais il en sortira chargé d'honneurs, et en 1679 Duval dira dans son livre des *Acquisitions de la France*, en parlant de l'Alsace: « Le domaine de ses ancêtres que Sa Majesté a reconquis avecque tant de valeur et de justice.... Nos roys ont possédé l'Alsace pendant plus de deux cents ans; elle faisoit partie pour lors du royaume d'Austrasie et elle a même quelquefois porté le nom de Petite-France. »

Ces tendances à un retour dans le sein de la France furent combattues par Wimpheling dans un écrit intitulé: *Germania ad rempublicam argentinensem.* Cet écrit était compris dans un volume in-4°, imprimé par Jean Pruss, entre une déclamation de Philippe Béroalde et un discours sur l'Annonciation de la Vierge, adressé à l'université de Heidelberg. L'impression est datée du 13 des calendes de janvier 1501. En 1649, Jean-Michel Moscherosch donna une nouvelle édition de l'ouvrage chez Pickel, sous le titre de *Cis-Rhenum Germania*, in-4°, de VI-47 pag., suivi, entre autres, d'un quatrain de Thomas Vogler, parfumeur à Strasbourg, et d'une autre poésie de Jean Hüner.

Wimpheling avait composé son écrit en latin et en allemand. Il ne fit paraître, en 1501, que le texte latin. Les tribulations que ce livre lui attira, le décidèrent à retenir la version allemande, qui ne vit le jour qu'en 1648, chez l'imprimeur Jean-Philippe Mulben, par les soins de Mosche-

Digitized by Google

wich. « Beaucoup des nôtres, dit Wimpheling dès la première page, ont plus d'affection pour le royaume de France que pour l'empire germanique. » Il n'en continue pas moins à développer son paradoxe, mais ses preuves sont d'une valeur qui n'a pu sembler irrésistible qu'aux Figaro de l'époque et la *Germania* n'a pas même eu le don d'arrêter le dernier auteur qui se soit occupé de Wimpheling, M. Adalbert Horawitz (*Historische Zeitschrift* 1871). C'est le même Wimpheling qui a vanté la découverte par les Allemands, des *bombardæ* ou canons, bien différent de Luther qui les appelle « une invention du diable, dont Adam serait mort de chagrin. »

Quand Wimpheling et ses amis surent que Murner venait d'achever une réfutation de la *Germania*, ils en furent très émus. Murner était dans des rapports d'amitié avec Wimpheling; il le visitait souvent, mangeait chez lui, lui empruntait des livres [1]. Wimpheling eut un entretien avec Murner, à la suite duquel le moine lui envoya son manuscrit avec une lettre qui autorisait Wimpheling à le jeter au feu. Le fit-il? On n'en sait rien, mais Murner en avait une copie. Cédant probablement à des influences qu'il n'était pas le maitre de détourner, il la porta à l'imprimeur Jean Grüninger son ami, dont l'atelier se trouvait rue de l'Outre. Wimpheling se montra très irrité: il appela tous ses amis à sa défense et déposa même une plainte entre les mains du magistrat.

Celui-ci, épouvanté à l'idée du levain dangereux que le libelle du franciscain pouvait jeter dans les esprits, fit man-

[1] Jung, *Beitraege zu der Geschichte der Reformation* II, 247.

Digitized by Google

der Grüninger et l'obligea de jurer qu'il ne publierait pas le livre de Murner. Six cents exemplaires étaient imprimés, mais seulement six vendus. L'acte du magistrat fut confirmé par l'empereur Maximilien, dont le secrétaire Pierre Vœltsch se présenta à cet effet devant le sénat de Strasbourg en 1503 [1].

Grüninger a tenu son serment. Le pamphlet fut jugé si dangereux, a dit M. Ch. Gérard, que le sénat n'en réserva pas même un exemplaire pour les archives ; l'archiviste Wencker seul aurait eu en sa possession quelques feuillets épars de la *Nova Germania*. Des six exemplaires vendus, un est peut-être celui qui a été brûlé, les cinq autres exerceront l'appétit des bibliophiles.

P. S. Un exemplaire de la *Nova Germania* se trouve à Copenhague, mais il ne contient que la deuxième partie : *Oratio ad capitulum*. Un autre est déposé à la bibliothèque cantonale de Zurich ; M. de Liebenau, le savant archiviste du canton de Lucerne, a l'intention de le réimprimer avec d'autres pièces relatives à Murner.

[1] Voy. notre *Lettre sur les archives de la ville de Strasbourg*, page 13.

Digitized by Google

II

L'ALSACE FRANÇAISE

DE GUY BOUCHER.

Alsace francoise, ou Nouveau Recueil de ce qu'il y a de plus curieux dans la ville de Strasbourg, avec une explication exacte des planches en taille douce qui le composent. Strasbourg, chez G. Boucher, marchand-libraire rue des orfévres MDCCVI. 1 vol. in-fol.

Tel est le titre d'un volume rare, dont les exemplaires sont composés différemment, ainsi le nôtre n'est pas complétement pareil à l'un ou à l'autre de ceux qui ont été jadis examinés par Egmont Massé. Il renferme: 1° Un avis au lecteur; 2° une dédicace à M. de Klinglin; 3° une vue et un plan de Strasbourg; 4° la cathédrale avec une notice française; 5° Vue en perspective du dedans de la cathédrale; 6° vue du maître-autel avec une description; 7° Gravure représentant l'horloge avec une page de description en regard; 8° Explication des lettres marquées à la ville de Strasbourg. Des planches qui représentent les modes de Strasbourg; 9° une lettre sur l'Alsace, de quatre pages.

L'explication des planches de modes est rédigée avec une naïveté qui nous engage à la reproduire.

« *Huissier et garde.* — La planche de l'huissier et garde ou archer de ville représente la place où est la maison de ville, parce que c'est le lieu où ils ont le plus souvent affaire,

Digitized by Google

à côté de laquelle on voit la vieille monnoye; qui est un bâtiment ancien et curieux ; on y voit une horloge dont les heures sont frappées par un homme de guerre revêtu d'une armure à l'antique et par la mort, comme vous pouvez le remarquer au fond de cette planche.

Ministre et riche bourgeoise. — Le sujet de la planche du ministre et de la riche bourgeoise choisi pour faire connoître la manière modeste et ancienne que Messieurs les Ministres ont toujours conservée dans leurs habillements aussi bien que celle des bourgeoises de distinction dont les habillements sont très propres et magnifiques, elles y emploient la soie, l'or et la dentelle, mais cela avec tant de modération qu'elles en sont louables: le fond de la dite planche représente le bout de la grande place, on y voit le bas de la Tour aux Pfennings et la maison attenante dans laquelle est le Trésor où l'on paye et on reçoit ce qui est deü à la Ville.

Habit de cérémonie et Marraine. — Ce sujet a été choisi pour faire voir trois différents habillements; celui de la sage femme est l'habillement d'une femme d'Artisan, allant par la ville et à des Cérémonies médiocres. Celle qui a le gros Bonnet est en habit de grande cérémonie; l'autre est pour faire voir de quelle manière les filles se coëffent lorsqu'elles vont être Marraines. Il faut aussi remarquer que lorsqu'une fille se va marier, elle est coëffée de la même manière, ce qui fait que je n'ay point mis ici de Mariée; le fond est la porte d'une église.

Marchande de tabac.— Ceci a été pris, parce que le Tabac est une marchandise très commune et abondante dans le pays et pour faire voir l'habit d'une servante proprement

Digitized by Google

habillée et de la Marchande qui est dans sa Boutique; son habillement est un peu plus simple, que lorsqu'elle va par la Ville; le Cavalier que vous voyez, n'est là que par accident; le fond est une Boutique à Tabac.

Fille dansant. — Cet habillement est celuy dont les filles de Strasbourg se servent ordinairement, lorsqu'elles vont à la Danse, ou à la promenade, ou à quelque visite, mais elles quittent le chapeau lorsqu'elles sont mariées et cessent de porter leurs cheveux en tresses, et pendants; le fond est un jardin.

Femme en habit d'Esté et Pescheur. — Ce sujet est pris pour faire voir la propreté des Bourgeoises allant au marché ou par la ville, l'homme qui la suit est un pescheur de quelque village proche Strasbourg, le fond est une fontaine ou pompe qui est sur le marché aux poissons en cette ville.

Femme revenant de la ville. — Cette femme et la servante sont en habit d'hyver, c'est pourquoy on les a mis dans un Poësle qui est représenté à côté de la fille qui tient un enfant: derrière la femme est représenté un buffet à la mode du pays enrichi de Gobelets de vermeil et autres vaisseaux d'argent et de verres magnifiques. La fille est ainsi désignée pour faire connaître leur habillement par derrière, et leurs cheveux tressés comme elles les portent.

Grand et petit deuil. — La figure habillée de blanc est le grand deuil et cet habit ne se porte que dans le temps de l'enterrement et seulement par les plus proches parentes, comme fille, sœur ou Nièce du deffunt: l'autre figure représente l'habillement de toutes les femmes invitées à l'enterrement, la même Coëffure se porte tous les jours penpant le deuil et les jours qu'elle vont à la Cène ; vous voyez

Digitized by Google

dans le fond un de ces chariots qui leur servent pour aller aux enterrements, car tous les cimetières sont hors de la Ville.

Fille de la haute Alsace visitant un bourgeois. — Cette planche fait voir que les filles de la haute Alsace s'habillent autrement qu'à Strasbourg: Cet homme qui est dans son négligé paroist en se rafraîchissant donner des ordres à son valet dans le temps qu'il reçoit cette visite. Vous voyez dans le fond une petite fontaine d'étain proprement entretenue, attachée contre le mur, lequel meuble n'abandonne jamais les poëles; cela sert pour laver les mains: on a mis aussi des vitres, pour en faire voir la manière la plus ordinaire dans le pays, lesquelles vitres sont rondes, comme vous les voyez.

Paysanes des environs de Strasbourg. — Pour faire voir comme ces Paysanes sont habillées, on a choisi cette occupation parce qu'elle leur est plus ordinaire et qu'étant sur le bord de la rivière, on y fait voir dans le fond, le Wasserzoll, qui est un lieu de promenade assez connu de ceux qui ont séjourné en cette ville: on y va se divertir par eau et par terre. Cet endroit n'est pas à un quart de lieue au dessous de Strasbourg. »

Dans la dédicace à M. de Klinglin, Guy Boucher dit qu'il est le premier qui ait entrepris « de faire de l'Alsace une explication en français, » et il parlait ainsi vingt-cinq ans après la capitulation de Strasbourg; les conquérants de 1870 n'ont pas attendu aussi longtemps pour expliquer l'Alsace en allemand; quand on n'est pas sûr du lendemain, il faut se hâter.

Digitized by Google

III

UN PRÉCURSEUR DE MM. TREITSCHKE, SYBEL, ETC.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que des professeurs arrangent l'histoire à un point de vue étroit et pratiquent le pédantisme dans la platitude, il en était déjà ainsi en l'an de grâce 1663, quand l'Alsace relevait de la France et Strasbourg de l'Allemagne. L'abbé d'Olivet raconte que Louis XIV, voulant récompenser les savants les plus célèbres, Colbert chargea Chapelain de lui en dresser la liste, qui fut composée de soixante personnes, quarante-cinq Français et quinze étrangers. Au nombre des étrangers on remarque Bœklerus. Jean Henri Bœcler naquit en 1611 à Cronheim en Franconie, d'un docteur en théologie pasteur de l'endroit. Il fut professeur d'éloquence à Strasbourg de 1631 à 1632. En 1648, il fut appelé à Upsal par la reine Christine qui le nomma son historiographe. Sa santé le força de revenir à Strasbourg où il obtint une chaire d'histoire et d'éloquence en 1651. Conseiller de l'électeur de Mayence en 1662, et de l'empereur Ferdinand III en 1663, il mourut en 1672. Le 20 juin 1663, Colbert lui adressa la lettre suivante que Chapelain avait préparée :

La réputation que vostre mérite vous a acquise pour la beauté de vostre sçavoir et surtout pour la connoissance

Digitized by Google

de l'histoire, ayant passé jusqu'au Roy, Sa Majesté, qui ne fait rien plus volontiers que d'honorer de ses faveurs la vertu en ceux où elle se rencontre, pour vous donner une marque de l'estime qu'elle fait de la vostre, m'a commandé de vous envoyer la lettre de change qui accompagne ce mot, et de vous assurer de sa royale protection aux occurrences où elle vous sera nécessaire. Je m'acquitte du commandement qu'il luy a plu de m'en faire ; j'en souhaite de semblables à l'avenir, par où vous puissiez connoistre la volonté que j'ay d'estre toujours, Monsieur, vostre très-humble et très-affectionné serviteur. (*Archives de la marine*, Recueil de diverses lettres, fol. 67.)

Conformément à cette lettre, l'état des gratifications faites par Louis XIV année 1664 porte : au sieur Bœklerus, bien versé dans l'histoire et dans les humanités, 900 livres.

En 1665, Bœcler est appelé : premier professeur de la ville de Strasbourg, en 1667 : premier professeur en histoire et politique en l'Académie de Strasbourg. En 1669, les qualifications diminuent : Au sieur Bœklerus, professeur en histoire : en 1669, il y a Bœklerus tout court. L'année 1671 est la dernière qui mentionne Bœcler.

Rien n'est plus curieux que de voir, dans les lettres de Chapelain, les motifs déterminants de ces gratifications. Si quelques-unes avaient pour objet de récompenser ou d'encourager de vrais littérateurs, que de fois, surtout quand il s'agissait des pensions étrangères, c'était le désir de produire de l'effet, d'obtenir pour Louis XIV des louanges retentissantes ! « Entre tous les écrivains que Sa Majesté honore, disait Chapelain, ceux qui me semblent les plus

Digitized by Google

dignes d'estre ménagés sont les historiens et entre les historiens, ceux qui traitent des affaires présentes, ou qui ont relation aux nostres. Vous le croyez ainsy sans doute, Mgr, et c'estoit l'opinion des deux fameux cardinaux qui ont fait le bonheur de la France.. » Gagner les écrivains qui travaillaient à l'histoire contemporaine, tel était l'objet capital des gratifications! Ainsi Conring fut chargé d'établir les droits de la Reine sur les Pays-Bas espagnols. Quant à Bœcler, voici les passages des lettres de Chapelain à Colbert, qui le concernent :

8 *juin* 1665 : « Vous ne serez pas sans doute fasché de voir accomply l'ouvrage que j'avais fait entreprendre à ce gentilhomme allemand, M. Wagenseil, pour répandre par tout le nord la gloire du Roy et vostre mérite dans l'establissement du commerce des Indes orientales. Je m'estois bien donné l'honneur de vous en faire voir les feuilles séparées, à mesure qu'elles s'imprimoient à Strasbourg ; mais maintenant je vous les porte assemblées en un corps, à la teste duquel vostre éloge paroist en des termes dignes de vous et qui aprennent à tous les peuples de la langue germanique quelle est l'élévation de vostre âme et le zèle qui vous consume pour le service de nostre grand Roy et pour l'avantage de son Estat. Le soin de cette impression est deu à M. Bœklerus, auquel le bon traducteur de ces diverses pièces les avait confiées pour les publier, et ce savant professeur m'a témoigné, en m'envoyant ces quatre exemplaires pour vous, qu'il avait esté ravy d'avoir eu cette occasion de servir à la louange d'une personne d'une vertu si extraordinaire et

Digitized by Google

à qui seul il estoit redevable des grâces singulières qu'il avoit reçue de Sa Majesté... »

17 *juillet* 1665. — «... Je reçois présentement une lettre de M. Bœklerus, cet excellent professeur de Strasbourg, dont l'extrait ira avec la mienne, où vous verrez la passion qu'il a de vous tesmoigner sa reconnaissance par quelqu'une de ses propres compositions et l'instance qu'il me fait de pressentir si vous soffririez qu'il vous fist copier l'histoire qu'il a faite des trois années 1643, 1644, 1645 de la guerre de Danemark, pour la joindre aux manuscrits politiques de vostre bibliothèque.

Vous me ferez la grâce, s'il vous plaist, Monsieur, de m'ordonner là-dessus ce que je luy dois répondre. Je l'ay déjà averti que pour vous plaire il fallait tourner toute sa gratitude vers le Roy : mais tous ceux qui vous sont obligés croyent qu'un ressentiment n'empesche pas l'autre, et ce vertueux historien estime que vous pouvez d'autant plus recevoir le sien que n'estant point public par l'impression, c'est comme s'il n'estoit point du tout...»

3 *aoust* 1666 — « J'attends de jour en jour le manuscrit de ces trois années de la guerre entre Suède et Danemark, dont M. Bœklerus a composé l'histoire, laquelle n'osant rendre publique par la voye de l'impression, il la veut au moins consacrer à vostre nom, et luy obtenir une place en vostre bibliothèque. Ce volume sera curieux et utile en tout, mais principalement pour les secrets motifs de la couronne de Suède qui y sont découverts, et qu'il a eus en confidence d'elle lorsqu'il estoit à son service. Cependant j'ay reçu de luy un volume in-fol du différend qui s'est

Digitized by Google

meu entre l'électeur palatin, et celui de Mayence, de la main du mesme M. Bœklerus, engagé à ce travail par ce dernier où est discutée à fond en termes de droit, la question importante dont depuis le Roy a esté élu pour arbitre. Je le fais relier pour le remettre entre les mains de M. Carcavi, qui vous le présentera à vostre premier voyage... »

2 *septembre* 1666. — « L'ouvrage manuscrit de M. Bœklerus, dont je me suis donné l'honneur de vous parler dans ma précédente, m'a enfin esté rendu pour le mettre dans vostre bibliothèque, en attendant que la disposition de choses permette qu'il vous en fasse une offrande publique et qu'il vous témoigne avec plus d'éclat le ressentiment des grâces que vous luy avez procurées auprès du Roy. Quand les affaires souffriront que vous preniez un peu de relasche parmy vos livres, M. Carcavi vous présentera celuy-ci, où je ne doute point que vous ne trouviez de quoy vous éclaircir du fond de la politique suédoise, qu'il seroit mal aysé de tirer d'ailleurs, ce savant homme l'ayant pénétrée et insérée dans cette histoire, lorsqu'il estoit sur les lieux et appointé par cette couronne.

Il est après à disposer les libraires de son pays à une nouvelle édition grecque et latine de Polybe, illustrée de ses notes et plus ample que celle que Casaubon dédia à Henri IV, laquelle il destine par mon conseil à notre grand monarque, avec une manière de dédicace qui soit moins une lettre qu'un panégyrique, et où les merveilles de Sa Majesté soyent gravées si fortement qu'elles puissent toujours durer... »

7 *avril* 1668. — Toutes vos lettres pour les gratifiés

Digitized by Google

estrangers sont parties, à celle-là près qui s'adressoit à M. Bœklerus, que M. Perrault a retenue, pour avoir trouvé sur la liste, écrit de vostre main à costé de son nom, qu'il estoit mort; ce qui peut estre arrivé par ma faute, lorsque pour satisfaire à vostre curiosité, je vous manday qu'il en estoit mort deux, MM. Reinesius et Bœklerus, au lieu de Reinesius et Gevaertius; et ce dernier il y a deux ans, des reproches que le marquis de Castel-Rodrigo luy fit de recevoir de l'argent du Roy, quoique avec beaucoup d'injustice, puisques en ce temps-là les deux couronnes estoient en bonne intelligence.

J'ay fait voir à M. Perrault des lettres de M. Bœklerus, qu'il m'a écrites le mois passé, lesquelles m'assurent de sa santé et de la continuation de ses travaux pour l'avancement des belles-lettres, de sorte que la gratification que vous leur aviez destinée peut luy estre envoyée en toute sureté... »

10 *avril* 1671. — « M. Le Ménestrel, qui a reçu le remerciement de M. Bœklerus, vous l'aura sans doute fait tenir. Ce dernier gratifié, dans l'avis qu'il m'a donné de la réception de la grâce, ne trouve point d'assez fortes paroles pour exprimer combien il s'en sent obligé... »

28 *septembre* 1672. — « Le mesme M. Bœklerus, de Strasbourg, qui m'avoit communiqué ces Acclamations latines sur les conquestes du Roy que je me suis donné l'honneur de vous envoyer, m'ayant depuis tesmoigné la vive appréhension que les armes victorieuses de Sa Majesté avoient jetée dans tout l'Empire, je crus pouvoir l'assurer que leur crainte estoit vaine et qu'à moins que d'estre troublé en faveur des Hollandais, dans son entreprise, le Roy ne ten-

Digitized by Google

teroit rien de là le Rhin; à quoy il m'a fait réponse en ces termes : « *in bello gallo-belgico hæc est mens Cæsaris, quatenus sciri credique potest, ut cupiat impermixtus esse omnibus modis, idque et tempori et patriæ utilius esse multi principum judicavere persuasereque; neque ii quibus armari volentibus est aliud suis consiliis quam meram defensionem in ore et calamo habent; imo eorum nemo qui societatem ad provincias Belgio permixtas extendi cuperet hactenus est auditus. Hinc magna nos spes tenet pacem duraturam et amicitiam Gallicam Imperio constanter ornamento esse futuram...* »

22 *octobre* 1672. — « Le mesme M. Frischmann, qui se dit résident pour le Roy à Strasbourg, et se dit fort connu de vous, sur la réponse que je luy fis, il y a un mois, que je m'estois donné l'honneur de vous envoyer la *Batavia triumphata,* ou acclamations fort éloquentes pour les progrès des armes de Sa Majesté, que je croyois avoir esté bien reçu de vous, s'est encore avisé de m'écrire qu'il l'avoit fait imprimer à Francfort, avec quelques autres pièces sur le mesme sujet, où il justifie l'entreprise de Sa Majesté et tasche d'effacer les mauvaises impressions que ses ennemis en ont données aux princes allemands, desquelles pièces il dit attendre une occasion seure d'en envoyer à la Cour des exemplaires, et a joint à son billet une lettre qu'il m'a prié de vous faire tenir.

Son zèle est apparent; pour sa personne que je ne connois point, s'il est assez heureux pour ne vous estre pas inconnu, vous jugerez, Monseigneur, s'il sera digne que vous considériez le devoir où il se met de servir le Roy en ces rencontres, et que vous luy en fassiez tesmoigner gré pour

Digitized by Google

le confirmer dans la passion qu'il montre de glorifier autant qu'il peut nostre grand monarque. Sa lettre ira avec ce mot que je finiray par l'avis trop certain de la mort du pauvre M. Bœklerus, l'un des principaux de vos gratifiés... »

Bœkler mourut à propos, car les énormes dépenses de la guerre de 1672 refroidirent le ministre. Dès cette année les gratifications aux savants étrangers furent réduites de plus de moitié et l'année suivante on les supprima[1].

[1] Voy. *Lettres de Colbert*, publiées par P. Clément.

Digitized by Google

IV

SCÈNES DE MŒURS COLMARIENNES

PENDANT LA GUERRE DE TRENTE ANS.

A mes chers exilés, Théodore, Auguste et Félix Leclaire, cette ancienne image de la patrie absente.

Je voudrais pouvoir, d'un coup de baguette magique, ressusciter, évoquer de leur tombeau, — de leur correspondance, — quelques bourgeois de Colmar, le greffier-syndic, Jean-Henri Mogg, ses amis, ses parents, ses serviteurs, les remettre en scène avec leurs habitudes, leurs intérêts, leurs idées, leurs préoccupations, leurs illusions, leurs soucis, tels que je les vois s'agiter, penser et souffrir dans quelques lettres de leur main que j'ai là sous les yeux.

C'était en 1634, la seizième année de la guerre de Trente ans, dont l'Alsace n'avait guère ressenti les atteintes qu'après 1630. Gustave-Adolphe avait déjà jeté dans la balance le poids de son épée, et après sa mort, ses lieutenants avaient rencogné dans le midi de l'Allemagne, une partie des armées impériales. De leur côté, les états protestants avaient constitué, sous la protection de la Suède, l'union de Heilbronn. Il restait à organiser la confédération, à la

Digitized by Google

pourvoir de finances, de soldats, d'alliés : Ce fut l'objet de l'assemblée de Francfort, où Colmar, délivré du joug autrichien, était représenté par le syndic Mogg et par le conseiller Jonas Walch.

Originaire de Hohenstetten, dans le comté de Dietz, Mogg pourrait être né à Ribauvillé, où, à l'arrivée des Suédois, il exerçait l'emploi de secrétaire de la régence.

Sa mère, née Wetzel, ses sœurs, ses beaux-frères, ses oncles maternels, habitaient Ribauvillé. Mogg n'avait d'autres armes que celles de la famille Wetzel, trois quintefeuilles tigées dans un vase. A l'époque où nous le prenons, il était veuf d'une fille de Jean-Georges Barth, bourgeois notable de Colmar, qui lui avait laissé une seule enfant, confiée aux soins de sa mère. Après le retour des protestants aux affaires, Mogg avait été appelé aux importantes fonctions de greffier-syndic de Colmar, où il prit immédiatement une influence justifiée par une valeur personnelle incontestable. Il devint le négociateur en titre de la ville, tant auprès du chancelier suédois Axel Oxenstjerna, qu'auprès du cardinal Richelieu. Comme syndic, il faisait partie du magistrat, et ainsi qu'il était arrivé à certains de ses prédécesseurs, depuis le milieu du XVe siècle, il échangea dans la suite ce titre contre celui de stettmestre : comme tel, il exerça à diverses reprises les fonctions d'obristmestre. Il mourut vers 1669 [1].

L'adjoint qu'on lui avait donné à Francfort, Jonas Walch, faisait depuis 1633 partie du conseil en qualité de zunftmestre de la tribu de la Bonne foi *(zur Treue)*. C'était

[1] *Cf.* Listes du renouvellement du conseil. *(Archives de Colmar,* BB.)

Digitized by Google

une des bonnes plumes de l'administration, et dès l'année 1635, il fut promu au magistrat comme troisième bourgmestre; il y figure jusqu'en 1643[1]. Son séjour à Francfort ne se prolongea pas aussi longtemps que celui de Mogg, et après son retour, il lui écrivit quelques lettres familières pleines de charme et de belle humeur.

Un autre des correspondants de Mogg, c'était son beau-père, Jean-Georges Barth, qui exerçait à ce moment les fonctions de receveur de l'*umgeld* (*umgelder*). L'*umgeld* se prélevait en nature sur le vin qui se débitait à pot et à pinte; perçu d'abord au profit exclusif du fisc, il fut dans la suite partagé par moitié entre la ville et le grand bailli de Haguenau. L'*umgelder*, pris quelquefois parmi les stettmestres, était, à vrai dire, le receveur des deniers communaux.

Après Walch et Barth vient en première ligne, et pour l'attrait et le nombre de ses lettres, un jeune homme de Strasbourg, Jean-Ulrich Reicheisen, confié à Mogg comme apprenti, et devenu le scribe de la chancellerie. Dans ses rapports de dépendance, on ne distinguait pas nettement la nature des services à rendre, et Mogg traitait Reicheisen, non comme un commis, mais comme un serviteur qu'il était en droit d'appliquer à ses affaires privées, et qu'il avait à gouverner, j'allais dire comme tout autre domestique, si dans l'attachement que lui témoignait le jeune homme il n'y avait eu quelque chose de vraiment tendre et presque de filial.

A ce moment, Colmar ne prétendait pas encore jouer un rôle dans les affaires de l'union; les pleins pouvoirs qu'il

[1] Ibidem.

Digitized by Google

avait donnés à ses députés, datés du 11 mars 1634, ne visaient qu'à obtenir la modération de ses charges de guerre et à sauvegarder d'autres intérêts particuliers devant le *consilium formatum* qui, sous la direction du chancelier Axel Oxenstjerna, formait l'exécutif de l'union. Ils avaient à réclamer contre la garnison, dont l'insolence n'était plus tolérable, et que leurs commettants proposaient de remplacer par cinq cents hommes de nouvelles levées, dont deux cents à leur solde. La présence du rhingrave Othon-Louis à Colmar, où il tenait une cour princière, la fourniture de munitions, d'outils, de chevaux, à l'armée suédoise, la mise en état de ses fortifications, tout cela imposait à la ville d'énormes dépenses : ils devaient en demander, sinon la réduction, du moins la répartition sur un plus grand nombre de localités, et la création de nouvelles ressources applicables à ces charges. Enfin ils devaient demander la cession des deux villettes de Herrlisheim et de Soulzbach, dont les seigneurs, MM. de Schauenbourg, étaient les débiteurs de Colmar pour une somme de 6575 florins ; du bailliage autrichien de Bergheim, pour couvrir la ville d'une avance de 41 025 florins, faite depuis nombre d'années aux états des pays antérieurs ; des deux villages de Holzwihr et de Wickerswihr, comme gages d'une créance de 13 000 florins contre les nobles de Montjoie. Le temps des deux députés était limité, et il semblait que tant de démarches et de sollicitations devaient absorber tous leurs instants, qu'il ne leur resterait aucun loisir pour suivre les travaux de la conférence. Mais les circonstances en décidèrent autrement : quand ils se rencontrèrent avec les représentants de Wissembourg, de Landau

Digitized by Google

et d'autres villes sur lesquelles Colmar prenait le pas, Mogg et Walch n'y tinrent plus, et de crainte que leur abstention ne compromît le droit de préséance de leurs commettants, ils se décidèrent à occuper le siége qui leur était dû. C'était agir sagement; car, on le sait de reste, une fois qu'on avait perdu son rang dans une diète, il n'était pas facile de le ravoir, et de là des difficultés sans nombre qui absorbaient plus de temps que dans nos assemblées modernes les préliminaires les plus orageux. Le chancelier polonais Zamoïski le disait bien : « *Germanos in suis consiliis comitiorum fere nihil aliud agere quam ut sessionibus digladientur.* »

Voilà donc nos deux députés qui courent, comme on dit, deux lièvres à la fois, mais il est certain que, pour leurs commettants, les petits intérêts de la ville faisaient bien mieux leur affaire que les questions de politique transcendante qui se traitaient à la diète. Dans les commencements surtout, leur correspondance s'en ressent. Dès qu'il ne parle point de ses propres affaires, les lettres de l'*umgelder* Barth n'ont trait qu'aux questions d'argent, aux créances de la ville et des particuliers, qui plaçaient volontiers leurs économies chez les nobles du voisinage, ou chez les ducs de Wurtemberg qui de tout temps furent de grands emprunteurs. Puis c'est le vin envoyé à Strasbourg pour y être vendu, les autres denrées qu'il ne faut point perdre de vue, si elles n'ont pas de cours, si elles sont dépréciées, raison de plus pour les garder, *wan ein ding unwert, so sol mansz wohl zuo raht halten*, maxime digne d'un spéculateur de notre temps.

Digitized by Google

Ces préoccupations constantes touchant le mammon d'iniquité n'excluaient point une piété grave et réfléchie qui, dans ses lettres, se confondait avec la politique et les recherches du style épistolaire. Chaque fois le respectable et cérémonieux beau-père adressait à l'avance à M. son gendre très cher l'expression de son affection et de sa fidélité paternelles, avec mille souhaits pour le salut de son âme et la prospérité de son corps : *Vetterliche lieb vnd treiw, mit winschung aller wohlfart der seelen vnd desz leibs sein eüch jederzeits beuor; vihl geliebter her dochterman,* ce qui ne le dispensait pas en terminant de se recommander lui et son gendre à la divine Providence, avec un post-scriptum pour les politesses de la belle-mère.

S'il est plein de prévenance pour son gendre le syndic, Barth est respectueux pour les autres membres du magistrat. En dépit de certains soupers familiers, où devait souvent se rompre la glace, il ne parle jamais de son compère l'obristmestre Conrad Ortlieb, sans lui donner, à défaut de l'excellence, du moins de la sagesse : *Ihro Weisheit mein gebietender her der oberst meister.*

Un trait qui donne le ton à une bonne partie de la correspondance, c'est que tout en se montrant si soumis, si attentif, je dirai presque si humble à l'égard de son gendre, Barth maltraitait et desservait sans remords son commis le jeune Reicheisen. Celui-ci, garçon d'une vingtaine d'années, était resté seul habitant de la chancellerie, faisant à la fois les expéditions courantes et gouvernant le ménage de son patron sous la haute direction du peu commode beau-père, qui ne tarda pas à le prendre en grippe. Quoi

Digitized by Google

qu'il fît, le vieux Barth le trouvait négligent, le suspectait, et de ses plus innocentes récréations il faisait des cas pendables.

Entre autres fredaines, il le dénonça un jour à son gendre pour avoir tiré des pétards en compagnie d'autres prétendus mauvais sujets. Ce qui aggravait ses torts, c'est qu'il s'était esquivé d'un souper de famille, chez le beau-père, qu'il ne s'était pas retrouvé à l'heure pour ramener une parente, une *frau bass,* qu'on avait priée de rester, et que le vieillard avait failli se déranger, sur les neuf heures, pour la reconduire lui-même.

Pendant ce temps on brûlait, sur le bastion Saint-Pierre, des pièces d'artifice, qui faisaient de telles détonations, prétend-il, qu'on fut sur le point de sonner l'alarme. Deux des artificiers furent pris sur le fait et conduits au poêle des sergents, à la *Weibelstube,* qui servait de prison. Reicheisen, désigné immédiatement comme coupable, subit le même sort le lendemain, ce qui était assurément fort grave pour le scribe de la chancellerie, et dans sa sagesse M. l'obristmestre en parla à M. l'*umgelder* en lui donnant l'ordre d'en écrire à son gendre à Francfort. Barth n'y manqua point ; il donna même à entendre que, sous d'autres rapports encore, la conduite de Reicheisen laissait à désirer, qu'il était mauvais ménager et tout le reste. Rarement, disait-il, il rentre pour souper, et on le trouve moins à la chancellerie que chez un voisin qu'il nomme et dont la maison n'était sans doute pas des mieux famées. Le courroux de Mogg fut grand, et il fit par correspondance une enquête dont le résultat fut d'incriminer même la dame qui avait pris part au souper chez le beau-père : Elle s'en

Digitized by Google

défendit, et, pour la justifier, Barth dut envoyer son apologie à Francfort. Avouons toutefois qu'à notre point de vue moderne, qui était aussi le sien, le pauvre Reicheisen n'était pas aussi coupable qu'on le faisait : Les pétards qu'il avait tirés, huit ni plus ni moins, c'était lui-même qui les avait fabriqués à Strasbourg, il y avait deux ans passés ; il se les était fait apporter par son père qui, loin d'y trouver rien de déshonnête, *nichts unehrliches*, avait jugé que c'était un *exercitium* convenable pour la jeunesse. Le feu d'artifice n'avait du reste offensé âme qui vive, n'avait porté dommage à personne ; plusieurs l'ont loué, et s'il avait pu penser que cela tournerait ainsi, les pétards auraient chômé bien deux ans encore avant d'être utilisés. Il connaissait son patron, et il sentait que si Mogg avait été à Colmar, on ne lui aurait pas cherché noise. Dans une de ses lettres, du 26 avril, il fait un appel qui dut le toucher : « Je supplie monsieur, dit-il, pour l'amour de Dieu, de me faire savoir quand il compte revenir, car je n'ose presque plus être seul ; j'ai déjà versé plus de larmes que si j'avais perdu père et mère, et quoi qu'on ait pu dire de moi à monsieur, je n'ai eu jusqu'ici que peu de pensées riantes. »

Dans une autre occasion, Reicheisen fut dénoncé à son patron comme ayant pris part à une chasse aux serpents. La Grèce antique faisait honneur à ses héros, à ses demi-dieux de la destruction de ses dragons, de ses reptiles, de ses monstres fameux : à Colmar, l'extermination de malheureuses couleuvres fut un prétexte pour en faire avaler à notre excellent jeune homme Or non-seulement il était innocent de cet exploit cynégétique, mais encore il en était

Digitized by Google

incapable. Il s'en explique lui-même dans une lettre du 5/15 juillet : « Pour ce qui est de la chasse aux serpents, monsieur peut être certain que, bien loin de les attraper, je ne voudrais même pas les toucher, et les bons messieurs qui lui ont fait ce conte, l'ont pour sûr rêvé, ou, comme on dit, ils ont entendu sonner, mais sans savoir où. Voici le fait tel qu'il s'est passé. Je revenais avec votre vigneron de voir votre champ, quand je rencontrai le greffier de M. le commissaire des guerres Brombach, portant un serpent enveloppé dans un sac. Je ne me défiais de rien, et nous fîmes route ensemble pour rentrer en ville. Arrivés à la porte du Pont-de-Pierre (de Bâle), le serpent s'évada du sac et s'enroula autour de mon pied. A cette vue, mon sang se glaça presque dans mes veines ; cependant mon effroi ne m'empêcha point de me débarrasser de la bête. Quelques bourgeois de garde à la porte crurent que c'était moi qui l'avais prise. Pour moi, je rentrai me coucher, sans avoir personne à qui me plaindre ; je fus indisposé pendant trois jours, et ne pus manger ni boire, ce dont personne ne fut plus marri que moi. »

Cette lettre était une véritable *Oratio pro domo sua*, et je ne résiste pas au plaisir d'en détacher encore quelques passages. Reicheisen avait reçu de son seigneur et maître une lettre du 24 juin où, à l'instigation du vieux Barth, il le chapitrait de la belle sorte. Le serviteur en paraît profondément affecté, mais ne perd rien de sa douceur et de son sangfroid : « Ce n'est pas pour rien, s'écrie-t-il, que j'ai refusé d'abord de demeurer seul dans cette grande maison (la chancellerie, actuellement le N° 39 de la rue des Juifs), vide de bêtes et de gens, pour me mettre au

Digitized by Google

service de tant de messieurs et complaire à chacun : Mais je me consolais en pensant que cela durerait au plus quatre ou six semaines, tandis qu'il y en aura bientôt quatre fois quatre. On m'accuse de perdre mon temps à la promenade : c'est beaucoup dire, et je défie qui que ce soit de le prouver. Monsieur n'a pas oublié qu'à son départ il m'avait recommandé d'avoir mes heures de travail fixes, passées lesquelles je devais aller voir tantôt au jardin de ville, tantôt aux autres propriétés, et parler aux vignerons pour qu'ils soignent leur ouvrage. C'est ce que j'ai toujours fait jusqu'ici ; tandis que si on s'en était fié au père (l'*umgelder*), je crois que nous en verrions de belles, car il a bien assez de ses propres affaires, et ne se fait pas faute de me le dire..... S'il m'arrive de causer dans la rue avec d'honnêtes gens, on en infère immédiatement que nous sommes intimes ou que nous sommes en promenade. Cependant monsieur qui est un homme si raisonnable doit comprendre qu'il ne m'est pas possible de me claquemurer jour et nuit dans la maison comme un prisonnier : le bétail même sort et prend l'air ; pourquoi le défendrait-on à une créature humaine qui n'en abuse point ? Jamais il ne m'est arrivé de rester dehors à des heures indues, encore moins de découcher, et surtout je prends Dieu à témoin que je n'ai jamais attiré qui que ce soit à la chancellerie pour me tenir compagnie. »

Reicheisen se doutait bien d'où venaient les plaintes : un des grands griefs qu'on lui faisait, c'était d'avoir manqué de prendre ses repas chez le vieux Barth : « Je le crois bien, réplique-t-il : c'est que je suis continuellement dans le cas d'entendre des propos ironiques et blessants, qui

Digitized by Google

remontent même jusqu'à monsieur. Combien de fois le père ne m'a-t-il pas dit que mon maître ne lui avait laissé que son chien et son serviteur, toutes bêtes qui ne lui sont d'aucune utilité, et qui lui font du tort! Il disait cela parce que notre jeune Turc lui avait étranglé un poulet; aussi n'a-t-il plus voulu le garder et l'a-t-il envoyé à Ribauvillé..... J'en conclus qu'il me reproche les repas que je fais chez lui; aussi m'arrive-t-il souvent de manger à la maison un morceau de pain sec avant de me mettre à table chez lui. On sait bien, et monsieur tout le premier, que le père est un original, plein de singularités, prompt à se fâcher; qnand la colère le prend, ce qui arrive très facilement, il ne ressemble à personne, et une fois qu'il vous en veut, dans sa sagesse profonde il n'en démord plus. »

L'accent sincère de Reicheisen dut frapper Mogg, d'autant plus que son collègue Jonas Walch, de retour à Colmar dès le 2 juin, l'avait déjà averti de ne pas prendre au pied de la lettre tout ce qu'on lui disait de son scribe: « Je n'ai rien appris, lui écrivait-il le 12 juin, de bien particulier touchant les déportements de votre serviteur: les grands pères sont quelquefois difficiles à vivre *(sub rosa)*.» Quelques jours après, le 21 juin, il lui dit encore: « Je ne passe jamais devant la chancellerie sans entrer chez vous, et je dois dire que votre Jean-Ulric fait preuve de diligence.. Aussi messieurs sont-ils contents de lui, et le papa Barth reconnaît lui-même qu'il est plus laborieux que jamais. Cependant si vous deviez le remplacer, je ne vous conseille pas de prendre un damoiseau *(Junckher)* ou quelqu'un à qui il faille donner un gros salaire, mais bien

Digitized by Google

plutôt un jeune homme d'honnête famille, qui paierait sa pension en contractant un engagement pour deux ou trois ans. » De son côté le vieux Barth qui s'était en effet radouci en voyant son gendre se tourmenter de la conduite de Reicheisen, lui écrivait le 7 juin : « Pour ce qui est de votre serviteur, je n'ai eu à son sujet ni peines ni ennuis : ne vous faites donc là-dessus aucun souci. Pourvu qu'il se contente de ma table, qu'il vienne à l'heure des repas, et qu'il remplisse assidûment son devoir à la chancellerie, je ne pourrai me montrer que parfaitement satisfait. »

Il reconnaissait donc qu'il y avait passablement de tracasserie dans ses procédés à l'égard du commis ; mais peut-être au fond y avait-il encore plus le sentiment exagéré de la discipline à laquelle nos pères soumettaient la jeunesse. A leurs yeux elle était, ainsi que l'exprime le règlement constitutif du gymnase fondé à Colmar en 1604, « une partie considérable de la famille humaine, la pépinière où Dieu choisit ses ministres et ses administrateurs, » et comme correctif aux taquineries de Barth, on peut citer ce début d'une lettre d'un personnage connu, le greffier de justice Nicolas Sandherr, qui, pour le plumitif venait immédiatement après le syndic, mais sans être du magistrat, ni même du conseil. Mogg ayant eu besoin d'un secrétaire, on lui adjoignit en cette qualité le fils de Sandherr, que son père lui recommanda le 25 juin dans les termes suivants : « Mon fils André ayant été désigné pour vous venir en aide, je vous prie de vous accommoder de ses modestes capacités et de ses services, et de le dresser selon ses aptitudes : j'ai l'espoir que, conformément à mes instructions, il se prêtera à tout ce que vous exigerez de lui, et

Digitized by Google

qu'il pourra à l'occasion vous soulager dans votre travail. Mais s'il ne devait pas en tout point se comporter comme il le doit, je vous prie de lui en témoigner votre mécontentement sévèrement et sans ménagement, et de plus de me le faire savoir à moi-même pour que je puisse agir en conséquence. Rarement la jeunesse réunit toutes les qualités, et tous les débuts sont difficiles. Je compte que mon fils est assez bien doué pour que, si votre enseignement et votre direction ne lui font pas défaut, il puisse vous être de quelque utilité. Les jeunes gens ont besoin d'être tenus, d'être le moins possible inoccupés. Vous me rendrez honneur et service, et vous m'obligerez beaucoup en usant de mon fils et en l'employant de manière à ce qu'il puisse apprendre quelque chose et gagner de l'expérience. »

Reicheisen n'était pas seulement exact à remplir son office à la chancellerie, il gouvernait par surcroît la maison avec beaucoup de zèle et d'entente. Ses lettres sont pleines de détails minutieux sur le ménage, sur le jardinage, sur la culture des champs et des vignes, sur la moisson et la vendange; de semaine en semaine il marquait le cours des denrées, et en dépit des grosses affaires dont il était chargé à Francfort, rien de tout cela ne semble avoir échappé à l'attention de Mogg.

Le 26 *avril*, Reicheisen lui rend compte d'une démarche des vignerons, qui réclamaient du blé comme complément de salaire. Il est à remarquer qu'à cette époque partie des salaires, des traitements, voire des contributions se payait en nature. Il revenait aux ouvriers quatre boisseaux; Mogg crut qu'il ne leur en devait que trois : la contestation se termina sans doute à l'amiable.

Digitized by Google

Le 14 *mai*, il l'entretient de sa cave qui exigeait mille soins. Le vin n'était pas encore soutiré ; il y en avait du rouge et du blanc, de la piquette *(reps)*, du vin de sauge, du vermouth qui tourne à l'aigre. Passant aux vignes, il lui apprend qu'elles se présentaient on ne peut mieux. Dans un petit champ il avait fait planter un millier de choux, tant frisés que cabus ; au jardin de ville, — peut-être le promenoir clos d'une grille au midi du Palais, dont le syndic aurait eu la jouissance, — les arbres promettaient beaucoup de fruits ; malheureusement un semis de radis dans la couche, — notez les couches dans les jardins de Colmar en 1634, — avait monté en graines, et Reicheisen demande ce qu'il en doit faire. Mogg marqua ce passage de la lettre d'un trait de plume, et la correspondance revient à plusieurs reprises sur ces radis qui avaient monté. Il envoyait des semences de Francfort, et le vieux Barth et sa femme venaient de leurs mains les mettre moitié en pleine terre, moitié dans la couche : l'un et l'autre semis levaient on ne peut mieux, car c'étaient, remarque Reicheisen, des gens féconds qui fertilisaient tout ce qui sortait de leurs mains.

Plus loin, le 30 *mai*, il mande au syndic que voyant les soldats faire paître sans vergogne leurs chevaux sur les remparts, il avait donné ordre à l'économe de l'hôpital de faire faucher l'herbe qui revenait à son maître en qualité de membre du magistrat.

Le 7/17 *juin*, le pauvre Reicheisen ne savait plus où donner de la tête : « Je ne dois pas laisser ignorer à monsieur, écrivait-il, qu'au jardin et au champ tout est beau et réjouissant, surtout les replants et la salade ; mais il n'y a

Digitized by Google

personne ici pour en tirer l'argent que cela vaut. Quand j'en parle au père et à la mère, ils me répondent qu'ils ont bien assez de leurs propres affaires. Mais pourquoi votre mère n'enverrait-elle pas sa servante de Ribauvillé pour voir à tout cela? Je ne comprends rien aux difficultés qu'elle fait : je ne prétends nullement que Léonore (c'était son nom) demeure ici tout le temps, ni qu'elle s'installe dans la maison avec moi. Mais faut-il donc tout laisser faire à des étrangers qui coûtent le triple? Cela fait pitié de voir que personne ne vous vient en aide; mais on le dit bien : quand on aurait besoin d'amis, il en faut trente-deux à la demi-once.

Freund in der Noth
Gehn zwey und dreissig uff ein loth.

« Tout se gâte et se perd, comme ces radis précoces auxquels, dans l'attente du retour de monsieur, le père n'avait pas voulu qu'on touchât; les voilà montés sans que personne en ait profité, et pour comble d'ennuis M. Dieffenbach avec sa dame qui est venu de Riquewihr, trouve à redire à l'installation de la couche, et prétend que, dès l'arrivée de monsieur, il faudra tout changer. Pour ce qui est de notre bétail (hébergé à l'hôpital), grâces à Dieu il va bien, il s'est augmenté d'un agneau qu'on voulait me livrer mort, mais que j'ai fait garder vivant. Les bouchers m'en devaient un second qui est également en vie ; cela va faire toute une bergerie. »

Plus loin, le 14 *juin*, Reicheisen annonce que les vignes étaient en pleine floraison, nonobstant la Saint-Médard où il avait fortement plu : il le remarque, parce que bien des gens jugent que s'il pleut ce jour-là, la pluie durera

Digitized by Google

trente jours sans discontinuer; « mais c'est une erreur, car il n'est pas tombé une seule goutte d'eau depuis. »

Les autres correspondants parlent aussi volontiers de culture et de jardinage : De tout temps Colmar fut une ville agricole, et la petite culture des légumes et des fruits, délassement de la journée, était comme une image des grandes exploitations rurales des riches laboureurs. Ces jardins où se complaisaient les contemporains de la guerre de Trente ans, ne devaient guère différer des nôtres, avec leurs allées à angles droits bordées de buis, leurs carrés de légumes, leurs arbres fruitiers, leur parterre de fleurs. Mogg ne se lasse d'aucun détail de ce genre. Comme fleuriste il avait la passion des œillets : il en cultivait en pleine terre et dans des pots *(in scherben)*, et il en avait des espèces variées qui lui venaient de Thann, de Bâle et d'ailleurs ; il se les fait décrire quand ils fleurissent, et son commis savait les jardins où il y en avait de plus beaux, dont il se procurait des boutures par des moyens plus ou moins catholiques. Quand il parle des progrès de la végétation, Reicheisen ne tarit pas, et son enthousiasme s'exprime dans des termes dont on sourirait volontiers, si on ne l'éprouvait pas soi-même dans la saison : Le 28 juin il s'écrie : « Dans le jardin de ville nous avons déjà trois poiriers avec des fruits mûrs : c'est un plaisir de prince d'y aller, parce que les fruits mûrissent dans ce moment les uns après les autres. » Ah ! si les princes ne prenaient jamais d'autres amusements !

On dira peut-être que le jeune homme était gourmand, et que c'était la goinfrerie qui l'inspirait. Nullement : le 5/15 juillet, il annonce à Mogg que tous les fruits se

Digitized by Google

sont gâtés, faute de quelqu'un pour les vendre : « La mère me disait qu'elle ne peut pas gager une servante pour l'amour de mes pommes; cependant sur la fin, quand il n'y en avait pour ainsi dire presque plus, elle consentit à en exposer un panier un jeudi (jour de marché) devant sa porte, non pour me faire plaisir, mais parce que cela faisait nombre avec ses propres denrées. » Ce dernier trait est encore à noter : de notre temps n'avons-nous pas vu des millionnaires étaler à leur porte les herbes inutiles de leurs jardins ? La perte de sa récolte devait être sensible à Mogg, lui qui, dans une lettre du 17 juin, exprimait à son ami Walch le tourment que lui causaient les pommes dont il avait encore une bonne provision et que son absence prolongée compromettait au plus haut point; lui qui, lors d'une pêche pour la table des magistrats, en apprenant qu'il n'avait reçu, au lieu de carpes ou de brochets, rien que du poisson blanc, mettait en marge de la lettre du 17 mai, où Reicheisen lui annonçait ce passe-droit : *cum protestatione et reservatione solitis.*

Ces habitudes minutieuses, cette économie peignent l'homme et son époque, et à mon avis elle ne déparent point l'envoyé qui, l'an d'après, négocia avec le cardinal Richelieu le traité de Ruel, qui sut gagner la confiance du père Joseph, au point d'en recevoir une mission pour la ville de Strasbourg et qui à ce moment représentait dignement notre ville à l'assemblée de Francfort. Notre sort, celui de la Décapole et de l'Alsace y étaient en question. Alors qu'il apparaissait à tous les yeux qu'en Allemagne les états protestants, même appuyés par la Suède, n'étaient point bastants pour faire échec à la puissance de la maison

Digitized by Google

d'Autriche, l'alliance de Louis XIII était commandée par la situation. Pendant que la Suède stipulait déjà ouvertement pour la satisfaction dont l'Allemagne devait payer ses services, l'ambassadeur français M. de Feuquières s'était borné à demander pour le roi son maître l'importante place de Philippsbourg, appartenant à l'archevêque de Trèves, qui était déjà entre les mains des Suédois. Malgré la défiance que ce redoutable voisin devait inspirer à l'Allemagne, elle ne pouvait avoir oublié le mouvement qui depuis le XIVe siècle emportait la France vers le Rhin, du temps d'Enguérand de Coucy et des grandes compagnies, des Armagnacs et de Charles le Téméraire, comme sous le roi Henri II. L'Union de Heilbronn qui savait ce que les premières victoires de l'empereur Ferdinand II avaient coûté à la Bohême, et qui ne se dissimulait pas que le même sort atteindrait le Palatinat, le Brandebourg, la Saxe et tous ces petits états, toutes ces villes impériales qui mettaient la liberté de conscience même au-dessus de l'unité de l'Empire, l'Union, dis-je, ne faisait en principe aucune objection à l'abandon d'une place forte à la France. Seulement les représentants de l'électeur palatin, qui ne se souciait point de voir une garnison française sur le Rhin, au cœur de ses possessions, proposèrent de substituer Colmar à Philippsbourg. Cela se passait *in pleno*, c'est-à-dire tous les colléges réunis, et Mogg raconte cette scène dans une lettre du 15 juillet. En entendant la proposition du secrétaire Faber, l'envoyé palatin, il protesta au nom de ses commettants, en priant l'assemblée de se souvenir un jour qu'on n'avait pas reculé devant l'idée de sacrifier aux convenances d'une puissance étrangère, sans son aveu, sans

Digitized by Google

même la consulter, une ville du saint Empire, et, qui plus est, un confédéré protestant qui avait donné tant de gages de son dévouement et de sa fidélité à l'Union de Heilbronn. Il ne savait pas qu'avant la fin de l'année Colmar serait trop heureux d'ouvrir ses portes à des troupes françaises ! Les députés palatins ne tenaient du reste pas plus à livrer Colmar que toute autre place d'Alsace. Dans une dépêche antérieure du 8 juillet, Mogg avait déjà annoncé à ses commettants qu'il avait été question de céder Sélestadt, mais dans sa réponse, du 12, la ville fit remarquer combien il serait dangereux de se dessaisir d'une place qui, coupant la province en deux, rendrait la France, qui était déjà nantie de Haguenau, de Saverne et du château de Haut-Barr maîtresse des communications entre la haute et la basse Alsace, et que, s'il fallait se résigner à un nouveau sacrifice, mieux vaudrait céder Belfort, qui était sur la frontière, et dont la possession serait plus avantageuse au roi de France, en raison du voisinage des comtés de Montbéliard et de Bourgogne. Ce fut à ce dernier biais que s'arrêta le collége des villes. Belfort était encore entre les mains de l'Autriche, et tout en faisant remarquer les inconvénients qu'il y aurait à abandonner à la France un passage si important, il insista moins pour sa conservation.

Voilà les graves questions qui donnaient à Mogg occasion, après les menus soins de la vie bourgeoise, de témoigner de toute la hauteur de son caractère et de sa capacité peu commune. A ce moment il était seul à Francfort et il fallait se résoudre par soi-même. Ainsi qu'on l'a vu, le conseiller Jonas Walch était retourné en Alsace au commencement de juin, et cette séparation donna lieu à l'é-

Digitized by Google

change de quelques lettres, entre les deux collègues ou *schwager*. Nous avons déjà pu juger Mogg dans ses rapports avec sa famille et avec le jeune homme qui lui était confié ; sa correspondance avec Walch nous le montre tel qu'il était avec ses amis. Mogg était naturellement grave et sérieux, et ses idées s'assombrissaient volontiers. « Je suis né pour souffrir, il faut que je me résigne » disait-il lui-même en parlant des ennuis que lui donnaient son beau-père et son commis. Walch était d'humeur plus gaie, et écrivait avec beaucoup d'agrément. A cette époque même la plus tendre amitié avait son style solennel, ses formules consacrées, et en tête de chaque lettre les deux amis se traitaient mutuellement de « Monsieur mon collègue, frère et compère. » Mais sous ces dehors cérémonieux, il y avait l'abandon, la confiance réciproque, les causeries familières, les services prêtés et rendus, le souvenir du bon temps passé ensemble.

Malgré de sinistres pressentiments dont Mogg n'avait pu se défendre, le voyage de Walch s'était terminé sans encombre, bien qu'il eût été ébruité à l'avance par une indiscrétion que, dans ces temps critiques, on aurait pu regretter. Un exemple récent et qui touchait Colmar de près, avait montré quels dangers on courait en route dans l'état de guerre où se trouvait le pays. L'avant-dernier syndic, Antoine Schott qui, lors de l'interdiction du culte protestant, s'était retiré à Bâle, avait refusé de reprendre ses fonctions après la capitulation de Colmar, sans doute parce que ses croyances calvinistes ne s'accommodaient point de la confession d'Ausbourg, que les Suédois avaient fait prévaloir ; mais il avait conservé chez nous des pa-

Digitized by Google

rents et des amis, et il était fréquemment consulté par ses anciens collègues dans les affaires où l'expérience de Mogg laissait encore à désirer. Dans un voyage qu'il fit pour se rendre à Colmar, le malheureux vieillard, parti de Bâle le mardi 15 avril, avait été surpris à une lieue et demie de là dans la forêt de la Harth, et massacré avec les cavaliers de distinction qui l'accompagnaient. On ne trouva les cadavres, au nombre de six, que le vendredi; Schott était entièrement nu; outre quelques légères blessures au bras et au côté, il avait la tête fracassée d'un coup de feu. Cette mort tragique avait causé une émotion profonde que Mogg et Walch avaient ressentie vivement, et il était manifeste que des propos inconsidérés sur le retour de ce dernier auraient pu faire une nouvelle victime.

Dès son arrivée, Walch avait eu une audience du magistrat, de huit heures à midi, où il lui avait rendu compte de tout ce qui intéressait la ville dans les démarches et les négociations auxquelles il avait pris part. L'exécutif de la commune reconnaissant le zèle et l'intelligence de ses deux envoyés, se plut à louer et à approuver leur conduite, et à les remercier de ce qu'ils avaient fait dans l'accomplissement de leur mandat. Walch s'empressa de transmettre à Mogg la part d'éloges qui lui revenait, et par une coïncidence qu'on pourrait mettre au compte d'une secrète sympathie, son ami lui écrivit le même jour, 7 juin, de Francfort, avant même de connaître son arrivée.

Entre ces hommes le fond de la correspondance ne pouvait être que sérieux. C'était la contre-partie confidentielle des lettres officielles qui se croisaient entre Colmar et Francfort. La ville avait grand besoin de la plume exercée

Digitized by Google

et de la pratique administrative de Walch ; on ne se fit pas faute de l'employer. La tâche était lourde : le 14 juin il n'avait pas encore pu donner une demi-journée à ses propres affaires. Loin de diminuer sa tâche, on lui imposa encore les fonctions d'inspecteur de l'abbaye de Saint-Grégoire, dont une patente du 26 mai avait transféré l'administration aux deux villes de Colmar et de Münster. Il remarque à ce propos qu' « on l'emploie comme un sergent *(wie ein weibel)* en toute occasion, et que ce qui tarde le plus, c'est le remerciement. »

Dès le lundi 16 *juin,* Walch prit possession de son emploi. L'abbaye de Saint-Grégoire, considérablement déchue, n'avait alors à sa tête qu'un simple prieur. Ce dignitaire témoigna la plus vive répugnance à remettre la maison aux mains de laïques. Walch dut le prendre de si haut pour le persuader *(mit crafften güetlich zugesprochen)*, qu'il sembla prêt à s'évanouir. L'inventaire du mobilier rédigé séance tenante n'accusa pas une valeur de plus de cent florins. Le résident suédois Mockhel, qui était revenu en même temps que lui de Francfort, le fit reconnaître lui et un représentant de la ville de Münster, par les officiers et les receveurs de l'abbaye à Münster, à Türkheim et à Colmar. « Me voilà donc, écrivit Walch à son ami Mogg, non pas un noble homme *(kein vester Junckher)*, mais un prélat de l'empire, et non pas des moindres ; ce qui m'autorise à dire : ce n'est plus *in illo tempore*, mais bois avec tes pairs *(es sey nit mehr* IN ILLO TEMPORE, *sonder sauff mit deins gleichen).* » Et à ce propos il cite l'aventure de l'honorable greffier de Kaysersberg qui, pour avoir refusé en ces termes, à l'hôtellerie de l'Aigle, de vider bouteille

Digitized by Google

avec un trompette suédois, eut bien sujet de se repentir de l'avoir pris de si haut, car sans autre avertissement le trompette appréhenda au corps l'homme au plumitif, qui fut *zerbrügelt, zertroescht, zerfahrenwadelt, und zerpastonirt*, au point qu'il cria à l'aide, et que de plusieurs jours il ne put sortir de chez lui. Je ne sais si je me trompe, mais il y a dans cette accumulation comme une réminiscence des images et du style de nos grands prosateurs alsaciens Fischart et Moscherosch.

Walch était marié et, sans lui faire tort, dame Barbe, son épouse, paraît lui avoir été une manière de rabat-joie. C'était en tout bien, tout honneur un sujet de plaisanterie dont les lettres de Mogg et même les siennes ont conservé des traces. En homme avisé qu'il était, Walch avait fait venir, à Francfort, pour la vendre, de l'eau-de-vie qui était alors pour Colmar l'objet d'un grand commerce. Mais au lieu d'en rapporter fidèlement le prix à sa moitié, il préleva sur le produit quelque argent pour ses menus plaisirs. A Francfort, on égayait les soirées par des parties de cartes *(Brethspihl)*, et à son départ, le brave Walch se trouvait en perte. Mogg était son confident, mais, en sa qualité de veuf, il pouvait ne pas avoir sur ce point la même discrétion que s'il avait porté le joug du mariage. Walch n'était donc pas sans inquiétude, et ne s'en cachait pas. Il dit dans sa lettre du 21 juin : « Je voudrais me retrouver pendant vingt-quatre heures au milieu de vous, et regagner mes huit écus. Je ne demanderais pas plus aux cartes. Pourvu que ma Babette n'en sache rien, elle qui m'a déjà regardé de travers en voyant le peu d'argent que je lui rapportais de notre eau-de-vie. Avec le quart de ma perte

Digitized by Google

en sus, elle se serait tenue pour satisfaite. Dieu sait ce que j'endurai, quand elle me reprocha le mauvais marché que j'avais fait; mais j'abondai dans son sens, et cela rétablit la paix entre nous. »

Le ménage était sans enfants, et cela contribuait peut-être à la mauvaise humeur de dame Barbe. La famille Herbert chez laquelle nos deux envoyés avaient trouvé une cordiale hospitalité à Francfort, avait été initiée à bien des secrets de l'alcôve conjugale, et dans sa première lettre à Walch, Mogg lui écrit : « Notre hôtesse voudrait savoir si le vœu qu'elle a formé à votre départ, n'a pas déjà produit quelque effet, de manière à épargner à ma commère Barbe l'ennui de recourir à la vertu fécondante d'une cure aux eaux. » Dans sa lettre du 16 juin, Mogg reprend ce texte : « J'espère, dit-il, que votre chère femme me donnera sujet de lui offrir mon cadeau de parrain. » Pourquoi pas, puisque les deux époux s'étaient rapatriés ?

On ne raffinait pas sur tout, aussi la joie était-elle facile; on la prenait d'où elle venait, et les longues beuveries rabelaisiennes ne répugnaient pas au tempérament et aux nerfs de nos ancêtres. Au besoin, les soupers se prolongeaient jusqu'à une heure du matin; les ecclésiastiques y prenaient part jusqu'au bout, et l'on accommodait leurs différends *inter pocula.* Quelquefois on commençait de meilleure heure, et c'était tant pis pour les lendemains qui s'en ressentaient. Le beau-père de Mogg termine ainsi une lettre du 12 juillet, l'une des plus courtes qu'il ait écrites : « Hier M. le résident, M. le Rentmestre, M. notre collègue Walch..... et moi nous avons dîné chez M. l'obristmestre; nous avons été très gais; et entre autres brindes, nous

Digitized by Google

avons porté la vôtre à la ronde. Ma tête n'a pas encore bien repris sa place, et comme je ne sais rien au monde de neuf à vous dire, je m'arrête ici en vous saluant maintes fois de la part de la mère comme de la mienne, et en nous recommandant réciproquement à la miséricordieuse Providence de Dieu. »

Le culte de la dive bouteille ne faisait nullement tort à la culture de l'esprit. Mogg était pour sa part très lettré. Il avait gardé de l'école l'habitude des vers latins, et on possède encore des distiques composés par lui du temps qu'il remplissait les fonctions d'obristmestre, et publiés avec d'autres pièces de circonstances à la suite du sermon de l'inauguration de l'église de Saint-Pierre, ouvert au culte protestant le 27 décembre 1658 [1]. C'était, on le voit, une occasion où l'on ne pouvait se dispenser de faire une saignée à la veine poétique. Mais que feraient nos modernes magistrats si on leur en demandait autant?

Tout au travers de la correspondance de Mogg, passe incessamment la société des lettrés qui s'étaient comme ralliés autour de lui, les médecins, les pasteurs de la ville et des possessions würtembergeoises. Les affinités des études disposent d'autant mieux à la sociabilité, que ceux qui s'y livrent sont moins nombreux : elles suffisent pour

[1] *Christliche Einweihungs Predigt deren in des Heil. Rœmischen Reichs-Freyen statt Colmar New-eröffenten Kirchen* S. Petri *welche den 27 décember dieses jetzt ablauffenden Jahrs 1658 zum Heiligen, reinen, unverfœlschter Augspurgischer* Confession *nach eingerichten Gottesdienst eingeweihet worden, gehalten von* M. Jodoco Haasen. — Straszburg, bey Fridrich Spoor, MDCLIX, in-4, IV — 42 pag.

Digitized by Google

constituer de nos jours dans les villes secondaires de la Suisse de petits centres où on s'occupe avec amour des choses de l'esprit, qui les font honorer de tous, et qui en donnent comme la marque au milieu qu'ils animent. Reicheisen n'écrivait jamais à son patron sans lui parler des lettrés de sa connaissance, sans lui dire l'état de leur santé, et sans lui transmettre leurs affectueuses politesses. Quand ils étaient malades ou souffrants, le modeste commis, en tout mené à la lisière, prenait sur lui de leur donner la part de gibier fin qui revenait à Mogg dans les charges municipales, et du bon vin rouge de la cave de son maître. On sait que, dans nos campagnes, le vin rouge passe encore pour un spécifique souverain contre une foule de maladies, sans compter la soif.

Dans cette société sincèrement religieuse, la théologie primait tout; c'était la science par excellence, la science de Dieu. Le choix d'un ministre était une œuvre capitale, il fallait les mœurs, la doctrine, le don de la parole. Quand, dans les premiers temps de l'absence de Mogg, le pasteur Barteller, l'un des ecclésiastiques à qui le Dr Jean Schmid, de Strasbourg, avait donné l'institution en 1632, fut appelé à l'une des paroisses d'Augsbourg, sa patrie, le choix de son successeur et les combinaisons auxquels son remplacement donna lieu, devinrent le sujet habituel de la correspondance. A cette époque les moins lettrés entendaient ou croyaient entendre les matières théologiques. Mogg avait du moins la modestie de consulter les juges compétents. Un ecclésiastique anglais, Jean Duraeus avait adressé à l'Union de Heilbronn un mémoire sur le moyen de réconcilier les deux grandes églises protestantes de Lu-

Digitized by Google

ther et de Calvin. Mogg le communiqua à un autre de nos ministres, le pasteur Jodocus Haas, de Strasbourg, qui lui répondit, le 2 août, par une lettre mi partie allemande, mi-partie latine, avec du grec brochant sur le tout, et d'où l'on peut conclure que, tout en rendant hommage aux intentions de Duraeus, il n'était pas d'humeur à transiger sur le point de la présence réelle.

La guerre n'était pas seulement dans les esprits, elle était partout : la guerre pour l'équilibre européen, la guerre pour l'indépendance religieuse de l'Allemagne, et la plus hideuse, la plus funeste de toutes, la guerre des diverses confessions autour du pouvoir. La correspondance de Mogg est un miroir fidèle de cette situation, telle qu'elle se réflétait à Colmar. L'histoire l'emporte ici sur les scènes de mœurs, et ce tableau ne serait pas complet, si je négligeais l'aspect que donnaient à notre ville les événements extérieurs.

La défaite infligée aux Impériaux à Wattwiller, le 2 mars 1634, ne leur permettait plus en Alsace de tenir la campagne. Leur résistance se concentrait à Rheinfelden, que le rhingrave Jean-Philippe tenait assiégé, et à Brisach d'où ils inquiétaient et incommodaient journellement le pays.

Un jour que le rhingrave Othon-Louis était allé de Colmar rendre visite au comte de Ribaupierre, l'ennemi en eut vent à Brisach et il forma le projet d'enlever ce général, l'un des meilleurs du parti protestant. C'était le 12 mai. Deux fortes compagnies de cavalerie passèrent le Rhin et cherchèrent une embuscade d'où l'on pût surprendre le rhingrave. Elles arrivèrent ainsi au pâturage où paissait le troupeau de Colmar. Dans toute autre circonstance il

Digitized by Google

aurait été de bonne prise : cette fois les Impériaux se bornèrent à demander aux pâtres si le rhingrave n'était pas à Ribauvillé ? Ce fut là ce qui le sauva : averti à temps, un forestier courut en ville et donna l'alarme.

On fit monter à cheval une partie des hommes dont on pouvait disposer; d'autres partirent à pied, et, renforcé de nombreux officiers et des serviteurs du rhingrave, tout ce monde se précipita au-devant du général. Le bruit courait déjà qu'il était tombé entre les mains des Impériaux et en marche pour Brisach. Il est facile de comprendre l'état pitoyable où cette fausse nouvelle jeta madame la rhingrave. Le tumulte ne s'apaisa qu'au retour de son mari. A la vue des mouvements qu'on se donnait, les Impériaux jugeant leur coup manqué, avaient battu en retraite. La troupe partie de Colmar au-devant d'Othon-Louis le ramena sans encombre. Les chevaux dégouttaient de sueur, et les traits bouleversés du général le rendaient presque méconnaissable.

A ce moment la faible garnison de Colmar était hors d'état de tenir tête aux Impériaux de Brisach. Depuis que la garnison de Neuenbourg était venue les rejoindre, le 26 mars, après avoir repoussé un premier assaut des Suédois, ceux-ci leur inspiraient si peu de crainte, qu'ils se crurent en mesure de porter secours à Rheinfelden, où le Lorrain François de Mercy se défendait avec une rare énergie. Le rhingrave Jean-Philippe qui commandait les assiégeants, serrait la place de plus en plus, et pendant deux jours on entendit le canon jusqu'à Colmar. L'artillerie suédoise avait pratiqué deux brèches assez larges pour le passage d'un régiment entier, mais des retranchements der-

Digitized by Google

rière les remparts démolis, des barricades dans les rues n'auraient permis d'avancer qu'un à un. A la fin du mois de mai on ne tirait plus le canon, et tout se bornait à des mousquetades très meurtrières pour les assiégeants.

Les Impériaux crurent le moment propice pour les prendre à revers. Mais le rhingrave détacha une partie de ses troupes et parvint à déjouer ce projet. Après avoir vainement attendu le secours sur lequel il comptait, Mercy comprit que la chance tournait contre lui, et demanda un armistice de deux heures pour traiter avec les Suédois. Le rhingrave exigea que la garnison se rendît à discrétion. Si l'on en croit Reicheisen (lettre du 21 juin), Mercy répondit fièrement qu'il ne comprenait pas ce terme, mais que si on lui offrait des conditions acceptables, peut-être pourrait-on s'entendre avec lui. Pour toute réponse, le rhingrave fit amener le lieutenant-colonel de Schœnau, le commandant des Impériaux de Brisach qu'il venait de défaire. A cette vue Mercy ne put s'empêcher de s'écrier : « Ah ! camarade ! faut-il que je vous trouve en cet état ! C'en est donc fait, il ne me reste aucun espoir de conserver la place et de faire lever le siége. » Schœnau et d'autres prisonniers de distinction furent internés à Colmar ; mais Rheinfelden ne se rendit que le 27 août : jusqu'à cette date 6 septembre presque dans toutes les lettres adressées à Mogg revient sans cesse comme un refrain la nouvelle que Rheinfelden tenait encore. Ce siége qui semblait s'éterniser fit éclore en Suisse le beau chant populaire :

Der Rheingraff und der Schwede,
Sie Kriegen beyde Herre,
Rheinfelden wollend sie han.

Digitized by Google

En attendant, l'échec du colonel de Schœnau rendit pour un moment la garnison de Brisach plus circonspecte. Elle cessa de venir fourrager jusque sous le canon de notre ville. A Colmar on monta en dragons les mousquetaires de la garnison ; on forma de petits corps de cavalerie qui à leur tour battirent l'estrade. La disette se fit sentir à Brisach et amena de nombreuses désertions. Il était rare que les partis de cavalerie rentrassent à Colmar sans ramener des soldats et même des officiers, que le rhingrave Othon-Louis enrôlait aussitôt sous le drapeau suédois. En un seul jour, le 27 juin, ils firent vingt-un prisonniers, dont un capitaine et dix cavaliers montés. Ces expéditions plaisaient fort à la population à l'exception des catholiques qui ne témoignaient de joie qu'à la nouvelle d'avantages remportés par les Impériaux. Lorsque le rhingrave Othon Louis avait été sur le point de tomber entre les mains des cavaliers de Brisach, leur allégresse avait été visible. Pour les en punir apparemment, le magistrat voulut obliger le clergé de Saint-Martin à faire ses actions de grâces au Dieu des armées à l'occasion de je ne sais quel succès remporté par les Suédois dans le nord de l'Allemagne : c'était une de ces nouvelles qui faisaient dire à Walch qu'elles semblaient tirées du roman d'Amadis *(ausz dem zierlichen Amadis)*. Le commissaire des guerres Brombach envoya au doyen du chapitre une prière composée par lui, avec ordre de la dire en chaire après le *Te Deum*. Le vénérable pasteur se présenta devant les fidèles tenant à la main le papier qu'on lui avait envoyé, mais au lieu d'en donner lecture : « Bien aimés en Jésus-Christ, dit-il, on veut nous faire remercier Dieu d'une grande victoire nou-

Digitized by Google

vellement remportée; mais il vaut mieux le prier de rentrer dans le fourreau le glaive de sa justice, et de nous châtier avec les verges de sa miséricorde.» Le vent n'était pas à la tolérance, ainsi qu'il arrive chaque fois que le pouvoir est aux mains d'un parti religieux, et en rendant compte de cet incident, dans une lettre du 24 mai, Reicheisen se demande si des faits pareils resteront impunis.

Entre les Suédois de Colmar et les Impériaux de Brisach les rôles changèrent de nouveau. Après la moisson, dans le proche voisinage de Colmar, à Holzwihr, à Wickerschwihr, ces derniers faisaient tranquillement battre en grange pour l'approvisionnement de la place ennemie. Une nuit un parti de leurs cavaliers se présenta sous les murs de Colmar; l'un d'eux appela la sentinelle postée à l'entrée du canal en ville, à l'endroit où s'élevait précédemment la scierie. Il prétendit que lui et ses camarades étaient Suédois, cantonnés à Türkheim. Il fallut que la sentinelle menaçât de faire feu pour décider ces mauvais plaisants à se retirer.

A quelque temps de là, le mardi 19 août, une vingtaine de fantassins de la garnison de Brisach arrivèrent inaperçus jusqu'au pied des robustes murailles du Haut-Landsberg, qui n'était plus armé, et dont les canons avaient été transportés à Colmar. Le châtelain était parti avec sa femme pour le marché de Münster, et le fort restait confié à la garde d'un jeune garçon. Les maraudeurs n'eurent aucune peine à forcer l'entrée : le jeune homme prétendit que l'un d'eux était parvenu à escalader le rempart, et qu'il l'avait contraint d'ouvrir la porte aux autres. Le château fut pillé, et à son retour le châtelain mis sous clef. Le len-

Digitized by Google

demain seulement, à onze heures du matin, les auteurs de ce coup de main jugèrent prudent de déguerpir.

Voilà pour le dehors. A l'intérieur on était exposé aux insolences de la garnison, à la brutalité des officiers. Le 10 juin, le major Charles Weiss faisant sa ronde à quatre heures du matin, se présenta complètement ivre devant un poste de la garde bourgeoise. Il se mit à l'invectiver : « Vous êtes tous, disait-il, des voleurs et des fripons, de même que vos magistrats. Je vous traiterai pis que les Welches avaient pensé le faire naguères (allusion aux projets imputés aux soldats impériaux du colonel Vernier, et qui avaient servi de prétexte à la population pour les massacrer et pour ouvrir les portes aux Suédois). Le diable m'emporte si mes soldats et moi nous n'exterminons pas l'un de ces jours toute la bourgeoisie ! » Il est facile de comprendre l'exaspération qui suivit des paroles si injurieuses. Sans les diversions du dehors, une collision eût été imminente. L'attitude du magistrat devant le rhingrave Othon-Louis et devant son état-major n'était peut-être pas étrangère à la conduite des soldats et de leurs chefs. Dès le 26 avril, Reicheisen avait écrit à son patron : « Si cela continue, les officiers n'épargneront leurs mauvais traitements pas plus aux magistrats qu'aux simples bourgeois. Cela vient de ce qu'aucun de nos messieurs n'a le cœur de se plaindre quand on lui manque. Il y en a qui tremblent comme un chien qui sort de l'eau, rien qu'à l'idée de se trouver en présence de son Excellence. Aussi quand on a à lui parler, le rhingrave voit-il du premier coup que ce n'est pas avec M. le syndic qu'il a affaire. » Ce qui prouve que ce dernier trait n'est pas une simple

Digitized by Google

flatterie à l'adresse de Mogg, c'est la fermeté de ses conseils dans une circonstance qui mérite de ne pas rester oubliée.

Pendant son absence, l'abbé d'Ebersmünster se prévalant de l'appui ou d'un ordre un peu prématuré du roi Louis XIII, prétendit se mettre en possession du prieuré de Saint-Pierre, que Colmar avait acheté de la ville de Berne, après la sécularisation de l'abbaye de Payerne. Consulté là-dessus par ses collègues, Mogg leur répondit le 19 juillet : « Je ne conçois pas qu'en votre qualité de *magistratus loci*, vous n'ayez pas immédiatement signifié au prélat d'Ebersmünster de quitter la ville, sauf à employer la force s'il s'y était refusé. Contre des entreprises pareilles, il vaut mieux se protéger soi-même que de faire appel à la protection des autres. Quand vos droits sont si évidents, à quoi bon les laisser discuter? Ne vaut-il pas mieux que le roi de France ait des représentations à vous faire, que si vous aviez vous-mêmes des doléances à présenter à Sa Majesté? Montrez-vous tels qu'il convient à des magistrats d'institution divine, et n'accordez rien au-delà de ce qui est strictement dû. Si vous avez affaire à de grands personnages, priez-les de ne pas exiger ce qu'en conscience vous ne pouvez pas accorder, et pour les autres, débarrassez-vous-en par un refus net. »

La défaite de Nordlingen mit fin à l'assemblée de Francfort, et ramena Mogg à Colmar. A la nouvelle du désastre qui frappait les armées protestantes, le vieux Barth dut se remembrer un songe qu'il avait eu le 1er mai, et dont il n'avait pu s'empêcher de parler à son gendre : il en avait été impressionné d'autant plus, qu'il croyait en avoir eu

Digitized by Google

de semblables une première fois avant les mesures décrétées, en 1628, par l'empereur Ferdinand II contre les protestants de Colmar; la seconde fois avant l'entrée du duc de Feria et du général Altringer en Alsace. Etant couché, il avait eu les membres saisis d'un grand tremblement, et il lui parut comme si tous les siens avaient été en danger de mort sans qu'il pût leur porter secours. Sa femme le réveilla pour mettre fin au cauchemar. Mais dès qu'il se rendormait, la même vision le reprenait, et, chose horrible, dont il n'osa même pas s'ouvrir à sa moitié! il lui sembla voir des chemises tachées de sang accrochées dans sa chambre à coucher.

Si le jeune Reicheisen ne croyait pas à la pluie de la Saint-Médard, on voit qu'en revanche le vieux Barth admettait les présages et les pressentiments.

X. Mossmann.

Digitized by Google

V

LA CROIX DU BREITSCHLOSS.

(BANLIEUE DE NEUWILLER.)

Lorsqu'on descend dans la paisible et pittoresque vallée de la Zinsel par la nouvelle et belle route qui se déroule à travers la forêt du Fallberg, on voit, à deux pas de l'établissement si connu des touristes sous le nom de *Scierie du Fallberg*, de l'autre côté de la Zinsel, une croix de pierre qui s'élève sur le bord du chemin, en face de la maison forestière du Breitschloss, forêt domaniale située au ban de Neuwiller, et appartenant, avant la révolution, à l'abbaye de cette ville, qui y exerçait la haute, moyenne et basse justice.

En 1507, le chapitre collégial de cette ville fit cession au comte palatin de la Petite-Pierre du droit de chasse dans cette forêt, en s'y réservant expressément tous ses droits de juridiction et en réservant aux communes de Neuwiller, de Dossenheim et d'Imbsheim, tous leurs droits de parcours et d'affouage [1]. Christian IV, duc de Deux-Ponts, à qui le comté de la Petite-Pierre venait d'échoir par héritage, fit construire, sur le territoire de Neuwiller, vis-à-vis de la croix qui se dresse sur le côté gauche du chemin, une maison de chasse, où l'on remarque encore une vaste

[1] *Archives du Bas-Rhin.* S. E. 2005.

Digitized by Google

salle qui servait de rendez-vous aux chasseurs. Cette maison, bâtie en 1745, comme l'indique cette date qui surmonte sa porte d'entrée, est affectée actuellement à la demeure du garde chargé de la surveillance de la forêt du Breitschloss.

Cette maison, dont l'architecture concorde parfaitement avec la date de sa construction, est peu remarquable, tandis que la croix qui se dresse de l'autre côté du chemin attire l'attention du touriste par son exécution, qui est un peu plus soignée que celle que l'on rencontre ordinairement à la campagne dans les monuments de ce genre.

Cette croix mesure une hauteur totale de cinq mètres ; à la partie supérieure, c'est-à-dire au-dessus de la tête du Christ, se voit l'inscription de Pilate

I N
R I

Son piédestal, qui est carré, est orné sur la face et les deux côtés de trois inscriptions. Celle de face se compose de deux distiques latins disposés en huit lignes; elle est ainsi conçue :

IN CRVCE MORS VICTA EST,
REPARATA EST IN CRVCE VITA ;
HINC PATET IPSA PIIS
GLORIA, VITA, SALVS.
SACRIFICAE CRVCIS AFNHERIOS
PERTINGERE FRVCTV
NOS FACITO PRECIBVS
VIRGO MARIA TVIS.

La dernière partie de cette inscription est fort endommagée, le temps en a rongé les lettres, et il sera bientôt impossible de la déchiffrer.

Digitized by Google

Les deux inscriptions latérales, sont composées chacune d'un distique latin, disposé en quatre lignes; celle de droite est ainsi conçue :

IN CRVCE SIC PASSO
QVI DIGNE VIVERE CHRISTO
PERFRACTE RENVIT
SIC NECE DIGNVS ERIT

Le distique suivant forme l'inscription de gauche :

IN CRVCE QVI PASSO
SINCERE VIVERE CHRISTO
CORDE PIO QVAERIT
SIC BENEDICTVS ERIT.

Traduction :

I. Par la croix a été vaincue la mort, et par la croix nous a été redonnée la vie; elle est pour les âmes pieuses, une source de gloire, de vie et de salut.

II. Que vos prières, ô vierge Marie, nous fassent à nous, famille Haffner, la grâce de participer aux fruits du sacrifice de la croix!

III. Celui qui refuse opiniâtrément de conformer sa vie aux maximes du Christ, qui a souffert sur la croix, celui-là sera digne de mort.

IV. Celui qui d'un cœur pieux s'efforce sincèrement de régler sa vie sur les préceptes du Christ, qui a souffert sur la croix, celui-là sera comblé de bénédictions.

Cette croix est selon toute apparence, un monument de la piété d'une famille Haffner, dont la tradition locale a perdu tout souvenir. Le quadruple chronogramme formé par les lettres majuscules des quatre distiques gravés sur son piédestal, fixe la date de son érection à l'année 1740.

Digitized by Google

Aux pieds du Christ, on voit un écusson au chevron surmonté de six pointes renversées et légèrement recourbées par le bas, trois à dextre et trois à sénestre, et accompagné en pointe d'une branche d'arbuste. Quel est cet écusson? Est-ce celui de la famille Haffner, ou celui de l'auteur des quatre distiques numéraux? Je l'ignore. Toutes mes recherches à ce sujet sont demeurées infructueuses.

Cette croix fut pendant les orages de la révolution, abattue et brisée en morceaux par une bande d'iconoclastes sortie de Phalsbourg. Le sieur Antoine Merling, fermier de la cense voisine du Fallberg, en ramassa les débris et les cacha dans son jardin, en attendant des jours meilleurs. Vingt années s'écoulèrent avant qu'il pût la faire rétablir, comme l'atteste l'inscription suivante, qu'il fit graver sur son socle inférieur : RE. ANTONIVS MERLING DEN 5 TEN AVGVST 1813.

A peine cinq mois s'étaient-ils écoulés depuis cette pieuse restauration, qu'au mois de janvier 1814, l'Alsace fut envahie; les troupes alliées avaient franchi le Rhin et comme Phalsbourg leur barrait le passage des Vosges, elles tournèrent cet obstacle en prenant le chemin qui se déroule à travers le Fallberg et défilèrent devant la croix du Breitschloss qu'elles respectèrent. L'année d'après, au mois de juillet, cette croix vit défiler les trois souverains de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, qui se dirigeaient avec leurs armées vers la capitale de la France. Hâtons-nous d'ajouter que le monument restauré par le sieur Merling fut encore respecté.

Lorsque nous écrivions ces lignes dans l'arrière-saison de l'année 1869, nous ne prévoyions guère qu'avant une

Digitized by Google

année la France serait envahie et qu'une forte division de la 3me armée prussienne viendrait bivouaquer le 10 août 1870 sur les rives de la Zinsel, autour de la croix du Breitschloss. La maison forestière, l'auberge de la Scierie et l'ancienne ferme du Fallberg furent encombrées de soldats qui se signalèrent par leurs exigences et leurs exactions. La *Gazette de Cologne* (N° du lundi 22 août) donne une relation de ce bivouac; elle est de M. Jules de Wickède : « Après un repas sinon confortable, du moins très copieux, les officiers réunis en groupes, gais et babillards, riaient, plaisantaient, racontaient des historiettes divertissantes et parlaient même de la prochaine capture de l'empereur Louis-Napoléon et de l'impératrice. De leur côté, les soldats faisaient retentir les airs des chansons guerrières de 1813. La chanson de Blücher et surtout le refrain :

Wo liegt Paris ?

chantés par une trentaine de jeunes sous-officiers, excitèrent les applaudissements les plus chaleureux. La soirée était belle; la lune brillait d'un éclat vif et pur, et la sombre chaîne des Vosges se dessinait sur la voûte du firmament. Vers onze heures, le bruit cessa peu à peu; la plupart des soldats étaient déjà profondément endormis, lorsque les officiers se séparèrent pour chercher des gîtes. » Le lendemain, à l'aube du jour, l'armée décampa. La croix resta en place, plus heureuse que les pendules de l'Orléanais.

D. Fischer.

Digitized by Google

VI

PRÉLIMINAIRES DU CONGRÈS DE LUNÉVILLE EN ALSACE.

SCHLESTADT. — LE COMTE DE COBENTZEL. — LE GÉNÉRAL CLARCKE. — RÉCLAMATIONS DE BIENNE ET DE GENÈVE. — HUNINGUE. — OPINION DE KOCH SUR LE TRAITÉ DE LUNÉVILLE.

Après les guerres de la République, l'annonce d'une paix universelle avait été accueillie avec une satisfaction non déguisée. Seule l'Angleterre cherchait encore à retarder le moment qui allait porter un si rude coup à son influence. L'Allemagne, ou pour mieux dire l'Autriche et la France, en désarmant, ôtaient tout prétexte à de nouvelles idées belliqueuses.

D'après la dépêche de M. le baron de Thugut, président du conseil de l'empereur François II, datée de Vienne du 11 août 1800 et adressée à M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères, une note de lord Minto, ambassadeur du roi d'Angleterre auprès de la cour de Vienne, demandait que le congrès se réunît dans une ville assez rapprochée de l'Allemagne, soit en Alsace, soit en Lorraine. Les villes de Schlestadt et de Lunéville furent mises en avant, d'après une dépêche tirée des papiers soumis au Parlement d'Angleterre. Nous ignorons quels motifs furent donnés pour écarter la première de ces villes, dont le renom litté-

Digitized by Google

raire n'était pas encore éteint en Allemagne et qui se recommandait par son agréable position dans une plaine fertile, à peu de distance des pittoresques mamelons des Vosges, et dans un pays abondant en vignobles [1], en gibier et en poissons. Les plénipotentiaires, à ce qu'il paraît, ne tenaient pas à se voir enfermés dans une place forte, car Lunéville obtint la préférence. Le souvenir du séjour des ducs de Lorraine fut peut-être pour beaucoup dans le choix que l'on fit du Versailles lorrain. On peut ajouter aussi que, grâce au télégraphe reliant cette ville à la grande ligne de Paris à Strasbourg, la capitale pouvait avoir bien plus vite les nouvelles. Le château de Lunéville, quoique converti en caserne, offrait encore des restes de grandeur. Il était tout à fait disposé pour loger les médiateurs de la paix. Le gouvernement s'empressa de chercher à le mettre en état. Le garde-meuble de l'ex-couronne, les tableaux du Louvre, les tapisseries des Gobelins [2] arrivaient journellement pour s'entasser dans ce vaste palais. Mais on s'y prit tellement mal, qu'aucun appartement n'était préparé à l'arrivée des ministres, et que les conférences durent se tenir tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Enfin la paix se signa au logis du comte de Cobentzel, à l'hôtel du sous-préfet Lejeune. (Aujourd'hui maison Keller, rue d'Allemagne.)

Le château fut cependant occupé par le gouverneur gé-

[1] On disait alors dans les journaux allemands qu'il y avait peu de vignes en Alsace, mais que le vin y était très bon, mais très cher.

[2] On exposait vers cette époque à Strasbourg sur la mise à prix de 60,000 francs, de superbes tapisseries des Gobelins données par Louis XIV à Pie VI, et achetées lors de la prise de Rome. On y voyait l'histoire de Joseph, Suzanne au bain, etc.

Digitized by Google

néral de la ville et du département : c'était le général de division Clarcke. Il y était avec sa femme et sa fille, et ce furent eux qui, dans des appartements préparés à la hâte, firent les honneurs de la ville aux nombreux ministres étrangers. Clarcke avait été mis en disgrâce par le Directoire, et il se trouvait en disponibilité lorsqu'il fut appelé à Lunéville. On le voit figurer comme électeur du canton de Bouxwiller en l'an VII, et on montre encore son habitation à Neuwiller. Le séjour de cette jolie petite ville lui avait été bien agréable, car ce fut là qu'il voulut avoir sa sépulture.

D'après les mémoires du maréchal Gouvion Saint-Cyr, la dernière fois que Clarcke vit le feu, ce fut en Alsace, lors de la reprise des lignes de Wissembourg. Il était chef d'escadron ; son cheval fut tué sous lui. Il se rallia à un bataillon d'infanterie qu'il ne quitta plus pendant la durée de l'affaire; il s'était muni du fusil d'un blessé ou d'un fuyard pour s'en servir au besoin. Les représentants auxquels on ne laissa pas ignorer ce fait, l'élevèrent sur le champ au grade de général de brigade, puis aux fonctions de chef de l'état-major général, qu'il ne conserva pas longtemps. L'affaire du 17 mai 1792 est la dernière, je crois, ajoute le maréchal, où ce général, devenu depuis duc de Feltre et maréchal, ait paru devant l'ennemi. »

Comme on continuait à travailler vivement au château de Lunéville après le départ de tous les membres du congrès, on répandit le bruit que c'était un cadeau que le gouvernement français voulait faire au général Moreau, qui y établirait son grand quartier général pour commander en chef plusieurs divisions militaires, dès la rentrée

Digitized by Google

de toutes les troupes en France. Le général Moreau [1], bien accueilli d'abord par le pouvoir d'alors, finit par être traité comme le ministre autrichien, M. de Cobentzel. Ce plénipotentiaire né à Bruxelles, était un élève de l'ancienne université de Strasbourg, [2] comme tant d'autres diplomates de cette époque, Otto, Bourgoing, Oubril, Metternich, etc. C'était un homme doux et conciliant, et qui s'était déjà trouvé à Seltz et à Campo-Formio. Il arriva à Strasbourg le 1er brumaire an IX (23 octobre 1800) vers trois heures du soir. Sa suite se composait de cinq voitures et de dix-neuf chevaux et de nombreux courriers. Cinquante hussards commandés par un aide de camp du général Clarcke l'escortaient depuis Kehl. La première chose que fit M. de Cobentzel en descendant de voiture fut de renvoyer une garde d'honneur de cinquante grenadiers avec le drapeau, garde envoyée par le commandant de place. Bientôt on vit les voitures du préfet, du général commandant, arriver à l'hôtel de la *Ville de Lyon*, où il était descendu. Une foule immense ne cessa de stationner devant son logement. Le lendemain, M. de Cobentzel quitta Strasbourg, au bruit du canon, et accompagné d'une bonne escorte.

[1] « Moreau, de retour de l'armée qu'il n'avait presque jamais quittée, fut mal jugé dans ce qu'on appelle le monde. Il ne se mit point en souci d'y soutenir son rôle. Sa négligence l'y fit paraître médiocre. Un homme d'esprit en témoigna un jour son étonnement à un officier de l'armée du Rhin : Je ne puis comprendre cette réputation colossale à cette enveloppe de génie. — Il faut le pénétrer, lui répondit l'officier, et vous trouverez à Moreau comme l'ont fait les Autrichiens, immensément d'esprit entre le Rhin et le Danube. » (Mathieu Dumas).

[2] Koch, qui jugea plus tard si sévèrement le traité de Lunéville, avait été son maître.

Digitized by Google

A cette époque, l'escorte n'était pas seulement honorifique, elle était encore de sûreté. Le voisinage de l'armée faisait déverser en Alsace une foule de déserteurs, de réfractaires, de prisonniers échappés et de réfugiés politiques de tous les pays, tous ces gens n'avaient souvent que le vol pour vivre. Le département du Haut-Rhin avait eu aussi le drame sinistre d'un assassinat d'un *Courrier de Lyon*. Les diligences, les chaises de poste partaient de grand matin, et couchaient presque toujours en route. Rarement on voyait la nuit des voitures publiques. Un arrêté venu de Paris ordonnait de mettre des soldats sur l'impériale et malgré cela les voitures étaient attaquées et le sang répandu. L'Alsace et la Lorraine, malgré les causes indiquées ci-dessus, n'eurent pas la triste célébrité des routes voisines de la capitale de la république française.

Ce fut au milieu des ovations reçues tout le long des chemins, que M. de Cobentzel arriva à Lunéville. Dix-neuf coups de canons annoncèrent son entrée en ville. Le général Clarcke l'attendait et les premières paroles que le plénipotentiaire lui dit furent des paroles de remerciement pour l'accueil charmant que venaient de lui faire les populations de l'Alsace et de la Lorraine.

On sait que ce fut à Lunéville que furent décidées pour toujours les possessions territoriales des princes allemands en Alsace. Aucun d'eux n'y perdit et plus tard les seigneurs de la Petite-Pierre et de Montbéliard ceignirent les couronnes royales de Bavière et de Wurtemberg.

Parmi les nombreuses réclamations adressées aux membres du congrès, il s'en trouve une venant d'un chef-lieu de canton du département du Haut-Rhin. Bienne *(Biel)*,

Digitized by Google

ville dépendante de l'Evéché de Bâle et que des questions religieuses amenées par suite de la réforme avaient rendue l'alliée des Suisses, avait été réunie par un décret venu de Paris au département éphémère du Mont Terrible. A la suppression de ce département, Bienne avec les arrondissements de Delémont et de Porrentruy, fit partie du Haut-Rhin [1].

Les citoyens de cette petite cité, qui comptait alors près de 2170 habitants et dont le plus grand commerce était l'horlogerie, crurent, dans leur simplicité, que le congrès de Lunéville allait comme ceux de Westphalie et de Ryswick, changer la carte de l'Europe. Enhardis par l'annonce que l'on écouterait toutes les plaintes, quelques citoyens courageux, fidèles à leurs anciens alliés et imbus de l'idée que ce n'est pas avec les armes que l'on opère les annexions, écrivirent au citoyen Gleyre, ex-directeur et ex-membre de la commission exécutive helvétique, actuellement envoyé des cantons à Paris et que l'opinion désignait avec Mousson [2] pour être ministres plénipotentiaires de leur pays au congrès de Lunéville, de vouloir présenter une adresse signée par presque tous les notables de l'ancienne ville libre, dans laquelle, ils demandaient à être détachés de la Sérénissime république française, à laquelle ils n'avaient été réunis que depuis l'an VI et à être rendus à leurs anciens co-bourgeois,

[1] Le département eut une longueur de 135 kilomètres depuis Liepvre, limite du Bas-Rhin jusqu'à Laneuveville (Neuenstadt), sur le lac de Bienne à vingt-cinq kilomètres de la ville de ce nom.

[2] Ses démêlés avec le vaudois Laharpe venaient de rendre ce personnage célèbre.

Digitized by Google

les Suisses, avec lesquels ils étaient en alliance depuis longues années et auxquels ils étaient unis par des liens de religion.

On ne sait malheureusement pas ce que devint cette pétition. Le congrès n'eut pas le temps de discuter des questions si minimes. Les victoires de Moreau ne lui en donnèrent pas le temps. Mais l'article 2 du traité de Paris donna satisfaction quatorze ans plus tard aux braves habitants de Bienne, ils furent de nouveau replacés dans le canton de Berne [1]. Du temps de la domination impériale, Bienne eut l'honneur de posséder tous les employés que l'on rencontre dans un chef-lieu de canton français, sauf le curé catholique. Le 8 pluviose an XI, on y créa un consistoire de l'église réformée et une école secondaire.

La ville de Genève ne laissa pas non plus échapper une occasion de récupérer sa liberté. Son titre de chef-lieu du département du Léman ne lui plaisait nullement, elle s'adressa plus haut que Bienne, elle envoya des députés au roi de Prusse pour le prier d'intercéder pour elle, afin qu'à la paix, sa vieille liberté lui fut rendue. *Post tenebras lux.* Elle fut traitée comme Bienne.

Le congrès de Lunéville terminé, Clarcke fut envoyé à Bruxelles pour y recevoir les envoyés de l'empereur Paul Ier [2], et Mmes Clarcke retournèrent dans leur riant séjour

[1] Au mois de septembre 1814, une réunion de tous les maires de l'ancien Evéché de Bâle eut lieu a Porrentruy. Il s'y trouvait un député suisse. Ils déclarèrent que la population demandait à entrer dans la confédération suisse pour en former un état, sauf un district qui convenait au canton de Bâle.

[2] L'ambassadeur de Russie vint déployer son faste à Strasbourg, le 8 ventôse. Il descendit à l'*hôtel de l'Esprit.* Il y eut

Digitized by Google

de Neuwiller. Quant au principal coopérateur de la paix, il passa incognito à Strasbourg, le 26 fructidor, venant de Paris par Metz. Il était triste et découragé ; une éclatante disgrâce l'attendait. Il avait fait cependant tout son possible, et s'il avait compromis les intérêts de sa cour, c'était pour avoir voulu trop bien les défendre. Son adversaire politique, l'ami des Anglais [1], M. de Thugut, reprit tout son pouvoir sur le faible François II. L'Autriche ne devait pas goûter longtemps les douceurs de la paix. Une nouvelle guerre fut déclarée à la France et de nouvelles humiliations étaient réservées à cette puissance qui avait pris les armes si injustement. M. de Cobentzel ne vit pas ce nouveau malheur arrivé à sa patrie ; il était mort depuis longtemps, ayant conservé l'estime de tous les patriotes allemands.

Deux jours après la publication de la paix, à Paris, le ministre de l'intérieur présenta au chef de l'état la carte de la France sur marbre blanc, avec les limites tracées par le nouveau traité. A l'annonce de la paix, le maire de

grand bal paré à la maison Commune (ex-Evéché), souper, illuminations en la ville, etc. On tira à son départ dix-neuf coups de canon, la gendarmerie alla l'escorter jusqu'à la frontière et toutes les autorités lui firent visite.

[1] Le général Lahorie, chef d'état-major de Moreau, et qui eut comme son maître une bien triste fin, conversant avec les généraux Louis et de Lehrbach sur le peu de dignité qu'a un grand pays de se mettre à la solde d'une puissance étrangère. — Comment, reprit un Autrichien, mais Sa Majesté n'est à la solde de personne ! — Mais vous recevez des subsides de l'Angleterre ? — Non, reprit vivement M. de Lehrbach, c'est un emprunt ! — Oui, répliqua froidement Lahorie, vous en payez l'intérêt avec des jambes et des bras.

Digitized by Google

Strasbourg fit sonner toutes les cloches, et la municipalité résolut de donner une fête magnifique dès que Moreau serait de retour de l'armée. Jamais la foire de la St. Jean n'avait été aussi brillante dans la capitale de l'Alsace. Il y avait beaucoup de marchands français, allemands et suisses ; mais l'argent était rare ; il était entre les mains des cultivateurs, qui avaient fait une récolte très abondante. La mesure de vin (44 litres) valait 7 fr.; les 117 litres de blé, 15 fr.; d'avoine, 9 fr.; d'orge, 10 fr., etc. Enfin, grâce à la paix, 1900 chevaux d'artillerie étaient distribués en Lorraine et en Alsace, et les semestriers, tous vieux soldats, venaient augmenter les bras dans les villages.

La Suisse n'accepta qu'à regret le traité de Lunéville. La riche république de Berne protesta, mais elle déclara en même temps le subir. La nouvelle constitution helvétique fut l'objet d'une grande perturbation dans ce petit pays, de nombreuses difficultés surgirent, la garnison de la place forte d'Huningue fut quelquefois chargée de les aplanir, et cette intervention ne fut pas oubliée plus tard.

Un alsacien illustre, Koch, ne vit pas les clauses du traité sans éprouver une grande inquiétude. Dans une notice qu'il adressa à la classe des sciences historiques de l'Institut[1], il prédit « les commotions violentes et l'ébranlement de toute la machine politique de l'Europe, qui ne pourraient manquer d'être la suite des systèmes que l'on commençait à déployer à cette époque, et notamment de l'atteinte portée à l'équilibre général par l'affaiblissement

[1] J. G. Schweighæuser, *Vie de G. Koch.* Strasbourg, pag. 52.

Digitized by Google

de l'empire germanique, dont la constitution était la base principale de cet équilibre. Il était tellement persuadé de ces principes, qu'en 1795 et encore en 1800 il adressa au gouvernement des mémoires très énergiques et pleins de raisonnements lumineux contre le système des limites du Rhin, prévoyant, dès la première de ces époques, combien cette constitution en serait altérée, ainsi que les dangers qui devaient en résulter, dans la suite, pour la France elle-même. »

A. Benoit.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

BIBLIOGRAPHIE.

	Pages
I. Périodiques	1
II. Religion, morale	5
III. Jurisprudence, administration	8
IV. Sciences et arts	11
V. Littérature	13
VI. Histoire	17
Principaux articles des périodiques	37
Ventes de livres	43

DEUXIÈME PARTIE.

CHRONIQUE.

Chronique	49
Six mois de guerre	62
Nécrologie	123

TROISIÈME PARTIE.

VARIÉTÉS.

I. L'Alsace française selon Murner	139
II. L'Alsace française de Guy Boucher	144

Digitized by Google

Pages

III. Un précurseur de MM. Treitschke, Sybel, etc..... 148
IV. Scènes de mœurs colmariennes pendant la guerre de Trente ans..... 156
V. La croix du Breitschloss..... 190
VI. Préliminaires du congrès de Lunéville..... 195

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06545 5399

Z
2184
.A46
R6
v.2
v
021200

Bibliographie
Alsacienne

C. Booth
2058 Stockwell

APR 1943

Digitized by Google

Digitized by Google